

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE III.

FONDATION DE VILLEMARIE, SES HEUREUX COMMENCEMENTS.

(Suite.)

X.

M. de Maisonneuve porte une croix sur la montagne et l'y fait planter.

Plein de reconnaissance envers la bonté divine, M. de Maisonneuve met incontinent des ouvriers au travail, pour l'accomplissement de sa promesse. Les uns ouvrent et préparent un chemin qui conduise du Fort à la montagne, coupent et abattent les arbres et les broussailles ; d'autres travaillent à faire la croix, et lui-même met la main à l'œuvre, afin de les encourager tous par son exemple. Le jour de la fête des Rois, 6 janvier 1643, choisi pour la cérémonie, tout étant prêt, la croix fut bénie solennellement, et ensuite la Procession se mit en marche pour la montagne. M. de Maisonneuve, qui avait mis sur son épaule cette croix, quoique très-pesante, la porta ainsi lui seul à la suite de la Procession, l'espace d'une lieue, par un chemin difficile et escarpé : ce qui ne contribuait pas peu à rendre sa charge plus lourde encore. D'autres portaient les pièces de bois destinées pour le piédestal ou pour l'autel. Enfin, lorsqu'on fut arrivé à la cime de la montagne, M. de Maisonneuve y planta lui-même la croix au pied de laquelle on dressa l'autel, et incontinent le P. Duperron y célébra la sainte Messe, à laquelle madame de la Peltierie communia la première. Cette croix où l'on avait enchâssé de précieuses reliques, devint, depuis ce jour, l'objet de pieux pèlerinages.

XI.

Fête de saint Joseph célébrée pour la première fois à Villemarie.

Dieu, qui voulait être honoré à Villemarie et veiller par sa Providence à la conservation et au bien de ce petit établissement, avait pourvu M. de Maisonneuve d'ouvriers diligents, remplis de bonne volonté et tous dociles à ses moindres ordres. Ils travaillaient avec tant de diligence à construire les logements du Fort, qu'eux-mêmes étaient étonnés chaque jour d'avoir fait tant d'ouvrage la veille. Enfin, le 19 mars 1643, fête de saint Joseph, patron général de la Nouvelle-France, la charpente du principal bâtiment étant levée on y plaça les canons, et, à la grande satisfaction de tous, on annonça pour la première fois cette fête solennelle au bruit de l'artillerie. Vers le milieu du même mois, et, selon toutes les apparences, le jour même de Saint-Joseph, les Associés de la Compagnie de Montréal, si désireux de faire honorer ce grand Saint à Villemarie, se réunirent dans l'église de Notre-Dame de Paris, pour *offrir* de nouveau *le Montréal à Dieu* ; et dans cette circonstance, l'un d'eux, qui était prêtre, M. Legaufre, ancien auditeur des comptes, et alors successeur du P. Bernard dans ses œuvres de charité, célébra la sainte Messe à l'autel de la sainte Vierge sur l'invitation que lui en fit M. Olier.

XII.

M. Louis d'Ailleboust ; il se sent attiré à passer en Canada.

Ces fervents et généreux Associés fournirent, comme ils l'avaient fait l'année précédente, des sommes considérables pour un nouvel embarquement, et eurent la satisfaction d'envoyer en leurs noms, à Villemarie, un gentilhomme de Champagne qui devait rendre des services signalés, et qu'ils venaient de recevoir, aussi bien que son épouse, comme membre de leur Compagnie. Ce fut Louis d'Ailleboust, seigneur de Coulonges, dont nous aurons souvent occasion de parler. La famille d'Ailleboust, après s'être illustrée dans la médecine et dans l'Eglise, en donnant un médecin ordinaire à François Ier, un premier médecin à Henri IV et un évêque au siège d'Auxerre, se distingua aussi dans l'épée, surtout au Canada, dans la personne de celui dont nous parlons, qui devint même Gouverneur de cette province. Il n'y laissa point de descendants, mais il attira à Villemarie l'un de ses neveux, Charles d'Ailleboust des Musseaux, qui eut une postérité nombreuse, et servit utilement le pays, comme nous le dirons dans la suite. Louis d'Ailleboust de Coulonges, remarquable par ses belles qualités, mais surtout par son dévouement aux intérêts de la religion, avait épousé Barbe de Boulongne, prévenue des grâces les plus signalées, et qui, même de l'avis exprès de son confesseur, ne s'était mariée qu'à condition

que son époux lui laisserait garder inviolablement le vœu de virginité qu'elle avait prononcé dès son enfance ; ce qui fut cause qu'ils vécurent en continence l'un et l'autre jusqu'à la fin de leurs jours. Dès l'année 1641, M. Louis d'Ailleboust s'était senti intérieurement pressé de passer dans la Nouvelle-France pour s'y consacrer au bien des sauvages ; mais sa femme, qui n'éprouvait pas alors le même attrait, et qui d'ailleurs, était habituellement malade, ne pouvait goûter cette proposition ni même en entendre parler. Le P. Marnart, directeur de M. d'Ailleboust, ne le détournait pas de ce dessein, et comme il dirigeait aussi sa vertueuse épouse, il lui parlait quelquefois à elle-même du projet d'aller s'établir en Canada, quoique sans rien gagner sur son esprit, toujours également prévenu contre cette idée, qui lui paraissait être déraisonnable, vu sa faible santé. “ Enfin, si Dieu “ veut de vous ce voyage, lui dit-il un jour, il vous mettra en état de “ l'entreprendre, et vous ne pourrez plus douter de sa volonté.” Ce fut ce qui arriva peu après.

XIII.

M. d'Ailleboust consent à passer en Canada.

La santé de madame d'Ailleboust s'étant détériorée de plus en plus, elle se vit réduite à une telle extrémité, que les médecins jugèrent sa maladie incurable ; et comme on était persuadé qu'elle mourrait bientôt, son mari lui proposa de promettre à Dieu d'aller s'établir en Canada s'il daignait lui rendre la santé. De concert avec lui, elle fit en effet cette promesse ; et à peine eut-elle donné son consentement, qu'elle fut guérie d'une manière extraordinaire. Cette guérison eut lieu dans l'église Notre-Dame de Paris, et fut accompagnée de circonstances si étonnantes, que M. d'Ailleboust et tous ses amis la regardèrent comme miraculeuse. Pourtant sa femme n'éprouvait pas plus d'attrait qu'auparavant pour le Canada ; et elle était dans cette disposition, lorsqu'une réflexion, qui lui vint comme d'elle-même à l'esprit, la fit changer tout à coup de sentiment et la détermina au départ. “ Si mon mari est appelé à passer dans la Nouvelle-France, se dit-elle, j'y suis appelée moi-même, puisque, étant sa femme, je dois le suivre partout.” Et, là-dessus, elle déclare à M. d'Ailleboust et à son directeur qu'elle est toute résolue à partir. Charmé de la voir entrer si parfaitement dans les vues de son mari, le directeur les présenta l'un et l'autre au P. Charles Lalemant, qui, ne trouvant pas à propos de les envoyer en Canada, comme particuliers, leur proposa de les faire entrer dans la Compagnie de Montréal. Ils y furent en effet reçus à la grande satisfaction des Associés qui virent d'ailleurs, dans M. d'Ailleboust, déjà exercé au métier des armes, un digne lieutenant pour M. de Maisonneuve. Enfin mademoiselle Philippine de Boulongne, sœur de madame d'Ailleboust, personne d'une vertu peu commune et d'une immense confiance en Dieu,

se joignit à l'un et à l'autre, résolue aussi, de son côté, de se consacrer au service de Dieu et à la conversion des sauvages, sous la protection de Notre-Dame de Montréal.

XIV.

Nouvelle recrue pour Montréal ; heureux effet qu'elle produit à la Rochelle.

C'était le temps où l'on préparait l'embarquement de 1643. M. d'Ailleboust, chargé de conduire la nouvelle recrue avec les effets destinés pour Villemarie, se rendit à la Rochelle, lieu indiqué pour le départ. La guérison de madame d'Ailleboust, et la générosité de son sacrifice en quittant ainsi pour toujours sa patrie et ses parents, la résolution si chrétienne de sa sœur, le dévouement héroïque de son mari et le zèle courageux de plusieurs ouvriers, entre autres celui de Jean de Saint-Père, arrivés aussi à la Rochelle, résolus de sacrifier leur vie à l'œuvre de Montréal par les motifs les plus purs de la gloire de Dieu et du zèle des âmes ; enfin l'exemple de cette troupe apostolique firent une grande sensation dans cette ville. Des personnes de condition, engagées alors dans l'hérésie de Calvin, touchées au delà de tout ce qu'on peut dire, rentrèrent à cette occasion dans le sein de la véritable Église ; et plusieurs ouvriers hérétiques, abjurant pareillement leur erreur, s'embarquèrent eux-mêmes pour Villemarie, heureux de faire partie de cette troupe choisie et de goûter à leur tour les douceurs de l'union sainte que la charité formait entre toutes ces personnes, qui semblaient n'avoir entre elles qu'une seule âme et un seul cœur. On a vu que, dans cette même ville, l'expédition mercantile de Poutrincourt à Port-Royal, qu'on présentait partout comme une œuvre apostolique à laquelle s'étaient mêlés les disciples de Calvin, avait servi de prétexte aux sectaires pour insulter les prêtres et les prélats, et que les vers scandaleux composés par Lescarbot, dans cette rencontre, y avaient été accueillis avec enthousiasme, comme un défi public porté aux catholiques, et une sorte de triomphe pour les Huguenots. Dieu voulut donc que l'œuvre vraiment apostolique de Montréal devint, pour la ville de la Rochelle, l'occasion d'une réparation spontanée, éclatante et solennelle envers l'Église, et que la conversion de ces hérétiques, touchés par la pureté du zèle de nos pieux colons, fût comme une sorte d'amende honorable publique qui expiât le scandale donné dans la même ville, trente-sept ans auparavant.

XV.

Arrivée de la recrue à Québec et à Villemarie.

La navigation fut aussi heureuse que l'avait été la précédente ; et enfin, le jour de l'Assomption 1643, au moment où l'on allait commencer la

Grand'messe à Québec, on vît apparaître à une lieue de là deux voiles, et bientôt l'on apprit, par une chaloupe, que l'un de ces navires portait la recrue pour Montréal. Dans sa relation de cette année, le P. Vimont semble supposer que ces nouveaux colons, en arrivant à Québec, firent aussi d'heureuses impressions sur les cœurs, par la pureté des motifs qui les avaient déterminés à entreprendre ce long voyage. “ M. D'Ailleboust, “ très-honnête et très-vertueux gentilhomme, dit-il, associé à la Compagnie “ de Montréal, avec sa femme et sa belle-sœur, de pareils courage et vertu, “ et toute cette sainte troupe aborda ici, et vint (à l'église) se consacrer à “ Dieu et au salut des sauvages, sous la protection et la faveur de la Reine “ de l'univers, dont nous célébrions ce jour-là le triomphe.” Au mois de juillet précédent, M. de Montmagny, étant monté à Villemarie, avait annoncé comme prochaine l'arrivée de M. d'Ailleboust et de sa troupe : ce qui avait rempli d'allégresse tous les colons. Mais, lorsque ce dernier eut mis pied à terre avec tout son monde, il les réjouit bien davantage encore par les agréables nouvelles qu'il leur apprit du zèle et de la générosité des Associés de Montréal, dont il avait l'honneur de faire partie. En l'envoyant ainsi pour lieutenant à M. de Maisonneuve, ils mandaient à celui-ci que M. d'Ailleboust était fort entendu dans les fortifications, et qu'il pourrait lui être d'un très-grand secours pour les ouvrages de ce genre qu'il aurait à faire construire. Jusqu'alors on s'était contenté d'une palissade de petits pieux et d'un fossé tout autour du Fort. M. d'Ailleboust y ajouta de beaux bastions, qu'il traça lui-même, et qu'il fit construire successivement à mesure qu'on arrachait les pieux ; et, ayant la conduite entière de ces travaux, il justifia parfaitement l'opinion que la Compagnie de Montréal avait conçue de son habileté ; car il y réussit très-bien, ainsi que nous aurons occasion de le faire remarquer dans la suite.

XVI.

Etat de Villemarie à son commencement.

Cette année 1643, voici quel était l'état de la petite colonie de Villemarie. D'abord on remarqua avec étonnement que, le premier hiver qu'on y passa, ce qui ne s'était jamais vu encore dans aucun établissement en Canada, pas un des colons ne fut malade ; et nous pouvons ajouter que tous les embarquements faits jusqu'alors y étaient arrivés sans accident. “ Nous y avons, écrivaient les Associés, outre un Fort de défense, “ un logement que l'on augmente tous les jours, et qui est déjà capable de “ recevoir soixante-dix personnes, qui y vivent avec deux PP. Jésuites qui “ leur tiennent lieu de pasteurs. Une chapelle leur sert de paroisse ; elle “ est sous le titre de Notre-Dame, à laquelle sont dédiées l'île et la ville, “ qu'on désigne déjà sous le nom de Villemarie. On y fait le Pain-bénit “ et les Processions aux bonnes fêtes, le Salut du Saint Sacrement, le jeud

“soir, au retour de la journée des ouvriers, enfin des exhortations et les autres cérémonies de l’Eglise. Parmi les colons, les uns vivent en particulier de leurs revenus; mais la plupart en commun, comme dans une sorte d’auberge, et tous y sont en Jésus-Christ un seul cœur et une seule âme, offrant en quelque façon une image de l’Eglise primitive.” Ce témoignage avantageux, quoique rendu par les Associés mêmes de Montréal, n’était que l’expression simple et naïve de la vérité, si l’on en croit les témoins contemporains les mieux informés et les plus irréprochables.

XVII.

La colonie de Villemarie offre une image de la primitive église.

“Depuis le départ des vaisseaux de l’an passé, écrivait le P. Vimont, une des choses les plus remarquables qui se trouvent dans l’habitation de Montréal, est la grande union et la bonne intelligence de tous ceux qui y demeurent. Toutes ces personnes, de différentes humeurs, sont toutes d’un même cœur et d’un même dessein de servir Dieu, et ne sont qu’un en volonté.” Nous ajouterons que cette parfaite unité ne fut pas l’effet d’une ferveur passagère. “Tous ces colons, dit la sœur Morin, restèrent près de onze ans renfermés dans le Fort, sans que, durant tout ce temps, il y eût entre eux aucun différend qui pût blesser la ferveur de la charité. Ceux à qui il échappait quelques paroles trop vives en demandaient pardon, avant de se coucher, à ceux qu’ils avaient offensés de la sorte, et aussi exactement qu’on aurait pu le pratiquer dans un monastère plein de régularité et de ferveur. Enfin, dans ce premier temps, on vivait à Villemarie comme dans la primitive Eglise, selon le témoignage de plusieurs serviteurs de Dieu, à qui je l’ai oui dire.” “Ainsi il semble, conclut le P. Vimont, que le zèle, la dévotion et la charité de tous ces messieurs qui se sont associés, en France, à ce pieux et noble dessein, se sont répandus et communiqués à tous ceux qui demeurent dans leur habitation, qui ont témoigné avoir reçu beaucoup de faveurs et de grâces du Ciel, puisque la vie qu’ils ont menée a été une image de la primitive Eglise.” De là le P. Leclercq, Récollet, appelle-t-il Montréal une *sainte colonie* et les Associés, instruits de tout ce qui s’y passait, ne craignaient-ils pas de dire, dans un écrit dont nous parlerons bientôt : que ce désert, où Jésus-Christ n’avait point été nommé, et naguère le repaire des démons, était alors par sa grâce le *délicieux séjour des Anges*.

La vie exemplaire et fervente de ces pieux colons faisait encore dire au P. Vimont : “Il semble que la résolution de se donner entièrement à Dieu naît avec la pensée de s’établir dans la Nouvelle-France. Ce n’est pas une petite faveur de Dieu sur ce pays, et elle paraît plus que jamais en la personne de Messieurs de la Compagnie de Montréal et de tous ceux qui demeurent en leur habitation. La France en voit une partie

“ nous voyons ici l'autre. Chacun s'est si bien acquitté de son devoir envers Dieu et envers les hommes, qu'on n'a trouvé aucun sujet de se
“ plaindre, l'espace de dix mois entiers (qu'ils ont passés ici). Le commandement a été doux et efficace, l'obéissance aisée, et la dévotion aimée
“ de tous universellement. Si bien que Dieu, qui commande dans cette habitation, a reçu une satisfaction grande, tant des particuliers que de
“ leur capitaine ; et ceux qui gouvernent l'Eglise ont reçu des uns et des autres un contentement entier. On y a fréquenté les sacrements avec
“ profit, écouté la parole de Dieu avec assiduité, et continué les prières ordinaires avec édification.” Il y en avait peu, au rapport de la sœur Morin, qui ne se confessassent et ne communiaissent tous les huit jours. D'autres le faisaient plus souvent encore. “ On ne voyait, dit-elle, ni
“ péchés publics, ni haines, ni rancunes ; tous n'étaient qu'un cœur en charité, toujours pleins d'estime et d'affection les uns pour les autres, et
“ prêts à se servir en toute occasion.”

(A continuer.)

LE DIABLE EXISTE-T-IL ET QUE FAIT-IL ?

I.

IMPORTANCE DE LA QUESTION.

Cher lecteur, que faites-vous actuellement sur la terre ?—Vous cheminez vers la maison de votre éternité, dont tout à coup, à quelque détour de la route, la mort vous ouvrira la porte. Pour trouver dans ce séjour nouveau et définitif ce que votre cœur désire, la Félicité, il faut, la religion ; l'humanité, la conscience vous en avertissent ; il faut *passer en faisant le bien*, comme passa l'Homme-Dieu, notre maître et notre modèle. L'incomparable prérogative de la liberté ne vous a été donnée que pour vous mettre en état de faire le bien. En êtes-vous convaincu ?—Assurément.—La pratique du bien est-elle honorable ?—Évidemment.—La pratique du bien est-elle conforme à nos véritables intérêts ?—Sans aucun doute ; sous un Dieu juste et bon, faire le bien est le moyen unique, mais assuré d'atteindre le véritable bonheur.—À merveille ; mais alors pourquoi nous arrive-t-il à tous de commettre si souvent le mal, qui ne nous apporte ni honneur ni réel profit ? *Quelque chose* ou *quelqu'un* nous y invite, nous y sollicite, nous y entraîne. La route du bien n'est pas toujours douce et aplanie. L'on rencontre des obstacles contre lesquels il devient nécessaire de lutter. Le royaume des cieux, c'est-à-dire l'heureuse immortalité, est le prix de l'effort, les braves seuls y atteignent. La vie de l'homme sur la terre est un combat. Ou soldat de la vertu avec l'espoir de la récompense divine, ou esclave du vice, sous la menace du châtement divin ; pas de milieu.

Cher lecteur, je ne vous demande pas de quel côté incline votre cœur. Vous rejetez avec horreur la servitude du vice ; vous êtes soldat de la vertu, soldat du devoir, soldat de Dieu. Au soldat qui veut vaincre, que faut-il ?—Du courage !—Oui ; mais le courage seul est trop peu, il faut encore la prudence. La prudence exige qu'on s'applique à connaître les ennemis, leur force relative, leur tactique, les armes qui leur sont plus particulièrement redoutables, enfin qu'on acquière cette science qui, dirigeant le courage, assure la victoire.

Or, une voix qui commande l'attention à ceux mêmes qui ont le malheur d'ignorer qu'elle est la voix infallible de Dieu, la voix du Christianisme nomme clairement les divers ennemis de nos âmes. Fréquemment, nous dit-elle, vous trouverez en vous-mêmes, dans la société humaine, et jusque dans le monde matériel, des excitations à enfreindre le devoir ; toutefois, le semeur principal du mal ici-bas, le tentateur le plus redoutable, parce qu'il est le plus habile et le plus actif, c'est l'esprit réprouvé et foudroyé

que la langue populaire, après l'Évangile, appelle le *diable*, c'est-à-dire celui qui divise, qui renverse, qui disperse, qui abat et ruine. Ce grand ennemi une fois mis en déroute, le combat n'est plus qu'un jeu ; si, au contraire, il triomphe, tout est perdu. Il a fait d'innombrables victimes ; vous-mêmes en grossirez un jour la lamentable liste, si vous négligez les armes que Jésus-Christ et son Église ont préparées pour vous. Par Jésus-Christ, vous pouvez résister, vaincre, échapper au royaume ténébreux de Satan, et recevoir au ciel la palme des triomphateurs. Loin de Jésus-Christ, vous êtes pour Satan une proie assurée.

Tel est l'enseignement catholique. Il indique assez que la question du diable n'est pas seulement une question curieuse, mais une question pratique de la plus grande importance.

II.

EST-IL BIEN SUR QUE LE DIABLE EXISTE ?

Cette demande paraîtra superflue à la plupart de nos lecteurs ; mais nous écrivons pour tout le monde et dans un siècle où, sans être envoyé à l'hôpital des fous, on a nié jusqu'à l'existence de Dieu. Oui certainement, il existe un mauvais esprit, et même une multitude de mauvais esprits. Depuis quelque temps, au moins en Europe, les démons évitaient d'attirer l'attention. La philosophie du dix-huitième siècle avait mis à la mode le matérialisme le plus grossier ; on s'était habitué à ne croire qu'à ce qui se palpe. Naturellement, le diable consentait à être oublié, pourvu que Dieu le fût aussi. Mais le matérialisme est trop ignoble, trop absurde pour durer toujours : la foi en Dieu, un moment obscurcie, brille d'un nouvel éclat. Aussitôt l'endormi se réveille ; cet acteur étrange et terrible, qu'on avait relégué au pays des chimères, reparaît sur la scène, et plus que jamais il fait parler de lui.

Mais où sont les preuves de son existence ?

1° *Dans la croyance unanime du genre humain.*

Au commencement, disent avec l'Église catholique, avec la synagogue judaïque, avec les sectes hérétiques et schismatiques, les traditions de tous les peuples, l'Être suprême créa trois sortes d'êtres : des êtres matériels, des êtres spirituels, et l'homme composé d'esprit et de matière. Parmi les purs esprits, plusieurs, s'étant révoltés contre le Créateur, perdirent, par leur crime, le souverain Bien. Une fois condamnés, ils se sont obstinés dans le mal, et ils y poussent l'humanité. La Bible, qui parle souvent de ces mauvais esprits, nomme leur chef *Satan, Béalzebuth, Lucifer* ; elle les appelle eux-mêmes *mauvais anges, démons* (mot qui, dans les auteurs anciens, signifie quelquefois simplement esprits) et *diabls*.

Cette croyance met en évidence un plan providentiel tellement harmonieux, qu'il s'imposerait par lui-même à une raison calme et droite.—Au-

dessus de l'univers créé, l'Esprit infini, dont la pensée a conçu et dont la puissance a réalisé toutes choses. Dans l'univers, tout en bas, des êtres qui reflètent les perfections du Créateur sans les connaître : ces êtres forment une échelle ascensionnelle, sur laquelle, d'échelon en échelon, la beauté va croissant toujours. Tout en haut, des êtres qui non-seulement reflètent, mais connaissent les perfections de l'Être suprême, et vivent d'une vie semblable à la sienne, d'une vie d'intelligence, d'amour, de liberté. Et pour former le nœud entre ces deux ordres, l'*humanité* qui, par le corps, plonge dans le monde matériel, et, par l'âme, entre dans le monde spirituel. En un mot, matière,—esprit soudé à la matière,—esprit dégagé de la matière, voilà un tout complet. Ces trois parties de l'univers ne doivent point être isolées, autrement cela ferait plusieurs univers ; tout se tient, le monde matériel, le monde humain, le monde spirituel. Les êtres spirituels demeurent-ils attachés au souverain Bien, ils nous y attirent ; s'en éloignent-ils, ils nous en détournent.

Si donc quelqu'un déraisonne, ce n'est pas le genre humain qui croit aux bons et aux mauvais esprits ; c'est l'individu qui s'admire si fort lui-même qu'il ne peut plus comprendre la possibilité d'un être créé dont la perfection dépasse la sienne.

2° La croyance du genre humain repose sur la parole divine elle-même. Car nos livres sacrés parlent souvent du diable, et saint Jean affirme formellement non seulement qu'il existe, et que les pécheurs sont sous son influence mais encore que le *Fils de Dieu est apparu pour détruire les œuvres du diable*. (Ep. I, c. III.)

Comme tout esprit, sans excepter notre âme que l'œil corporel ne voit pas, se fait connaître par des actions qu'on ne peut attribuer qu'à lui, de même (nous le verrons bientôt), les démons ont mille fois manifesté leur existence par des actions qu'il est impossible d'attribuer soit à l'homme qu'elles frappent et dont elles surpassent la puissance, soit à Dieu ou aux bons esprits à la sainteté desquels elles sont opposées.

L'existence des mauvais esprits est donc certaine.

Les démons sont des esprits coupables et condamnés.

D'anciens hérétiques, les Manichéens, enseignaient audacieusement l'existence d'un *Principe du mal*, éternel comme Dieu, Principe du bien, d'un être foncièrement mauvais, en lutte perpétuelle avec Dieu. Erreur monstrueuse ! Le bien seul est éternel et nécessaire. Le mal est la défaillance d'un être sorti bon des mains du Créateur. Quand cette défaillance est volontaire, et par conséquent criminelle, on la nomme péché. Dieu tolère le mal—pour un temps,—afin d'offrir un champ glorieux à l'exercice de la vertu. Mais il est absurde d'imaginer que les créatures puissent insulter sans fin le Créateur, l'heure de la justice arrive.

Satan n'est pas non plus, comme l'ont rêvé de modernes romanciers de religion et de philosophie, une simple personnification allégorique du péché,

comme la Muse est la personnification de la poésie ou de l'histoire. Depuis Epicure et Lucrèce jusqu'à MM. Hugo et Littré, Taine et Renan, les athées ont été à peu près seuls à nier l'existence du diable. Leur négation est facile à comprendre. Comment des aveugles volontaires qui ne voient plus même le soleil, dont tout chante la splendeur, apercevraient-ils des étoiles obscurcies et éteintes ? Mais les athées et quelques déistes ne sont rien devant l'Église, l'humanité et les faits innombrables recueillis et attestés par l'histoire.

Les démons sont des êtres très-réels, mais de simples créatures. Originellement, ils firent partie de la glorieuse armée des Cieux, c'est-à-dire des phalanges angéliques qui, dès le matin de la création, louaient Dieu dans l'allégresse, et dont l'armée des étoiles est le magnifique symbole. Comme nous, mais avant nous, les purs esprits furent mis à l'épreuve. Plus éclairés et plus forts que l'homme, les anges qui trahirent leur devoir étaient moins dignes d'indulgence que l'homme : aussi furent-ils irrévocablement privés des dons divins, et séparés à jamais du Créateur.

On demandait à un enfant : " Qui a créé les anges ? " La réponse était aisée : " C'est Dieu. " — " Mais qui a créé le diable ? " L'enfant réfléchit et s'écrie : " C'est Dieu qui l'a fait ange ; c'est lui qui s'est fait diable ! " Sans le savoir, cet enfant parlait comme l'Église dans le premier canon du IV^e concile de Latran.

En quoi a consisté le crime des démons ? On ne le sait pas d'une manière précise, et il n'est pas nécessaire de le savoir. Selon de graves théologiens, la future incarnation du Verbe fut annoncée aux anges. Lucifer, leur chef, refusa de s'incliner devant le Christ futur, inférieur à lui par sa nature humaine, et entraîna dans sa rébellion un grand nombre d'esprits. D'autres, avec saint Thomas, ont pensé que Lucifer et ses complices se crurent capables d'atteindre, par leurs propres forces, la *béatitude surnaturelle*, et voulurent la conquérir sans l'assistance de leur Créateur. Ce qui est certain, c'est qu'ils perdirent cette béatitude pour avoir, dans l'épreuve proposée à leur liberté, pris l'orgueilleux parti de la désobéissance (*).

(*) Qu'est-ce que la *béatitude surnaturelle*, fin de l'ange et de l'homme ? — Une comparaison fort simple expliquera ce point FONDAMENTAL de la religion. Un prince a de nombreux serviteurs. A tous il doit la justice, à tous il peut faire des largesses. S'il s'en tient là, quel que soit le bonheur dont il les fera jouir, leur condition ne sera pas changée. Mais, par un mouvement spontané de bonté, il s'adresse à plusieurs d'entre eux et leur dit : *Je veux que désormais vous ne soyez plus mes serviteurs, mais que l'on vous appelle et que vous soyez en effet mes enfants.* C'est un changement admirable de condition : comme fils de grand Roi, ils ont droit désormais, s'ils lui sont fidèles, non à recevoir un salaire proportionné à leur travail, mais à partager l'opulence et la gloire paternelles. — Ainsi Dieu, en ordonnant à l'ange et à l'homme d'être ses fils, et en leur fournissant les moyens, supérieurs à la capacité naturelle de tout être créé (et, par la création, simple serviteur), déploie une charité infinie. Celui qui sait y répondre participera éternellement à la vie bienheureuse de Dieu lui-même ; celui qui la méprise ou en mérite la privation par son ingratitude s'expose à un juste et effroyable châtement.

III.

EN TOMBANT DU CIEL, LES ESPRITS REBELLES N'ONT-ILS PAS TOUT PERDU ?

Non. Ils ont perdu toute leur félicité ; ils n'ont pas perdu toute leur puissance. Dépouillés des dons dont leur *personne* avait été enrichie, ils ne le sont pas des facultés constitutives de leur *nature*.

Même dans les armées les plus vaillantes, il arrive parfois qu'un soldat manque à son devoir et commet un crime. Alors on le dégrade, on le dépouille de l'uniforme qu'il déshonore, on lui arrache les décorations qu'il a souillées, on le met aux fers, on le déclare pour toujours indigne de marcher sous les drapeaux ; il n'a plus aucun droit au noble titre de soldat ; tous les avantages *personnels* dont il jouissait lui sont retirés ; il conserve néanmoins sa *nature* d'homme ; il a, comme auparavant, des yeux pour voir, des mains pour agir, une intelligence pour connaître et une volonté pour se décider. Ainsi les démons demeurent, après que leur révolte les a fait chasser du ciel, tels que la création les avait constitués, c'est-à-dire des êtres d'une intelligence et d'une force supérieure à l'intelligence et à la force de l'homme.

Dieu a fait les êtres créés pour vivre mêlés les uns aux autres. L'univers est ce champ du Père de famille dans lequel croissent ensemble le bon grain et l'ivraie, jusqu'à la moisson. Dans une famille, les enfants vertueux augmentent le bien-être général, les enfants vicieux le diminuent : tous demeurent sous le même toit. Seulement, le père sage et prudent surveille de près ces derniers, et arrête, quand il le faut, leurs desseins pervers. Ainsi agit la Providence. Chacun des anges avait reçu au commencement sa part de puissance : celle des rebelles n'a pas été détruite ; ils restent acteurs dans le drame universel, comme les méchants, leurs imitateurs, dans le drame social. Au lieu d'être vis-à-vis de nous les ministres de la lumière et de la paix, ils sont les ministres de l'épreuve et du châtement.—Un démon accable Job de calamités ; il l'éprouve et embellit sa couronne. Un autre démon fait périr les premiers maris de Sara, qui, dans une union sainte, n'avaient cherché que la satisfaction de leurs passions ; il accomplit les décrets de la justice d'en haut. La malice des démons, malgré elle, glorifie Dieu, en contribuant à l'exécution de ses volontés adorables.

IV.

SI LES MAUVAIS ESPRITS SONT EN ENFER, COMMENT PEUVENT-ILS
TROUBLER LA TERRE ?

Il existe un enfer, un *lieu des tourments* (Luc, XVI, 28). “ Les chrétiens, disait le philosophe païen Celse, ont raison de penser que ceux

qui vivent saintement seront récompensés après la mort, et que les méchants subiront des supplices éternels. Ce sentiment leur est, du reste, commun avec tout le monde.” Depuis Celse, on a fait de grands efforts pour se délivrer de la croyance à l'enfer ; mais sans succès. La vérité demeure. Un impie, léger de cervelle, écrivait un beau matin à Voltaire : “ J'ai réussi à démontrer qu'il n'y a point d'enfer.— Vous êtes bien heureux, répondit Voltaire. Je suis loin de là!” C'est la mode aujourd'hui de ne pas reconnaître d'enfer, et les esprits frappeurs et écrivains de nos jours favorisent unanimement cette illusion très-agréable à tous ceux qui n'aiment la gêne, ni pour cette vie, ni pour l'autre ; mais la justice de Dieu comme la justice humaine, a sa prison. Cette prison, on l'appelle l'enfer.

Les démons y doivent être relégués ; mais la parole divine et l'Eglise qui en est l'interprète ne disent pas que tous les mauvais esprits sont, depuis leur chute, en enfer, mais seulement que *le feu éternel a été préparé pour le diable et ses anges*, c'est-à-dire pour Lucifer et ses complices. Purs esprits, les démons n'ont pas besoin d'être enchaînés dans un lieu pour subir leur peine ; ils la portent partout où le Créateur leur permet d'être et d'agir. Les bons anges qui nous assistent voient la face de Dieu et portent partout avec eux la céleste béatitude. De la même manière les démons subissent partout leur damnation, et plusieurs d'entre eux, sinon tous, agissent sur la terre. Les preuves en sont à chaque page de la Bible et des histoires profanes.

Consultons d'abord la sainte Ecriture.

Satan parle à Eve dans le paradis terrestre ; Satan parcourt la terre et y est témoin de la sublime vertu de Job, qu'il obtient la permission de soumettre aux plus rudes épreuves ; divers démons s'introduisent dans les corps des possédés que Jésus-Christ délivre ; saint Paul nous avertit que l'atmosphère que nous respirons est remplie de ces esprits invisibles ; dans l'Apocalypse, on voit un ange descendre du ciel et lier l'ancien serpent pour un temps, pendant lequel il ne pourra plus séduire les nations, après quoi il sera délié, etc., etc.

Les histoires profanes, à leur tour, sont toutes pleines de prodiges opérés par les dieux du paganisme (qui n'étaient autres que des démons.) Certains abrégés classiques représentent ces récits comme de simples légendes populaires ; mais ouvrez les auteurs anciens eux-mêmes, vous y verrez qu'il faut tout révoquer en doute, ou reconnaître la réalité de ces faits merveilleux, plus inexplicables que jamais pour l'incrédulité à une époque où les lois de la nature ont été tant étudiées ; —très-faciles à comprendre, quand, avec l'Eglise et le genre humain, on sait que les esprits, aussi bien que l'homme et *plus que l'homme*, déterminent par leur volonté, des modifications dans le monde matériel.

V.

LES MAUVAIS ESPRITS SONT-ILS RESPONSABLES DE TOUS LES MÉFAITS
QU'ON LEUR ATTRIBUE ?

Pas toujours. Un ivrogne vous jure que le diable s'est montré à lui, lui a parlé, l'a frappé ; véritablement, le diable s'est borné à lui rappeler le souvenir du cabaret ; les fumées du vin ont fait le reste. Un fripon, exploitant habilement la crédulité des niais, se fait une réputation de sorcier ; et, se vantant d'avoir le diable pour compère, fait payer à sa clientèle des consultations que Satan n'a point dictées ; chaque jour nos tribunaux condamnent ces sortes d'escroqueries, et disculpent le diable d'une complicité chimérique. Mais d'où vient qu'on peut, avec quelque vraisemblance, mettre sur le compte du diable des méfaits dont il n'est pas l'auteur ?—De sa mauvaise renommée très-authentiquement établie.

L'humanité chassée du paradis terrestre sous le poids de la condamnation la plus terrible,—puis noyée dans les eaux du déluge,—puis plongée tout entière, sauf un petit peuple divinement protégé, dans les ténèbres et les abominations de l'idolâtrie ; le Verbe fait chair crucifié ;—le sang de dix millions de martyrs répandu ;—la mission bienfaisante de l'Eglise constamment entravée par les schismes, les hérésies, les persécutions et les calomnies ;—voilà un abrégé bien incomplet des œuvres incontestables des mauvais esprits dans l'ordre moral et religieux !

Dans l'ordre matériel, l'action diabolique, comme celle de Dieu et des bons anges, est généralement *voilée* sous les apparences de faits purement naturels. La foudre qui tomba sur la maison où les enfants de Job étaient réunis semblait un effet purement physique ; la sainte Ecriture nous apprend que cette fois Satan lui-même dirigeait le fluide électrique. Un jour, saint François de Sales bénissait un cimetière, et une pluie torrentielle empêchait la cérémonie catholique. Le saint, qui n'était pas un esprit faible, fait un exorcisme, et aussitôt le firmament retrouve sa sérénité. L'humanité a toujours été convaincue qu'une foule de calamités, qui arrivent à point nommé, ne sont pas de simples combinaisons fortuites des lois physiques qui gouvernent la matière. Elle croit aux *fléaux déchaînés par l'action des mauvais anges* (Ps. LXXVII, 49) ; et, sans négliger les moyens physiques de lutter contre la peste, le choléra, la famine, elle recourt à la prière, et souvent l'événement prouve que cette arme-là a été la plus puissante. Mainte fois, après une procession en l'honneur de la sainte Vierge, une consécration au sacré cœur de Notre-Seigneur, le fléau s'arrête subitement. Le matérialiste ne voit là qu'une coïncidence fortuite : le bon sens populaire y voit autre chose, et ne se trompe point.

“ C'est une impiété, dit le docte Gerson, et une erreur directement
“ contraire aux saintes Lettres, que de nier que les démons soient auteurs

“ de plusieurs effets surprenants. Ceux qui regardent ce qu'on en dit
 “ comme une fable, mériteraient une sévère correction... Quelquefois
 “ même des savants sont susceptibles de cette erreur, parce qu'ils laissent
 “ affaiblir leur foi et obscurcir les lumières naturelles. Leur âme, tout
 “ occupée des choses sensibles, rapporte tout aux corps et ne peut s'élever
 “ jusqu'aux esprits.” (*De error. circà art. mag.*)

Faut-il le dire? Les chrétiens de notre temps ont subi l'influence de l'atmosphère matérialiste dans laquelle ils vivent. Sans nier l'intervention diabolique en principe, ils sont toujours disposés à la nier en fait. A les entendre, on se figurerait que, fatigué de soixante siècles d'activité malfaisante, Satan s'est vraiment fait ermite. Ainsi quand, il y a quelques années, le bruit se répandit que le vénérable curé d'Ars avait à subir les assauts extérieurs de l'ennemi invisible qu'il appelait plaisamment le *grappin*, qui consentait à y croire? Plusieurs ecclésiastiques riaient, comme le vulgaire, de ces prétendues diableries! Qu'arriva-t-il cependant un certain jour? C'était à Saint-Trivier, où se donnait une mission. Durant le souper, savantes dissertations sur les rêveries du bon curé qui mangeait trop peu, dormait mal, et prenait les rats pour le diable. “ Mais voilà qu'à minuit ils sont réveillés en sursaut par un affreux vacarme : la cure est sens dessus dessous ; les portes battent, les vitres frissonnent, les murs chancellent, de sinistres craquements font craindre qu'ils ne s'écroulent ! En un instant tout le monde est debout. On se souvient que le curé d'Ars a dit : “ Vous ne serez pas étonnés si, par hasard, vous entendez du bruit cette nuit.” On se précipite dans sa chambre... Il reposait tranquillement, “ Levez-vous, lui crie-t-on, la cure va tomber !—Oh ! je sais bien ce que c'est, répondit-il en souriant, il faut aller vous coucher ; il n'y a rien à craindre.” (*Vie*, par M. M. Monnin.) Le lendemain, on ne se moqua plus de M. Viannay.

Habituellement plus cachée, et par là même plus perfide, l'action diabolique n'est que trop réelle ; et si l'humanité n'était pas secourue, depuis longtemps elle aurait été écrasée dans une lutte inégale.

(A continuer.)

LES RÉCENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.

III.

Je découvrirai Franklin ou le passage, s'était écrit le commandeur Mac-Clure, quand l'amirauté anglaise lui confia le navire l'*Investigator*. Certes, le commandeur Mac-Clure avait le droit de compter beaucoup sur son courage et son habileté nautique ; il avait jadis traversé avec une rapidité extraordinaire le grand Océan, du détroit de Magellan au détroit de Behring, et venait de faire, sous les ordres de James Clerk Ross, la campagne arctique de 1849. Mais le résultat même de cette campagne ne semblait encourager ni l'une ni l'autre de ces espérances. Sir James Clerk Ross n'avait découvert aucune trace de Franklin, dont on n'avait plus de nouvelles directes, depuis le 12 juillet 1845, où il jetait l'ancre devant l'île groënlandaise de Disco, et annonçait son espoir de pénétrer bientôt et sans trop d'obstacles dans le détroit de Lancastre ; ni de nouvelles indirectes, depuis que des navires baleiniers avaient aperçu, quelques semaines plus tard, l'*Erebus* et la *Terror* dans la baie de Baffin, voguant par une belle mer et une brise favorable vers ce détroit dont 200 milles marins les séparaient seulement. Après avoir dépassé l'entrée de ce même détroit, les propres navires de Sir James Ross, l'*Investigator* et l'*Entreprise*, avaient dérivé au Sud, le long du rivage occidental de la mer de Baffin, jusque par le travers de la baie Poud, et s'étaient vus emprisonnés par d'immenses montagnes de glaces. Barrière infranchissable selon toutes les prévisions et qui se rompit presque miraculeusement au moment où on l'espérait le moins. Un ancien compagnon de Franklin, qui avait partagé ses premiers travaux et ses premiers périls, n'avaient pas été plus heureux. Partis de l'embouchure de la branche occidentale du Mackenzie, le Dr. Richardson et le Dr. Raë avaient suivi, en bateau, la côte jusqu'à une baie située entre les caps Hearne et Kendall. Là, l'hiver qui se faisait sentir dans toute sa rigueur et les glaces qui se soudaient en grosses masses et aussi loin que la vue pouvait se porter, des promontoires les plus élevés interceptant la mer, les avaient forcés de regagner leur campement sur les bords du lac du Grand-Ours, sans pousser leurs investigations, comme ils l'avaient voulu, jusqu'à la terre de Wollaston. Dans ce long parcours, les intrépides explorateurs avaient communiqué fréquemment avec les Esquimaux qui déclarèrent n'avoir aperçu aucun navire, et l'examen minutieux de la côte confirmait la vérité de cette déclaration. Dans l'été de 1850, au moment où l'*Investigator* rejoignait la station du détroit de Behring, on ne devait pas même savoir en Europe que le capitaine américain Penny avait découvert sur l'île Beechey, à l'entrée du canal

Wellington, trois tombeaux et quelques autres vestiges de marins européens. Ces vestiges consistaient en un millier de ces caisses de plomb qui renferment les conserves de viande préparées pour les voyages de longs cours. Ils convinquirent le commodore Austin, qui les examina plus tard, que Franklin avait passé l'hiver de 1845 à 1846 dans la baie comprise entre l'île Beechy et le cap Riley. La position des caisses, qui se trouvaient ouvertes et empilées dans un ordre régulier, donnait à croire qu'elles n'avaient été abandonnées qu'après une inspection formelle et pour cause de mauvaise qualité ou de fermentation putride des viandes, ce qui autorisait les craintes les plus sérieuses au sujet des ressources alimentaires de l'expédition, mais laissait intact le voile qui couvrait sa marche et sa destinée.

Ce voile, il ne fut donné ni au commodore Austin et à ses héroïques lieutenants, les Osborne, les Ommaney, les Mac-Clintock, les MacDougall, ni au capitaine Penny de le soulever. En vain explorèrent-ils, sur une étendue de plus de 1200 milles, les pourtours du bassin de Melville ; en vain Ommaney fouilla-t-il les rivages de l'île du Prince de Galles, qui court parallèlement au North-Somerset dans la direction de la terre Victoria, et Mac-Clintock pénétra-t-il jusqu'au delà du cap Dundas, dans les canaux de l'archipel Parry ; en vain Penny interrogea-t-il les rivages des îles Bathurst et Cornwallis et atteignit-il les bords du canal de la Reine, sous le 77^e parallèle. Tant de périls courus en traîneaux ou le long des côtes, tant de souffrances causées par un froid de quarante degrés, l'emprisonnement, pendant dix mois, des vaisseaux américains dans une banquise du canal Wellington, s'ils servaient grandement à la connaissance de régions encore intactes, ne jetaient pas la moindre lumière sur le sort de l'illustre marin ! Le commander Mac-Clure ne devait pas être plus favorisé : mais en cherchant l'*Erebus* et la *Terror* il trouva, comme il l'avait prophétisé, le fameux passage. Le cap Barrow doublé, l'intention de Mac-Clure était de s'élever le plus possible au Nord ; mais une banquise continue et solide le ramena le long du continent américain, lui assignant la route que les embarcations du capitaine Kollet avaient suivie l'année précédente. Au cap Bathurst, après plusieurs jours de lutte contre les courants chargés de glaces, on aperçut une colonne épaisse de fumée qui s'élevait sur le rivage, et on crut entrevoir des tentes et des Européens vêtus de blancs. N'étaient-ce pas des naufragés qui appelaient du secours ? Un canot se détacha en toute hâte du bord et reconnut que la fumée provenait de monticules volcaniques de forme conique, d'une teinte cendrée, et les traces, toutes fraîches de rennes expliquaient la présence et les mouvements des êtres blanchâtres que les vigies de l'*Investigator* avaient signalées. Le 6 septembre, à onze heures du matin, ces mêmes vigies indiquèrent dans la direction du Nord-Est, par les 71°6' de latitude et les 125°54' de longitude occidentale, une terre d'une grande

élévation. A l'Occident, elle servait de base à la banquise et laissait à l'Est, au contraire une espace de mer à peu près praticable. Le commandeur Mac-Clure voulut y prendre pied le premier, suivant l'usage, et lui donna le nom d'île Baring, en l'honneur du premier lord de l'amirauté. Il gravit une hauteur de cinq cent mètres et examina l'aspect de cette terre : un épais tapis de mousse la recouvrait et donnait l'apparence de la verdure à des rangées successives de montagnes, dont les plus élevées mesuraient deux ou trois mille pieds de hauteur. Les eaux qui coulaient des ravins entre leurs pentes semblaient alimenter un grand lac s'élevant au milieu d'une plaine. Des traces nombreuses et récentes de rennes, de lièvres et d'oies arctiques se discernaient aisément. La mer paraissait libre, à part quelques glaçons qui flottaient à l'Est. L'*Investigator* remit aussitôt à la voile et s'engagea dans l'étroit canal qui sépare l'île Baring d'une nouvelle terre dont il venait d'apercevoir, à une quinzaine de milles de distance, les côtes et les hautes montagnes intérieures, revêtues d'une couche de glace et révélant, par la forme de leur pics, une origine volcanique. Elle reçut le nom de terre du Prince Albert. De gros glaçons flottaient dans le canal et emprisonnèrent l'*Investigator* à deux reprises différentes ; deux fois la mer redevint libre et le navire put continuer sa course. D'après l'estime du bord, il ne se trouvait plus qu'à une trentaine de milles de cette série de petits canaux et de méditerranées qui, sous le nom de détroit de Bank, de bassin de Melville, de détroit de Barrow et de détroit de Lancastre, communiquent avec la mer de Baffin, et Mac-Clure se flattait dans cette campagne d'atteindre les parages connus de l'archipel Parry où peut-être il était attendu. Mais le 16 septembre, par 73°10' de latitude Nord et 119°30' de longitude, l'*Investigator* vint se heurter contre une barrière de glaces étroitement soudées aux deux bords du détroit, tandis que le courant variait et le ramenait vers le Sud. Fallait-il chercher un mouillage sur un des points de la côte Sud-Est de l'île Baring, ou rester dans le détroit ? Le premier parti était très-praticable, mais rien n'assurait de ce mouillage, et le navire restait alors exposé, dans un vaste espace de mer, au choc et à la pression des immenses champs de glace que les courants polaires charrient incessamment contre les archipels arctiques. Demeurer dans le détroit, au risque d'hiverner dans la glace même, c'était du moins conserver l'espace conquis, quand l'abandon d'un seul mille pouvait compromettre le sort de la campagne suivante, et rester dans la direction que Franklin avait très-probablement suivie, s'il avait dépassé le cap Walker. Le commandeur Mac-Clure, sous l'empire de ces considérations, se résolut d'hiverner, dans le détroit du Prince de Galles, ou de l'*Investigator*, comme beaucoup de cartes l'appellent à meilleur droit. Dans la prévision d'un désastre, il fit monter sur le pont des provisions pour un an et distribuer aux hommes tous leurs effets de campements : tentes, fourrures, vêtements chauds, bottes fourrées. Les canots Halkett, en caoutchouc, que l'on gonfle d'air à

bord et que l'on transporte avec une extrême facilité sur les épaules d'un seul homme, à travers les glaces de l'accès le plus difficile, furent disposés, et le navire fut revêtu lui-même d'une ceinture matelassée et composée de hamacs gonflés comme des outres, afin de le prémunir contre le choc des glaces. Ces mesures prises, les courses et les excursions géographiques commencèrent. Le commandeur Mac-Clure, un des officiers et six hommes s'assurèrent que le canal de l'*Investigator* communiquait avec les eaux de l'archipel Parry. Cette excursion de 130 milles ne prit que dix jours, et ce fut avec une joie inexprimable, comme il le dit lui-même, que le commandeur planta sa tente sur la ligne même où les cartes de Parry placent la terre de Banks. "Ainsi, ajouta-t-il, mes propres travaux, reliés à ceux de mon illustre prédécesseur, fournissaient la solution tant cherchée du passage septentrional," et la côte Nord-Est de l'île de Baring n'était autre que la terre de Banks. Le lieutenant Crosswell explora l'île de Baring dans toute sa longueur et pénétra jusqu'au 125^e méridien. Mac-Clure et son interprète, M. Miertsching, découvrirent, à l'extrémité Sud-Est du canal, sur une presqu'île qui le sépare de l'entrée de Minto, une tribu nouvelle d'Esquimaux. Très-inquiets d'abord à la vue des blancs qu'ils voyaient pour la première fois, ces Esquimaux, bonnes et simples créatures, accueillirent très-bien les *kablounas*, comme ils appellent leurs hôtes. Ils leur apprirent que la côte Sud-Ouest de la terre du Prince Albert se prolonge, en contournant beaucoup de golfes, jusqu'en face du continent américain, et se confond par conséquent avec l'île de Wollaston des voyageurs Dease et Simpson, et la terre Victoria du docteur Raë. Ces Esquimaux parlaient le même langage que leurs congénères du Labrador, et cette circonstance qui ne laissa pas d'étonner le commandeur Mac-Clure, en établissant l'unité des dialectes esquimaux, vient confirmer les vues du docteur Latham sur l'analogie des idiomes de l'extrême nord de l'Asie et de l'Amérique polaire.

C'est toujours un moment solennel et plein d'anxiété, celui où un navire voit se rompre les amas de glaces qui, depuis de longs mois, le retenaient captif. Le mois de juillet est le cœur de l'été dans ces parages. Un silence relatif a succédé aux détonations et aux mugissements des avalanches pendant l'hivernage. La débâcle finie, les eaux roulent avec un faible murmure entre leurs hautes berges. Dans les vallons abrités, l'anémone et le pavot étalent leurs corolles d'or ; le saxifrage ses boutons pourprés ; l'oseille ses feuilles à la teinte légèrement rosée. Le saule nain, avec sa riche verdure, console et réjouit l'œil du voyageur. Sa pensée se reporte involontairement vers les grands arbres, les épais gazons, les grandes eaux, la riche flore du pays natal, qu'il ne reverra jamais peut-être, et que cette triste réflexion lui rend encore plus cher. C'est là que le phalantrope, le bouvier, le bruant dressent leurs nids ; c'est autour des petits lacs que forme la fonte des neiges que s'ébattent le grand et le petit eider, le plongeon, le bernache ; c'est sur la saillie de

quelque roc blanchi que le goëland fait entendre sa plainte, qui ressemble aux pleurs d'un enfant ; la mouette ses accents criards. A cette époque de l'année, la nuit n'interrompt jamais ces scènes. Douze heures durant, le soleil s'élève dans le ciel ; pendant les douze autres heures, il s'incline sur l'horizon, sans jamais y toucher. De huit heures du matin à quatre heures du soir, on remarque toutefois, en dépit du soleil, un changement sensible dans l'atmosphère : la lumière se dégrade, les teintes du ciel et de la mer sont moins vives, les ombres moins tranchées ; les oiseaux se perchent sur leurs gîtes habituels. C'est la nuit ou plutôt le crépuscule polaire, dont tous les explorateurs de ces mers ont vanté le charme étrange et puissant. On n'oublie pas ce spectacle, dit le narrateur de l'expédition, quand on l'a vu une fois : " Il n'est pas d'hommes même parmi les plus inaccessibles aux grandes et belles impressions qui ne devra confesser en présence de telles merveilles, l'éclatante vérité des versets dans lesquels la Bible décrit la création et la déclare bonne et parfaite dans toutes ses phases."

Le 17 juillet 1851, l'*Investigator* se vit libre et reprit sa marche. Mais presque aussitôt le voisinage de champs de glace le força de s'amarrer à l'abri de l'un d'eux. Les vents et le courant le ramenaient incessamment vers le sud du canal, tandis qu'il s'efforçait d'en franchir la passe Nord-Est. Le 16 août, il n'en était plus éloigné que de huit ou neuf lieues, quand une banquise impénétrable lui barra le chemin. Le Commandeur Mac-Clure prit alors le parti de virer immédiatement de bord et de chercher, le long de la côte occidentale de l'île Baring, un passage au Nord entre la terre et la banquise. Ce plan réussit, et trois jours plus tard, l'*Investigator*, ayant contourné toute la partie méridionale de l'île, atteignait, à deux degrés plus au nord, son promontoire Nord-Ouest, qui reçut le nom de Prince Albert. Mais là, de nouvelles tribulations attendaient nos intrépides marins : une barrière de glace appuyée à la côte leur fermait le chemin et un champ flottant vint choquer le navire et le soulever de six pieds sous sa quille. Quelques jours plus tard, un autre champ d'une grande étendue, heurtant sans doute d'une de ses pointes sous-marines le bloc de glaces auquel l'*Investigator* était amarré, le redressa jusqu'à hauteur de la vergue de misaine. Quel moment de profonde anxiété ! La glace heureusement se rompit et dérivait à droite et à gauche du bloc, qui rentra lui-même, après quelques oscillations, dans sa position primitive, mais sans reprendre sa stabilité. Quelques heures plus tard il dérivait à son tour et entraînait avec lui le navire qui suivait, ses amarres doublées, cet étrange remorqueur, broyant sous sa carène les paquets de glaçons que le bloc brisait et recevant en poupe les assauts violents des masses emportées dans son sillage. Cette course avait fortement endommagé le gouvernail : il venait à peine d'être réparé que le mouvement de la mer recommença et entraîna le navire vers le delta noyé d'une large rivière, où les débris accumulés des glaces du large formaient de véritables

montagnes. Pris entre ces deux obstacles, il ne restait à l'*Investigator* que l'alternative d'un naufrage à la côte, s'il coupait ses amarres, ou d'un écrasement inévitable, s'il gardait sa position. Mac-Clure, dans le détroit du Prince de Galles, avait eu recours, dans une circonstance analogue, à l'emploi du pétard. Il envoya son maître canonnier en planter un, à travers mille périls, dans les flancs de la glace qui faisait obstacle. L'explosion ne produisit que quelques légères fissures. L'*Investigator*, cependant, se rapprochait toujours de l'écueil, et l'équipage, réuni sur le pont, attendait dans une émotion solennelle le moment d'un choc devenu inévitable. Quoique l'abordage eut lieu par l'avant, la secousse fut si terrible que les mâts en furent ébranlés dans leur base, et la charpente dans ses profondeurs. A ce moment, le commandeur ordonna de lâcher toutes les amarres, dans l'espoir de trouver au moins sur la plage, qui était doucement inclinée, un asile pour l'hiver, tandis que le séjour dans les glaces rendait inévitable l'écrasement du navire. Ce commandement n'était pas exécuté que la mine fendait le champ de glace en trois morceaux, et que l'*Investigator* qui donnait de la bande à tribord d'une manière effrayante, se relevait, sans autre avarie que la perte d'une partie de sa doublure de cuivre roulée comme une feuille de papier.

Le cap Austin doublé, les glaces se montrèrent moins formidables et la mer moins tourmentée. L'*Investigator* se trouvait alors sous le vent des hautes terres aperçues sur l'île Melville au nord du cap Dundas, au débouché occidental, par conséquent, de cette série de bras, de mer qui commencent au détroit de Lancastre. Mais une nappe de glaces, solide, uniforme et continue, et qui ne s'était pas rompue peut-être depuis 1849, époque où elle arrêta les vaisseaux de Parry, s'étendait au Nord et à l'Orient. Il fallait se résigner à un second hivernage, dont le commandeur Mac-Clure choisit le lieu, sur la côte septentrionale de l'île Baring dans une petite baie. Il lui donna le nom de baie de la Merci, en souvenir reconnaissant des dangers auxquels la Providence l'avait soustrait, depuis son entrée dans ces mers. Au mois d'avril 1853, l'*Investigator* s'y retrouvait encore, et des mesures venaient d'être prises pour le rapatriement de l'équipage, moitié par le port Léopold et la baie de Baffin, moitié par la voie du Mackensie et des établissements de la baie d'Hudson. Le départ avait été fixé au 16. Le 6, le commandeur Mac-Clure et le lieutenant Creswell se promenaient sur la glace marine, assez loin du vaisseau ; tout à coup ils voient apparaître du côté du Nord un point blanc qui semblait voler plutôt que courir. Ils croient d'abord qu'un ours poursuit un des leurs et se portent dans cette direction ; mais ils reconnaissent bientôt que la figure en marche n'appartenait à personne du bord. Cet être, quel qu'il fût, agitait les bras en l'air et poussait des cris que l'éloignement rendait inintelligibles. On se rapproche, on se joint enfin, et un cri s'échappe de la poitrine de Mac-Clure.

— Qui êtes-vous, d'où venez-vous au nom du ciel ?

(A continuer.)

LES INFINIMENT PETITS.

Cause du Choléra, des maladies des Vers à soie et de celles du vin.

I

L'origine du choléra, du typhus, de la fièvre jaune, des fièvres intermittentes et en général de toutes les maladies endémiques, n'est déjà plus un mystère. Les expériences poursuivies depuis un certain nombre d'années par plusieurs savants, tendent à démontrer que ces terribles maladies sont le résultat d'une fermentation produite dans les organes par des plantes et des animaux microscopiques.

C'est l'opinion que M. Lemaire défendait tout dernièrement à l'Institut de France avec une profonde conviction.

Le savant docteur s'est assuré que les gaz et vapeurs qui s'exhalent des corps en putréfaction, entraînent des microphytes et des microzoaires qui restent en suspension dans l'atmosphère et pénètrent ensuite dans l'organisme par les voies respiratoires et les pores de la peau.

Il a constaté la présence de bactériidies et de vibrions dans le sang des typhiques et des variolés, dans les déjections des dyssentériques et des cholériques, ainsi que l'ont fait plusieurs micrographes distingués.

Il a fait en outre sur lui-même des expériences, dans l'état de santé, dans le but de rechercher si un régime exclusivement végétal ou animal exerce une influence sur le développement des infusoires. Ces expériences lui ont constamment donné des résultats négatifs. Ayant été atteint quelque temps après d'une violente attaque de choléra, il se hâta de reprendre ses études, dès qu'il eut assez de force pour se tenir debout. Entendons-le nous exposer lui-même ses observations :

“ Alors je trouvai dans les déjections des myriades de bactéries, des vibrions linéole, rugule et chaînette. Plusieurs de ces derniers avaient sept anneaux. Il y existait aussi des *spirillum volutans*, des monades et des *cercomonas crassicauda*. Cette observation déjà bien importante, le devint plus encore par une troisième que j'ai faite. Deux mois après le début de la maladie, étant complètement rétabli, j'examinai ces matières au microscope, je n'y trouvai plus d'infusoires. C'était donc bien au choléra que leur présence était due.

Ayant transpiré abondamment, je constatai, dans les matières recueillies sur diverses régions de la peau, des spores et une quantité considérable de bactéries et de petits vibrions. Forcé de négliger pendant huit jours les soins de ma bouche, j'y trouvai en abondance des bactéries, des vibrions, des spirillum et des monades.

Quittant un gilet de flanelle que je portais depuis quatre jours, je le fis laver, encore chaud et humide, dans une petite quantité d'eau distillée.

J'examinai immédiatement le liquide au microscope : "j'y retrouvai les mêmes espèces de microphytes et de microzoaires dont j'avais constaté l'existence sur la peau."

A côté de ces remarquables expériences il faut en mentionner d'autres, peut-être encore plus concluantes, faites sur divers animaux en santé. Elles consistaient à injecter dans les veines de ces animaux du sang recueilli sur des sujets atteints de typhus ou de variole et contenant des infusoires. Chaque fois les infusoires se sont multipliés au point de déterminer des symptômes formidables et même la mort. Du sang normal injecté de la même manière n'a jamais amené aucun désordre.

Si le typhus et les autres fièvres de cette nature ont réellement pour cause les infusoires, on devra, en faisant périr ces êtres microscopiques, arrêter les progrès du mal et l'empêcher de se transmettre soit par contact, soit par inoculation, soit par les émanations. M. Lemaire a effectivement obtenu des guérisons nombreuses, prévenu la contagion, en administrant convenablement l'acide phénique et autres liquides propres à tuer les infusoires.

Nous devons rappeler que des expériences analogues à celles que nous venons de décrire ont été faites en Canada par un médecin aussi savant que modeste et à qui il ne manque pour devenir un des hommes marquants de l'époque, qu'un milieu plus favorable au développement de ses belles facultés. Nous voulons parler du docteur Crevier, de St. Césaire.

M. Crevier a recueilli à des époques et des lieux différents de l'eau croupie contenant des matières végétales et animales en décomposition. Il s'est assuré, au moyen d'un puissant microscope, que cette eau renfermait un grand nombre de microphytes de la nature des algues. Il a respiré les vapeurs de cette eau et a pu, chaque fois, s'inoculer la fièvre et la cholérine ; chose remarquable, il a retrouvé ensuite dans son sang et les autres humeurs du corps les mêmes êtres microscopiques qu'il avait d'abord aperçus dans l'eau corrompue !

Longtemps auparavant M. Crevier, ayant eu occasion de soigner des cholériques, avait fait des recherches microscopiques dans leurs déjections, au risque de sa santé. Il y découvrit de nombreux infusoires qui ne se rencontraient jamais dans l'homme bien portant et parvint, après plusieurs essais, à composer un liquide qui les fait périr très promptement. Ce remède a depuis fait ses preuves et on ne saurait trop en recommander l'usage dans le traitement de la dyssenterie, de la cholérine et du typhus contre lesquels les médications ordinaires sont si souvent inefficaces.

II

Il existe d'autres maladies qui, si elles ne s'attaquent pas directement à l'homme, l'atteignent du moins dans ses intérêts les plus chers, et ici encore nous nous trouvons en présence des infiniment petits ! Qu'il nous

suffise de citer la maladie des vers à soie et les maladies multiples du vin. La première a déjà compromis de plusieurs milliards la fortune publique en France seulement. La seconde nous condamne à ne boire que des vins frelatés, mêlés à des drogues infernales nécessaires pour les empêcher de s'aigrir ou de contracter un mauvais goût.

Eh bien ! un seul homme, dont la science est fière à bon droit, a suffi pour découvrir la cause du mal et y porter remède : Cet homme est M. Pasteur, membre de l'Institut de France.

L'œil armé du microscope, M. Pasteur a suivi attentivement le vers à soie durant toutes les phases de son développement, depuis le moment où il sort de la *graine*, c'est-à-dire de l'œuf, jusqu'à celui où, devenu chrysalide et renfermé dans son enveloppe soyeuse, il se transforme en un beau papillon. Ces expériences, entreprises à la demande du gouvernement, ont été poursuivies pendant plus de deux ans et dans plusieurs régions séricicoles.

La conclusion à laquelle est arrivé le savant académicien, c'est que la maladie des vers à soie est due à des corpuscules de nature organique, analogues aux globules du sang, et que cette maladie est à la fois héréditaire et contagieuse.

Ce qui prouve l'hérédité, c'est que les vers couverts de corpuscules proviennent presque invariablement d'une graine infectée elle-même ou du moins fournie par des papillons corpusculeux.

Ce qui prouve la propagation par simple contagion, c'est qu'on peut rendre malades des vers parfaitement sains en soupoudrant de corpuscules les feuilles de mûrier qui leur servent de nourriture.

Un seul repas par jour avec ces feuilles salées, alternant avec deux ou trois repas de feuilles ordinaires, amène en quelques jours une mortalité qui s'élève à 20, 50, 80 pour cent du nombre total des vers.

M. Pasteur est porté à croire que le mal dont on se plaint a toujours existé, mais à un moindre degré. Il sévit certainement au Japon, car dans des graines provenant de ce royaume il s'en trouve de corpusculeuses. Des cocons conservés au Conservatoire des arts et métiers, et remontant à l'année 1838, époque à laquelle on était encore loin de se plaindre de la maladie actuelle, offraient aussi en abondance des corpuscules. Enfin, on a constaté que les anciennes éducations, même les plus rémunératrices n'en donnaient pas moins lieu à une mortalité de 40 à 50 pour 100. Il est donc probable que la mortalité a été due dans tous les temps aux causes actuelles. Si les effets sont maintenant plus désastreux, c'est à une éducation faite sans soins, sans propreté, qu'on le doit.

Lorsqu'on laisse se développer des corpuscules sur des papillons, dit M. Pasteur, les humeurs de ces insectes éprouvent une altération plus ou moins profonde, d'où résultent des apparences morbides diverses qui sont qualifiées de noms spécifiques, mais qui au fond n'ont qu'une même origine.

Il suit de ces données que pour écarter la maladie il faudrait faire un choix, au microscope, de papillons sains, prendre dans la graine de ces papillons celle qui est totalement exempte de corpuscules et enfin placer cette semence en des lieux qui n'aient pas été infectés.

Il y a un an que les conseils qu'on vient de lire ont été donnés. M. Pasteur a été le premier à les mettre en pratique et un succès merveilleux est venu donner raison à ses prévisions. Voici ce qu'il écrivait, il y a peu de temps, à son illustre maître en Chimie, M. Dumas.

“ Mon cher maître, je voudrais que vous fussiez à Paillerois (Basses-Alpes), vous y verriez un grainage organisé sur la plus vaste échelle et que M. Raibaud-Lange se dispose à agrandir encore. J'ai déjà pu choisir 26 chambrées, formant un total de 1,200 kilogrammes de cocons. La graine a été faite au microscope. Les réussites ont été admirables et générales. Je suis donc très satisfait de cette campagne, bien que je sois le premier à comprendre qu'il y ait encore beaucoup à faire. La marche de mes études est lente, mais j'ai la confiance d'avoir établi des principes sûrs qui rapprochent le but. Par exemple, j'avais affirmé que pas une seule des graines choisies au microscope par le procédé du grainage dont je vous décrivais tout à l'heure une si belle et si heureuse application chez M. Raibaud-Lange, ne périrait de la maladie des *morts-flats* la récolte irait au double du chiffre de l'ancienne prospérité. Or je ne connais pas un seul fait qui soit venu démentir ces prévisions.”

La maladie des *morts-flats*, dont parle M. Pasteur, est tout à fait distincte de celle des corpuscules. Elle se manifeste dans la chrysalide et le papillon, par une sorte de ferment en grains de chapellet. Maintenant que la cause en est connue, le microscope suffira pour la prévenir comme l'autre, de sorte que nous pouvons nous attendre à voir sous peu le commerce de la soie atteindre et dépasser beaucoup son ancien état de prospérité. Que nos élégants et élégantes se réjouissent, M. Pasteur leur promet les toilettes les plus brillantes aux prix les plus réduits !

III

Les amis de Bacchus n'ont pas moins lieu de se réjouir. Le savant académicien est arrivé, par ses recherches sur les êtres organisés microscopiques, à des résultats fort importants sur les causes des maladies des vins et sur les moyens de les prévenir. L'ouvrage qu'il a publié sur ce sujet d'un si grand intérêt commercial, lui a valu un des grands prix de l'exposition universelle de 1867.

M. Pasteur attribue à des *mycodermes* les altérations du vin, et c'est à bon droit qu'il fait peser sur ces êtres imperceptibles à l'œil nu la haine des buveurs.

Selon lui, les maladies des vins aigres, des vins tournés, montés, des

vins filants ou atteints de la graisse, des vins amers, sont dûs à des végétations parasitaires microscopiques qui trouvent dans le vin les conditions favorables à leur développement et qui l'altèrent soit par soustraction de ce qu'elles lui enlèvent pour leur nourriture propre, soit par la formation de nouveaux produits qui sont un effet même de la multiplication de ces parasites dans la masse du vin, etc., etc., détail digne d'attention, chaque maladie des vins est produite par l'existence de parasites différents selon l'altération du liquide. On peut se convaincre de l'exactitude de cette affirmation en examinant attentivement au microscope soit la fleur du vin, soit les résidus qui se forment au fond des bouteilles ou des tonneaux.

C'est à tort qu'on a attribué jusqu'ici à la présence de l'air les altérations du vin, car si l'excès d'aération est un mal, le défaut d'aération en est encore un plus grand.

“ L'usage des tonneaux de bois,” dit M. Pasteur, “ usage qui entraîne une aération lente et sensible du vin, est nécessité bien plus par les conditions du vieillissement du vin que par la commodité que peut présenter cette nature de vases pour le conserver. Des vases imperméables ne conviendraient pas, le vin y resterait vert à moins de très-fréquents soutirages.”

Le remède proposé par M. Pasteur pour détruire les parasites, cause première et à peu près unique des maladies du vin, consiste à le porter à la température de 60 degrés.

Le gouvernement français, après avoir constaté les excellents résultats de ce procédé dans les caves de différents propriétaires de vignobles ou marchands de vin qui en font usage, et surtout dans les produits embarqués sur le *Jean-Bart*, pendant la campagne de 1866, a décidé que trois nouvelles épreuves seraient immédiatement mises à exécution.

“ La première consiste à embarquer trente-et-une barriques de vin chauffé, sur la *Sybille*, qui entreprend en ce moment un voyage de circumnavigation sous le commandement du capitaine Brossolet.

“ La seconde repose sur l'envoi fait au Gabon de 70,000 litres de vin chauffé sous les yeux d'une commission.

“ La troisième aura pour objet une autre expédition de vin chauffé s'élevant à 1,000,000 de litres pour la Cochinchine.

“ Nos marins, accoutumés à voir passer les vins à l'aigre sous l'influence de la mer ou celle du séjour dans les pays chauds, suivent ces expériences avec la plus vive sollicitude. Ils sont certains, car le succès n'est plus douteux, qu'elles amèneront une grande amélioration dans le régime et par suite dans l'état sanitaire des équipages.*

L'exemple que donne l'administration de la marine en France, sera utile

* Rapport sur le chauffage du vin, par M. Lapparent, chef de la commission nommée par le gouvernement.

aux autres administrations, aux grands établissements, aux propriétaires et aux négociants en vin qui ne voudront pas négliger un moyen si efficace et si peu coûteux pour *assurer* le vin contre toute altération et lui donner immédiatement, car c'est là un des avantages de ce procédé, toutes les qualités qu'il aurait acquises par le vieillissement.

Nous souhaitons pour notre part qu'on se hâte d'en faire l'essai en Canada, surtout pour le vin de messe qu'il est si difficile de conserver dans de bonnes conditions.

Les expériences faites à Toulon sous la direction de M. Lapparent, dit le rapport déjà cité, ont été faites avec le réfrigérant de M. l'ingénieur Perroy, employé jusqu'ici seulement pour la distillation de l'eau de mer. La vapeur y entre à trois atmosphères. Pour en faire un *chauffe-vin* parfait, il a suffi de substituer à l'eau de mer réfrigérante le vin qu'il s'agissait de chauffer. On y a fait passer 65,000 litres en deux jours avec une dépense de trois centins environ par tonneau, laquelle sera réduite presque à moitié, quand un chauffe-vin recevra dans son serpentin celui qui sortira du premier appareil, et permettra d'en recueillir ainsi l'excès de température dans le vin frais destiné au chauffage.

En d'autres termes—et pour rendre plus facile à saisir la marche de l'opération—ayez un appareil de distillation, faites passer dans le serpentin de cet appareil de la vapeur à 134 degrés centigrades, ce qui correspond à une tension de trois atmosphères ; au lieu de remplir d'eau froide ou de glace le vase qui entoure le serpentin et qui porte le nom de *réfrigérant*, mettez-y votre vin et retirez-le aussitôt qu'un thermomètre que vous aurez eu soin d'y plonger marquera 60 degrés centigrades. Tout cela est simple et d'une exécution facile pour le premier distillateur venu.

N. N.

REVUE SCIENTIFIQUE.

QUELQUES QUESTIONS D'HYGIÈNE.

SOMMAIRE.—Fétidité de l'haleine, ses causes, ses remèdes.—Empoisonnements par les tuyaux de plomb ; inconvénients de ces tuyaux dans les conduites de gaz et des eaux ménagères.—Tuyaux doublés d'étain de M. HAMON.—Nouveau système d'arrosage par l'emploi des sels déliquescents.

Rien de plus fréquent qu'une haleine empestée, et nous devons ajouter rien de plus pénible non seulement pour celui qui est atteint de cette infirmité, mais encore et surtout pour ceux qui sont appelés à vivre avec lui.

La fétidité de l'haleine a des causes multiples : le mauvais état de la bouche, l'usage de substances à odeur forte, les digestions pénibles, sont les plus ordinaires.

Combien de personnes qui négligent de se laver la bouche, qui laissent s'accumuler entre leurs dents des débris de toutes sortes !

Ces matières, végétales ou animales, ne tardent pas à se corrompre sous l'influence de la chaleur et de la salive. Si on les examine alors au microscope, on les trouve infectées d'animalcules dont une espèce ressemble assez bien à l'anguille, et le nombre en est si prodigieux, que toute la masse semble vivante. Est-il étonnant que l'haleine en traversant une telle bouche contracte une odeur repoussante ?

Le mal provient parfois de quelque dent cariée ; dans ce cas les soins ordinaires de propreté ne suffiraient plus et l'on doit s'empresse de faire extraire cette dent ou du moins de la faire obturer.

Une haleine à odeur aigre indique généralement un estomac en désordre : des gaz acides se dégagent et, remontant par l'œsophage dans la bouche, s'échappent avec les produits de la respiration.

Les médecins prescrivent alors le bicarbonate de soude, à la dose d'une cuillerée à café, dans un verre d'eau sucrée, après chaque repas.

Chez certaines personnes l'odeur de l'haleine est tellement forte que le bicarbonate de soude serait impuissant à la désinfecter. A ces personnes M. Préterre, fort compétent en ces matières, prescrit la solution suivante :

Eau.....	2 livres,
Acide phénique....	18 grains,
Ou bien : Eau.....	2 livres,
Permanganate de potasse.....	180 grains.

“ Se gargariser plusieurs fois par jour la bouche avec une de ces deux solutions, et en avaler une cuillerée à café.”

L'acide phénique est plus actif que le permanganate, mais il laisse dans la bouche une légère odeur de goudron. Quant au permanganate lui-même, si on en fait usage, il faut bien se garder de le mélanger avec des sirops, parceque le sucre a la propriété de le décomposer et d'en faire une substance qui est absolument sans action.

—Rien de plus communément employé que les tuyaux de plomb et cependant rien de plus nuisible au dire des médecins d'accord en cela avec tous les chimistes.

L'eau que vous buvez, celle qu'on emploie pour la cuisson de vos aliments, vous arrive par des tuyaux de plomb? eh bien! cette eau est malsaine, elle contient des principes délétères. Voici comment :

L'eau, qu'elle provienne d'une rivière ou d'une source, contient en dissolution de l'air et conséquemment de l'oxygène et de l'acide carbonique ; or, le plomb, en présence de ces deux substances, est attaqué, transformé en une matière saline qui s'appelle le carbonate de plomb ; mais ce carbonate est un poison d'une extrême violence, c'est lui qui occasionne ces épouvantables douleurs d'intestins connues sous le nom de *Coliques des peintres* et de *miserere*, et si vous ne les ressentez pas à votre tour, c'est que l'eau dont vous faites usage ne contient la substance toxique qu'en faible proportion. Si faible toutefois que soit la quantité de carbonate entraîné par l'eau, vous n'en subissez pas moins un empoisonnement lent, et c'est de là que proviennent ces maladies de langueur, ces mille accidents que le docteur ne sait souvent comment combattre, parce qu'il n'en soupçonne pas la véritable cause.

Allez chez le distillateur et vous verrez de grandes chaudières placées sur le feu et remplies de vin ou d'autres spiritueux. La chaleur fait bientôt bouillir les liquides et les transforme en des vapeurs qui viennent se condenser dans de très-longes tuyaux contournés sur eux-mêmes et qui pour cette raison portent le nom de *serpentins* ; or, ces serpentins sont en plomb et l'on sait que les liqueurs spiritueuses telles que le vin, la bière, le cidre, etc., possèdent à un degré beaucoup plus élevé que l'eau la propriété de dissoudre le plomb, de le transformer en un sel vénéneux. N'est-ce pas là un véritable danger ? Le plomb n'est-il pas en grande partie la cause des funestes effets que la boisson produit chaque jour parmi nous ?

Vous êtes éclairé au gaz et c'est par des tuyaux de plomb que ce gaz vous arrive ? Vous devez vous attendre alors à voir vos tuyaux obstrués dans un avenir plus ou moins rapproché, car le gaz corrode le plomb et occasionne des dépôts pulvérulents. Ces crasses qui se forment dans l'intérieur des tuyaux constituent un obstacle sérieux au libre écoulement du gaz et diminuent l'éclat de la lumière au point de nécessiter de fréquents nettoyages. A la longue le tuyau finira par se percer et alors se déclareront des fuites dont les dangers peuvent devenir extrêmement graves.

L'effet dont nous venons de parler se remarque encore davantage dans les conduites des eaux ménagères, et l'obstruction qui en est la suite est assurément une cause de désagréments nombreux.

Ainsi il est bien constaté que les tuyaux de plomb offrent de grands inconvénients. Mais alors, dira-t-on, pourquoi ne pas les avoir mis de côté depuis bien longtemps ? Pourquoi ? c'est très-facile à expliquer.

Le plomb est un métal abondant dans la nature, un métal qui se laisse

travailler avec la plus grande facilité, qu'on peut étirer, recourber, comme on le veut, et qui coûte beaucoup moins que ceux qu'on aurait pu lui substituer. Il y avait à choisir entre la bourse et la vie, on a sacrifié la vie pour sauver la bourse.

Quelqu'un a voulu, à une certaine époque, réagir contre le mal, il a proposé des tuyaux d'étain, et n'a pas réussi à les faire accepter. Mais voici qu'un inventeur, M. Hamon, vient enfin de concilier sous les intérêts.

Après plusieurs essais tentés dans cette voie, M. Hamon est parvenu à construire un tuyau d'étain recouvert de plomb et qui paraît remplir toutes les conditions désirables sous le rapport multiple de l'hygiène, de la solidité, de la durée et de la modicité du prix. Il consiste en un véritable tuyau d'étain recouvert d'un tuyau de plomb et dont l'épaisseur variable à volonté, n'est jamais inférieure à un sixième de ligne.

Il ne s'agit pas ici d'un simple étamage par voie de fusion à la surface du plomb, mais bien d'un doublage parfaitement adhérent produit par le refoulement simultané de deux cylindres concentriques de plomb et d'étain. De ce double refoulement, effectué par une presse hydraulique sous une pression énorme, résulte une masse homogène, compacte, inaltérable, qu'il serait impossible d'obtenir par d'autres moyens.

Les tuyaux doublés d'étain conservent indéfiniment leur surface lisse et régulière, ne s'engorgent point et ne donnent naissance à aucun produit nuisible, ils ont ainsi des avantages incontestables sur les tuyaux de plomb, particulièrement au point de vue de l'hygiène. De nombreuses applications ont du reste permis d'apprécier tous ces avantages.

« L'ingénieuse invention de M. Hamon, dit une Revue Scientifique de Paris, a été l'objet de plusieurs rapports favorables du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de la Seine, de la Société académique de Nantes, de M. de Lapparent, directeur des constructions navales au ministère de la marine, des ingénieurs du Conservatoire impérial des arts et métiers, du Conseil général des bâtiments civils. Enfin, le sénateur préfet de la Seine a prescrit au directeur du service d'architecture et des beaux-arts de la ville de Paris l'emploi des tuyaux doublés d'étain dans les constructions municipales.

En résumé nous croyons que ce n'est pas seulement un progrès, mais bien la solution d'un difficile problème que réalise le nouveau système, et nous nous faisons un devoir d'en recommander l'adoption.

Nous apprenons, par le *Scientific American*, qu'un brevet d'invention a été pris, en septembre dernier, à Londres, pour une nouvelle méthode d'arrosage des rues, consistant dans l'emploi de sels déliquescents.

De nombreux essais ont depuis lors été tentés dans le but d'étudier la valeur de cette invention, et les résultats obtenus paraissent très-favorables à son adoption.

On évalue à 500,000 piastres la somme employée, chaque année, pour

l'arrosage des rues de Londres et, malgré cette énorme dépense, la poussière ne se trouve abattue que très-imparfaitement. Depuis longtemps on réclamait un moyen plus efficace ; c'est ce qui a amené la découverte dont nous parlons.

La composition employée est une dissolution d'une demi livre ou d'une livre de chlorures de calcium et de sodium dans un gallon d'eau. Les sels sont introduits dans un grand tonneau qu'on remplit ensuite d'eau. Peu de temps après la dissolution est complète et peut être employée sans autres préparatifs.

L'effet du nouvel arrosage est basé sur la propriété qu'ont les chlorures de retenir l'humidité par l'affinité très-grande qu'ils ont pour l'eau. La sécheresse ayant été considérable à Londres durant les derniers mois, on se trouvait dans des conditions très-défavorables au succès des expériences et néanmoins elles ont réussi au-delà de toute espérance, d'après les rapports qui en ont été faits.

L'effet produit sur les chemins macadamisés a été surtout remarquable : la couche superficielle a acquis, au contact de la dissolution, une consistance, une dureté telle que, même après qu'elle avait été complètement desséchée, on ne voyait aucune poussière s'élever sur le passage des piétons et des voitures. On n'apercevait nulle part cette boue que laisse après lui l'arrosage par l'eau pure : la surface était raffermie et exempte de débris.

Les avantages du nouveau système peuvent se résumer ainsi : il raffermi les chemins et les rend plus durables ; il exerce un effet salutaire sur la santé parce que les chlorures sont antiputrides ; enfin il n'exige que des arrosages peu fréquents et réduit de beaucoup les frais de charriage de l'eau.

Les propriétaires des magasins situés sur les lieux où la dissolution saline a été essayée, sont tout-à-fait en faveur du nouveau système. Ils ont certifié que les vitres de leurs devantures sont restées parfaitement propres et que le dimanche leurs rues offraient une promenade agréable, tandis que partout ailleurs on voyait s'élever des nuages de poussière.

Le chlorure de sodium (sel marin) se trouve en grande quantité et à bas prix dans le commerce. Celui de calcium, il est vrai, n'a pas été encore employé sur une large échelle, mais rien ne s'oppose à sa fabrication en grand, de sorte qu'il n'y a aucune difficulté pratique dans l'adoption du nouveau système. La ville de Calcutta, dans les Indes orientales, est décidée à en faire l'essai. Cette tentative sera certainement décisive, car dans cette ville on est comme suffoqué par la poussière, ce qui tient sans aucun doute à la nature de ses pavés qui sont tous en brique et se laissent facilement écraser sous les roues des lourdes voitures. Il serait de notre intérêt que la Corporation de Montréal chargeât quelqu'un de ses membres de suivre ces intéressantes expériences de près, car nous ne savons ce qu'il faut détester le plus, ou de la poussière qui vient si souvent endommager nos poumons, ou de l'humidité malsaine qui résulte des méthodes employées pour abattre cette poussière.

BIBLIOGRAPHIE.

Les vrais amis de la science.—Formation d'une bibliothèque de paroisse.—Collections de livres, leur valeur.—Bibliothèque de Lille,—de la Famille, etc., etc., etc.

1.

Dans l'histoire des Bibliothèques, nous ne voyons pas que les Réformateurs Luthériens du XVI^e siècle, que l'on ne cesse de nous présenter comme les amis les plus dévoués des arts et des sciences, aient été tant soit peu favorables au développement des bibliothèques. Au nom de leur principe général, la *Bible* et la *Bible seule*, ils allaient, emportant les villes et les monastères d'assaut, dispersant ou livrant aux flammes les riches manuscrits qu'avait amassés la patience intelligente des moines. Les Calvinistes surtout se distinguèrent entre ces fanatiques ennemis des lumières et des livres, et ils ont eu de vaillants imitateurs dans les révolutionnaires de 1793 et de toutes les époques. Tandis que l'Eglise et la papauté, dans tous les siècles, ont élevé aux lettres de riches sanctuaires, les hérétiques, émules des Barbares et moins excusables, éclairèrent le monde des lueurs sinistres des buchers où disparaissaient les fruits de l'épargne et des travaux des papes, des Evêques et des moines.

Les Barbares, les hérétiques et les révolutionnaires ont été plus que l'ignorance, plus que les vers et la poussière, les ennemis des Bibliothèques. A Julien l'apostat joignez les Vandales, les Turcs, les Normands, les Iconoclastes, les réformateurs du XVI^e siècle et les révolutionnaires de tous les âges, vous connaîtrez les véritables ennemis et les destructeurs de ces vastes collections de livres et de manuscrits que les amis des sciences ont formé à toutes les époques. Ainsi tandis que St. Jérôme, St. Pamphile, St. Grégoire de Naziance fondaient des bibliothèques dont l'histoire a parlé avec éloge, la riche bibliothèque fondée à Byzance par Constantin périssait, en un seul jour, par l'ordre de Léon l'Isaurien, empereur hérétique, chef des Iconoclastes : 30,000 volumes furent à la fois livrés aux flammes, et là périt ce fameux exemplaire de l'Odyssée et de l'Iliade d'Homère, écrit en lettres d'or, sur un boyau de dragon de 120 pieds de long. Les pertes que les sans-culottes du dernier siècle ont causé à la science sont incalculables. Depuis plus de soixante ans, la France, travaille à en relever les ruines, elle n'a pu y réussir. Il y a d'ailleurs des pertes qui sont à jamais irréparables.

Nous n'insistons pas d'avantage sur ce point, car nous sentons qu'il est temps d'arriver à notre but, la formation des Bibliothèques Pariossiales et populaires.

Cette œuvre est devenue, de nos jours, un besoin si général, que Nos Seigneurs les Evêques, assemblés en concile, s'en sont vivement émus, Mgr. de Montréal a fortement recommandé cette œuvre importante à Messieurs les curés.

Cette préoccupation du reste est universelle dans l'Eglise, et l'Episcopat français en particulier, en face de la propagande révolutionnaire et protestante, encourage de tous ses efforts la propagande catholique.

Dans sa haute sollicitude pour le bien général de l'Eglise, le Souverain-Pontife, plus d'une fois, a signalé lui-même d'une manière spéciale les ravages causés par les mauvais livres.

“ Sans parler de tant d'autres choses, disait, il y a quelques années, Sa Sainteté (1864), ne sommes-nous pas trop souvent réduits à voir les plus mauvais adversaires de la vérité se répandre partout, à les voir non seulement persécuter la religion par leurs mépris et leurs calomnies, mais encore envahir les cités et les hameaux, y établir des écoles d'erreur et d'impiété, y répandre, par la voie de l'impression, le venin de leurs doctrines, usant avec astuce des sciences naturelles et des découvertes modernes. . . . On les voit, dans le même but, pénétrer dans la chaumière des pauvres, parcourir les campagnes, s'insinuer familièrement au milieu du peuple dans les villes et dans les hameaux. . . Ils n'est rien qu'ils négligent : Bibles traduites en langue vulgaire et altérées, journaux pestilentiels, ouvrages de petit volume, séduction des raisonnements, charité dissimulée, distribution d'argent, enfin tout est mis en œuvre pour attirer et gagner à leur secte un peuple inculte et surtout la jeunesse, et les porter à abandonner la foi catholique.”

Les Bibliothèques paroissiales apporteront, sinon totalement, au moins en grande partie, le remède à de si grands maux, en opposant un antidote salutaire au poison des livres pervers et des prédicateurs hérétiques.

Les Bibliothèques paroissiales sont donc éminemment utiles, elles sont aujourd'hui nécessaires ; mais qu'elle en doit être la composition ? Que l'on nous permette d'exposer notre idée sur ce point.

Nous poserions d'abord en principe général que ces Bibliothèques doivent être composées de livres

Utiles et accessibles à tous.

Nous diviserions ces Bibliothèques en deux classements :

Dans la première classe, qui remplirait quelques cases réservées, nous placerions un fond d'ouvrages sérieux : on y trouverait une place pour le meilleur ouvrage dans chaque spécialité ; c'est là que les hommes d'études et de profession iraient puiser les connaissances qui leur sont indispensables. Les ouvrages de ce genre sont en général d'un prix très-élevé, on ne pourrait se les procurer en une seule année, mais en consacrant chaque

année une somme même modique à l'achat de quelques-uns de ces ouvrages, en quelques années on aurait un fond bien monté.

Dans la seconde classe, qui serait destinée à la généralité des lecteurs, nous viserions à former une collection de livres possédant, comme l'on dit, une *vertu attractive* et propres à intéresser les lecteurs de toutes les classes.

Sans rejeter les livres anciens, s'ils offrent quelque intérêt général ou relatif, nous choisirions les livres modernes qui sont susceptibles d'être mieux compris, et qui souvent ne sont que des anciens habillés à la moderne. A côté des livres scientifiques et vulgarisateurs, nous y mettrions des livres de littérature et de morale qui adoucissent les mœurs et civilisent les hommes;—nous n'oublierions pas les traités populaires d'économie politique et chrétienne, science qui fait grand bruit aujourd'hui, et qui, cependant, est fort ignorée de la classe ouvrière et même de la classe professionnelle. On ne peut nier, cependant, son importance et l'influence qu'elle est appelée à exercer sur les destinées du commerce et de l'industrie.

L'agriculture, les sciences naturelles, sources de tant d'agréables délassements, y auraient également leurs représentants.

La physique et la chimie appliquée aux arts sont des sciences que les populations des villes industrielles devraient posséder à fond.

Nous y voudrions aussi des livres d'histoire, des voyages, des biographies d'hommes célèbres, sans en exclure ces collections de romans chrétiens, telles que la *Bibliothèque de Lille* et les contes du bon *Chanoine Schmid* qui ont tant amusé notre enfance.

Sur un modèle à peu près semblable d'honorables particuliers et même de simples ouvriers ont ouvert des Bibliothèques populaires, dont l'abonnement n'était que d'un *schelling* par an, et qui ont régénéré des populations entières, en les arrachant à l'ignorance et au désordre.

Il existe dans une petite ville du midi de la France une modeste bibliothèque qui compte à peine autant de volumes qu'un des bons salons littéraires de Paris. Cette bibliothèque ouverte, chauffée et éclairée le soir, reçoit plus de monde, chaque jour, que n'en reçoivent par mois les immenses agglomérations d'Aix, de Lyon et de Marseille réunies. On trouve là tous les bons ouvrages modernes; on y trouve, en même temps, *science, instruction et plaisir*. Aussi n'est-il pas rare de voir désertier le cabaret pour la bibliothèque.

Mais, dira-t-on, il y a un choix à faire dans toutes les nouvelles productions et ce choix est si difficile? Nous en convenons et c'est afin d'aider dans ce choix que nous entreprenons la série d'articles que nous avons déjà annoncée. Nous nous en rapporterons aux critiques les plus surs, lorsque nous n'aurons pas vérifié par nous-même la moralité et l'intérêt des livres que nous recommanderons. Ainsi comprises et organisées, les Bibliothèques paroissiales ne peuvent produire que d'heureux résultats;

et tous les hommes de zèle et d'intelligence qui s'intéresseront à cette œuvre apostolique seront richement récompensés de leur peine et de leurs travaux par les fruits abondants qu'ils lui verront porter. Nous étendrons, cependant, notre but plus loin encore, en tenant nos lecteurs au courant de toutes les publications qui arriveront à notre connaissance : afin de faciliter au clergé, aux hommes d'études et aux maisons d'éducation la composition de leurs bibliothèques, et en même temps nous les tiendrons, par ces indications, au courant du mouvement des lettres et de la science.

II.

Les personnes qui s'occupent d'organiser une bibliothèque populaire souvent demandent une collection de livres qui puisse sans danger circuler dans toutes les familles. Dans les maisons d'éducation, ceux qui sont chargés de composer les listes de prix, sont également embarrassés dans le choix des ouvrages qui doivent être la récompense du travail. Ce choix a été fait, ces collections ont été formées par des hommes de mérite et de zèle. Nous allons en faire connaître un certain nombre, en indiquant à quelle classe de personnes elles conviennent, chez quel Libraire de Paris elles ont été éditées, et quelle confiance elles peuvent inspirer.

De toutes ces collections, la *Bibliothèque Catholique de Lille* est une des plus anciennes ; elle ne compte pas moins de quarante années d'existence et monte à près de 700 volumes in-18 et in-12 ; on pourrait se la procurer pour 50 ou 60 piastres, à Paris, chez A. LeClère et tous les libraires de la Capitale. Cette collection ne se compose que d'ouvrages irréprochables et qui plaisent par la variété des sujets. Elle a reçu la collaboration d'écrivains distingués et l'approbation d'un grand nombre d'évêques. Elle convient pour une bibliothèque de famille, d'institution et de pensionnat, elle s'adresse à l'esprit et au cœur, aux jeunes intelligences surtout. Elle est pour une paroisse un trésor utile et permanent, qui durant de longues années peut offrir l'instruction sans mélange, la distraction sans péril et laisser dans tous les cœurs d'excellents souvenirs, c'est l'impression qui nous en reste après 25 années de séparation.

Chez le même Libraire, dont le nom est une des plus sûres recommandations, on trouve deux autres collections non moins estimables.

La *Bibliothèque de la famille* dont le but est d'instruire et de moraliser la société domestique en la récréant : elle convient à la jeunesse et à l'âge mûr ; le prix en est modéré, elle compte au moins dix années.

La *Bibliothèque choisie du Messager de la charité* possède les mêmes avantages, et s'adresse plus particulièrement à l'âge mûr.

Si, sortant de chez M. LeClère, nous dirigeons nos pas vers la librairie Poussielgue-Rusand, nous y trouverons trois collections de bons livres. M. Poussielgue-Rusand est à Paris le correspondant de M. Mamc, le grand

libraire de Tours, nous dirions presque de la France ; ces deux noms sont sûrs et doivent inspirer toute confiance : entrons.

La première collection qui s'offre à nos regards est la *Bibliothèque de Ecoles Chrétiennes* ; elle se compose de plusieurs séries d'ouvrages de tout format, et s'adresse à l'adolescence et à la jeunesse des deux sexes ; c'est le fond inépuisable qui fournit à toutes les distributions de prix des écoles, des collèges et des Pensionnats.

A côté se déroulent les rayons de la *Bibliothèque illustrée de la jeunesse* : son titre indique assez à quelle classe de lecteurs et de lectrices elle s'adresse ; elle peut être également utile aux personnes d'un âge plus sérieux ; à l'attrait de l'esprit elle joint celui des yeux qu'elle attache par ses jolies gravures.

Tout près vous trouverez encore la collection des *Œuvres choisies du chanoine Schmid* : rien qu'à entendre ce nom vous voyez tous les enfants sourire, il n'y a que le bon Lafontaine qui pour eux puisse avoir plus d'attraits.

Au mois de février dernier, la même maison annonçait une nouvelle collection de 25 volumes qui a dû s'accroître sous ce titre : *Bibliothèque choisie* à 2 frs. le volume ; elle s'adresse à l'enfance et à la jeunesse. Ce bon marché n'est-il pas une véritable tentation.

La *Bibliothèque nationale*, sous prétexte de donner les chefs-d'œuvre de la littérature française, ne fait guère que reproduire tout ce que l'esprit de libertinage et d'irréligion a inspiré aux écrivains du XVIII^e siècle, particulièrement à Voltaire.

La *Bibliothèque du Foyer* est aussi une collection des meilleurs auteurs français et étrangers, mais composée dans de meilleures intentions. Les noms les plus recommandables y paraissent, il y a un peu de toutes les époques, de tous les pays, de tous les genres, et pour tous les goûts : elle est éditée par la maison Guénot.

La *Bibliothèque des Légendes* par Collin-de-Planey mérite d'être recommandée et convient à toutes sortes de lecteurs ; vous la trouverez chez H. Plon.

La *Bibliothèque de Paris* s'adresse à la même classe de lecteurs, et se trouve chez J. L. Paulmier, à des prix modérés.

A la librairie V. Palmé, se trouve la *Bibliothèque de piété des gens du monde*, excellentes publications, fleurs choisies et par des mains vénérables, telles que celles de Mgr. Landriot, Archevêque de Rheims, et de Mgr. Mermillod, Evêque d'Hebron.

Nous voudrions en dire autant de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*, qui contraste singulièrement avec la précédente ; c'est le *manifeste international* de l'école révolutionnaire, le rendez-vous de tous les écrivains de France, d'Angleterre, d'Allemagne ou de quelque pays que ce soit qui professent les doctrines politiques de la révolution française aux jours de la Convention.

Nous sommes plus à l'aise vis-à-vis de la *Bibliothèque Horticole, Agricole, Forestière et Populaire*, éditée par la maison T. Rothschild. Les ouvrages dont elle se compose sont d'une utilité pratique dans la famille ; on peut en juger par quelques titres : *l'Art de planter les Arbres ; l'Art des Jardins ; les Animaux Indigènes*, etc. Ces ouvrages sont l'œuvre de savants distingués, et en dispensant la science avec mesure, ils se font lire avec intérêt.

Deux bonnes collections sont : la *Bibliothèque de Voyages et de Romans*, qui convient aux lecteurs d'un âge mûr ; et la *Bibliothèque Anecdote des familles*, qui convient à toutes les classes et que vous trouverez à la librairie V. Sarlit.

Chez Puttois-Cretté vous trouverez la *Bibliothèque Saint-Germain*, dont nous avons été très-satisfait.

La librairie Didier vous offre la *Bibliothèque d'Education morale*. Ce sont des ouvrages pour la jeunesse ; mais tous leurs auteurs ne nous inspirent pas la même confiance.

La *Bibliothèque Académique* que l'on trouve chez le même libraire, peut être très utile aux professeurs ; mais on comprend que certains ouvrages, comme ceux de M. de Sainte-Beuve, ne peuvent pas être mis en circulation sans précautions.

Nous préférons les trois collections que l'on trouve à la librairie Billot : *l'Autel et le Foyer*, par Raoul de Navery ; *les Lectures pour tout le monde* ; *l'Histoire Populaire des Papes* par T. Chantrel, et une quatrième collection composée de livres détachés dont les auteurs portent des noms non moins recommandables.

La *Bibliothèque de tout le monde* se composait en 1861, de 50 volumes ; elle convient aux paroisses, aux associations ouvrières, aux prisons, aux hospices, aux hôpitaux ; la collection est sûre, variée et propre à satisfaire le goût de tous les lecteurs. Adressez-vous à M. Mullois, aumônier de l'Empereur, ou à M. Emile Ponge.

Si vous vous adressez à la maison Maillet, elle vous enverra à des prix réduits, la *Bibliothèque des Bons-Livres* qui ne porte pas un nom trompeur, et la *Bibliothèque des Jeunes Filles*, presque toute composée des excellents ouvrages de Mlle. Ulliac Trémadeure.

Nous ne recommandons pas pour la circulation la *Bibliothèque des Prédicateurs*, mais si messieurs les membres du clergé désiraient posséder un excellent repertoire, le meilleur, dit-on, qui existe en ce genre, ils sauront que la maison Josse réédite l'œuvre du P. V. Houdy, revu et amélioré par l'abbé Postel. L'ouvrage se composera de 20 volumes ; chaque volume coûtera 6 ou 7 francs. Toute la partie morale est éditée, la partie dogmatique ne tardera pas à paraître. *Textes d'Écriture Sainte et des Pères, sources où l'on peut puiser, passages, exemples, applications, preuves* théologiques et de raison, *plans* variés et nombreux, on y trouve tout

ce que le prédicateur peut désirer sur chaque sujet de dogme et de morale, tout en conservant le privilège de rester *soi*. C'est un trésor inépuisable de matériaux choisis avec intelligence.

Une bonne librairie à laquelle on peut s'adresser, en toute confiance, est celle de P. Lethielleux, qui est une succursale de la célèbre maison Casterman, de Tournai, en Belgique.

Là vous trouverez à des prix réduits des collections étendues de *Vies de Saints*, de lectures *édifiantes, instructives, récréatives*. Ces deux dernières classes sont très-variées et comprennent des ouvrages de morale et d'éducation, des voyages, des récits historiques, *quatre collections de romans choisis*, un *musée moral et littéraire* pour la famille, et des *lectures pour l'enfance illustrées et sans illustrations*. Nous nous sommes autrefois adressé à cette maison et nous n'avons eu qu'à nous en féliciter tant pour le choix des livres que pour la réduction des prix. Il n'y a que la maison Hachette qui puisse lui faire concurrence.

Puisque nous venons de nommer la librairie Hachette, entrons visiter cette vaste collection qui n'a peut-être pas son égale à Paris ; mais entrons-y avec précaution, car ce n'est pas là que nous pourrions prendre au hasard. Il y a un choix à faire parmi ces collections nombreuses, variées, intéressantes que l'on y trouve, car il y a du bon, il y a du douteux, il y a des ouvrages que nous ne conseillerions jamais de mettre dans une bibliothèque paroissiale. Si la *Bibliothèque rose, illustrée*, offre les garanties suffisantes, nous n'en pouvons dire autant de la *Bibliothèque des Chemins de Fer*, de celle des *Meilleurs Romans étrangers*, de celle des *Merveilles* et de la *Bibliothèque Variée*.

Bibliothèque Rose. Voilà quatorze ans que sous ce titre se produit, chaque année, une série d'ouvrages composés ou édités pour les enfants, charmants pour le fond, charmants pour la forme et ce qui ne gâte rien, abordables à toutes les bourses. La collection contient maintenant plus de cent volumes divisés en deux sections : La première section est pour les enfants de quatre à huit ans, elle est naturellement la moins nombreuse. On y rencontre les beaux contes de Perrault, ceux du Prince de Beaumont, de Mde de Ségur, les *Historiettes véritables* de Mde Carraud, les *leçons de choses* de Mde Pape Carpentier, les *Douze histoires* d'une mère de famille.

La seconde section, la plus nombreuse, est destinée aux enfants de huit à quatorze ans. C'est là que les Editeurs ont placé la plupart des productions de Mde la Comtesse de Ségur, ceux de Mlle Julie Gourand, et de plusieurs autres Dames et écrivains, dont nous recommandons les œuvres aux mères de familles et aux Directrices de pensionnat. A peu de frais elles peuvent composer une jolie bibliothèque qui leur sera d'un grand secours dans les soins de l'éducation maternelle. Bon nombre des ouvrages de cette collection ne dépareraient pas d'autres collections plus élevées en appa-

rence, et pour n'en citer que quelques exemples, tels sont les ouvrages intitulés : *Pompéi et les Pompéiens*, *La vie chez les Indiens*, *La Sibérie* et *Ramsès-le-Grand*.

Mais cette bibliothèque est la seule de la Maison Hachette qui n'exigerait pas un choix attentif.

La *Bibliothèque Variée*, composée de deux séries, une à 3 fr. 50 le volume, l'autre à 3 fr. se compose d'ouvrages de littérature et de Romans dont les auteurs, en partie, ne nous inspirent aucune confiance.

La *Bibliothèque des Chemins de Fer*, pour nous se trouve dans le même cas : elle s'adresse aux lecteurs d'un âge mûr, aux personnes instruites, et aux voyageurs de toutes les classes. La plupart des œuvres qui la composent ne peuvent être conseillées, ou ne doivent l'être qu'avec réserve : beaucoup sont réellement *dangereuses* et pour l'esprit et pour le cœur : on y trouve cependant des livres utiles, moraux et agréables, dont on pourrait faire un triage.

Bibliothèque des Merveilles. Lorsque parurent les premiers volumes de cette collection, nous fûmes attirés par ce titre ; elle est instructive autant qu'agréable, elle est même séduisante, mais il y faut prendre garde, souvent c'est le serpent qui se cache sous les fleurs et les fruits. Nous l'avions dans un temps conseillée, aujourd'hui nous ne la conseillerions qu'avec réserve. Disons d'abord ce qu'elle est, nous ferons ensuite nos restrictions.

Sous ce titre la librairie Hachette a entrepris de publier une série d'ouvrages embrassant tous les arts et toutes les sciences dans ce qu'ils offrent de plus intéressant. C'est une véritable encyclopédie à l'usage de la jeunesse. En décembre 1865, elle ne comptait encore que six volumes, mais aujourd'hui elle a atteint ou dépassé même l'étendue des collections précédentes, tant elle s'est accrue avec rapidité.

Nous ne pouvons nier que ce soit là une collection d'ouvrages intéressants, presque tous signés de noms illustres dans la science ; cependant nous regrettons de la voir se répandre trop facilement dans le pays, car la tendance en est fâcheuse : voici ce que nous en apprend la *Revue bibliographique et littéraire*, ce que du reste nous avons constaté nous-mêmes.

“ La pensée, dit-elle. d'initier la jeunesse aux mille faits intéressants que découvre la science est une idée heureuse, pourvu que l'entreprise réunisse toutes les garanties morales et scientifiques, exigées par une œuvre aussi importante. Il vaut mieux occuper ses instants à la contemplation des grandeurs et des beautés de la création, s'instruire au récit des grandes découvertes ou des travaux de la science que de passer son temps à se repaître des imaginations frivoles ou des passions dangereuses d'un roman même honnête.”

Mais comment s'exécute cette idée heureuse si elle n'avait pas été mise au service de l'impiété : l'auteur du même article nous l'apprend.

“ Les auteurs de ces ouvrages, choisis la plupart parmi les hommes qui se sont dévoués à une spécialité, semblent répondre à un mot d'ordre : parler de tout ce qu'on a découvert, de tout ce qu'on a fait, de tout ce qu'on peut *supposer* même, tout cela *sans dire un seul mot de Dieu*, ni d'une cause intelligente qui gouverne le monde. Le mot de *nature* si élastique en lui-même est le seul que l'on rencontre à toutes les pages.”

Voilà la tendance, *bannir Dieu du monde, diviniser la matière, ne reconnaître d'autres vérités que celle qu'aura constatées la science, en un mot rejeter tout le monde surnaturel.*

L'auteur apporte ses preuves. “ Quelques-uns de ces volumes ne se font remarquer que par l'habileté avec laquelle l'idée de Dieu est séparée de la contemplation de ses œuvres. De ce nombre sont : *Les Plages de la France* ; *Les Merveilles de l'Architecture* : *Les Merveilles de la Végétation* ; *Les Météores Volcans, tremblements de terre.* Dans les derniers, il y a de fréquentes tirades contre la superstition du Moyen-Age ; la persécution infligée aux savants, les erreurs accréditées de l'Eglise.”

M. Wattelier relève ensuite dans les *Merveilles célestes* de M. Flanmation, d'autres hostilités contre la religion. Il nous montre comment il travestit Nöé et le récit biblique du Déluge, et tourne en ridicule le dogme de l'immortalité des âmes et des récompenses futures ; comment enfin il ose attribuer au *Soleil* l'action créatrice de Dieu même. “ Enfin c'est à lui, (au soleil) que nous devons notre vie intellectuelle, et la *vie collective de l'humanité entière*, l'aliment perpétuel de notre industrie : plus que cela encore : *l'activité du cerveau*, qui nous permet de revêtir d'une forme nos pensées et de nous les transmettre mutuellement dans le brillant commerce de l'intelligence.”

Ces exemples doivent faire comprendre aux Directeurs de Bibliothèques et aux Libraires, que si la lecture de tels ouvrages a quelques avantages, elle a également ses dangers, et qu'ils prennent sur eux une grande responsabilité, s'ils en introduisent la circulation sans se demander entre quelles mains ils les placent. Beaucoup de ces ouvrages ne sont pas bons entre les mains des jeunes gens dont les principes ne sont pas encore fixés, dont la foi n'est pas toujours assise sur des bases assez fermes. La prudence doit donc dicter aux Bibliothécaires et aux Libraires catholiques les précautions qu'ils ont à prendre vis-à-vis des personnes qui s'adressent à eux, pour emprunter ou acheter ces ouvrages de vulgarisation, s'ils ne veulent pas, sans le vouloir, exposer les âmes à la perversion en voulant leur procurer les moyens de s'instruire et de se récréer. La nécessité d'un contrôle actif et nécessaire devient de jour en jour plus urgente, à mesure que se multiplient les livres dangereux où l'erreur, l'irréligion, le matérialisme et l'impiété, se cachent sous les dehors les plus séduisants.

LES DIX-NEUF CONCILES ŒCUMÉNIQUES.

(*Suite et fin.*)

v.

L'œuvre politique des conciles n'est pas absolument distincte de leur œuvre doctrinale, ni surtout de leur œuvre disciplinaire. C'est le propre du positivisme étroit de notre siècle de contester l'action des doctrines religieuses sur les mœurs, sur les lois, sur la société tout entière et de reléguer les dogmes dans une sphère étrangère à ceux qui veulent exercer quelque action sociale. La théologie et la philosophie elle-même, sont considérées comme des sciences oiseuses, dont la politique n'a pas à prendre souci. Ces séparatistes obstinés ne se bornent pas à isoler la vérité religieuse comme si elle était dépourvue de toute influence sociale. Ils isolent l'Église elle-même, et prétendent qu'elle doit poursuivre sa destinée sans aspirer à aucune action politique ni sociale. Les enseignements de l'histoire et la nécessité même des choses protestent contre cette tendance. L'influence de la théologie sur la législation, sur la politique, sur la jurisprudence, sur toutes les sciences sociales est incontestable, et il ne serait par hors de propos d'établir qu'il y a toujours eu d'étroits rapports entre les doctrines religieuses et les institutions politiques des peuples. Mais en outre l'Église ayant toujours été mêlée au mouvement social, toute modification survenue dans sa législation a eu nécessairement son contre-coup dans le mouvement social.

A ce point de vue les décisions dogmatiques des conciles et surtout leurs décrets disciplinaires peuvent être considérés dans leur aspect politique. Mais on peut aller plus loin encore et retrouver dans les conciles, surtout dans les derniers, une action politique immédiate et directe.

Ainsi déjà le quatrième concile de Latran, sans remonter plus haut, avait décrété une croisade.

Le premier concile général de Lyon, en 1245, instruisit le procès de l'empereur Frédéric II, le déposa et essaya la réforme du saint-empire romain.

Le deuxième concile de Lyon, en 1274, tenta d'opérer la réunion des Grecs.

Le concile de Vienne, en 1311, instruisit le procès des Templiers et décréta la suppression de leur ordre.

Le concile de Ferrare et de Florence, en 1417, prononce la réunion des Grecs, des Arméniens et des Jacobites.

Le cinquième concile de Latran, en 1512, abrogea la pragmatique sanc-

tion de Charles VII et consacra le concordat conclu entre Léon X et François Ier. Sur beaucoup d'autres points, il prépara l'œuvre du concile de Trente.

L'œuvre du concile de Trente fut immense. Convoqué pour le 21 mai 1537, il ne fut ouvert que le 13 décembre 1545, et clos le 4 décembre 1563, ses délibérations avaient duré 18 ans, le règne de cinq papes. Et de combien d'épreuves n'avaient-elles pas été traversées ! Après avoir sollicité sa tenue, l'empereur Charles-Quint l'avait entravée. Le roi de France, François Ier, y avait apporté toutes sortes d'obstacles. Il avait fallu retarder de trois ans son ouverture, en changer trois fois le siège, le transporter à Mantoue d'abord, puis à Vicence, enfin à Trente. Accablé par la vieillesse, le Pape n'avait pu s'y rendre et avait dû envoyer ses légats ; les évêques étaient venus en petit nombre ; en retour les ambassadeurs étaient accourus porteurs d'instructions menaçantes pour la liberté du concile et malveillantes pour la cour de Rome, qui, suivant l'expression des envoyés de France, les avait trouvées de bien dure digestion. Les délibérations commencées ne se poursuivirent pas sans interruption. Une première fois, la guerre et la peste forcèrent les Pères de se transporter à Bologne d'abord, puis de se disperser. Le 17 septembre 1549 le concile fut suspendu, et ne fut rouvert que deux ans après, le 1er mai 1551.

Un an après, la guerre l'interrompit de nouveau. L'empereur, surpris dans Inspruck, forcé de s'enfuir de nuit, sans armée, ne put plus couvrir la ville de Trente, qui fut menacée par les protestants. Le Pape suspendit le concile ; dix années s'écoulèrent sans qu'on pût se réunir, tant la chrétienté était déchirée par la guerre. Le 15 décembre 1562, les sessions furent reprises, elles durèrent un an encore. Enfin, le 4 décembre 1563, vingt-huit ans après le décret de convocation, dix-huit ans après l'ouverture, après vingt-cinq laborieuses sessions, le concile était clos ; deux cent cinquante-cinq Pères, légats, cardinaux, patriarches, archevêques, évêques, abbés, généraux d'ordre souscrivaient à ces actes dont allait dater le monde moderne ; et le Pape les confirmant s'adressait à l'empereur, aux rois, aux républiques et aux princes chrétiens pour les prier d'en assurer l'exécution.

Malgré ces traverses, le concile avait poursuivi son œuvre. Les deux cent cinquante-cinq Pères qui souscrivaient à ses actes représentaient l'Eglise universelle ; car l'Eglise universelle avait été convoquée, et l'absence de quelques-uns de ses membres, les obstacles apportés par les princes au départ des autres, ne pouvaient diminuer en rien la plénitude des pouvoirs de ceux qui s'étaient rassemblés sous la présidence de leur chef. D'ailleurs ces travaux d'épreuves n'ôtaient rien à la maturité et à la sagesse des délibérations. L'Eglise est militante. Elle délibère sous les armes ; les conciles tenus par les premiers apôtres s'étaient tenus en

pleine persécution, entre l'exil, les prisons et le martyre. Le concile de Trente, malgré les obstacles de toute nature qui avaient entravé ou retardé ses délibérations, avait accompli une œuvre immense, à la fois doctrinale, disciplinaire et politique, qui arrêta la décomposition du monde, sous l'action dissolvante de l'hérésie, et suffit à soutenir le monde jusqu'à nos jours.

Comme doctrine, le concile de Trente condamna les hérésies de Luther et entreprit surtout la définition de la justification. C'était la vérité dont le monde avait le plus besoin. Le dogme de la grâce implique le problème de la liberté humaine, qui, sans la vérité surnaturelle, ne peut être résolu. Or le problème de la liberté allait se poser partout, en religion, en philosophie, en politique ; il allait être la pierre d'achoppement des sociétés modernes ; et voilà pourquoi l'Eglise pressentant les besoins des temps, s'empressait d'établir les principes qui devaient servir à le résoudre.

En même temps le concile de Trente reprenait toute la matière des sacrements, où l'hérésie avait cherché à glisser son venin, essayant partout de transformer les réalités en symboles, pour abandonner plus tard même les symboles, afin de détruire la piété dans sa source et de priver le monde de ces pratiques religieuses dont il avait tant besoin pour les grands troubles qui allaient suivre.

L'Écriture était épurée dans ses sources, et à côté d'elle était proclamée l'autorité traditionnelle de l'Eglise, interprète permanente et infaillible du texte.

Un vaste ensemble de canons disciplinaires entreprenait la réforme de toute l'Eglise, assurait la prééminence du Souverain Pontife, l'autorité des évêques, la régularité des chapitres, l'honnêteté et la science de tous les membres du clergé, la discipline des ordres religieux.

Il était pourvu aux besoins des fidèles ; leur instruction était assurée ; le mariage, cette base première des sociétés civiles, était réglementé de façon à en assurer l'indissolubilité et la pureté. Les diverses pratiques de la religion, le culte des saints, la loi du jeûne, les indulgences faisaient l'objet d'une réglementation minutieuse qui assuraient le respect du culte et ouvraient aux fidèles le trésor des grâces de l'Eglise.

Enfin le concile tentait une œuvre politique dont l'importance n'a pas été comprise. Il essayait d'étouffer à son berceau cette hérésie protestante qui faisait insurger les peuples contre les rois, les rois contre l'Eglise, qui allait détruire le principe d'autorité et briser l'unité de l'Europe. Durant tout le moyen âge les papes avaient travaillé à établir une grande république chrétienne. Le protestantisme détruisit cette œuvre inachevée, et ne laissa debout que des ennemis, toujours armés les uns contre les autres, et dont la politique, privée désormais de tout principe supérieur, ne devait plus être qu'une politique de conquête et d'egoïsme

naturel, telle que le paganisme l'avait comprise. De l'hérésie luthérienne devaient sortir, par la seule force de la logique, les guerres fratricides qui ensanglantent l'Europe depuis trois siècles, et les révolutions qui ébranlent en ce moment tous les Etats.

Le concile de Trente, s'il avait pu détruire le protestantisme, aurait rendu à la civilisation chrétienne un immense service. Cette oeuvre n'a ni complètement réussi, ni complètement échoué. Le protestantisme a été condamné par l'arrêt de l'autorité infaillible, de l'institution qui peut lier et délier et a les paroles de la mort et de la vie. A cause de l'arrêt qui la frappait, cette doctrine religieuse, philosophique, politique, sociale, qui avait la raison pour idole et les passions pour complices, qui voulait appeler toutes les sciences à son aide, toutes les forces matérielles à son service, n'est parvenue à vivre que le quart de ce qu'a duré l'islamisme qui lui était de beaucoup inférieur, le dixième du temps des grandes religions indiennes ou chinoises qui durent encore. C'est que le protestantisme avait été frappé de mort. Mais les princes temporels mirent de la négligence à exécuter l'arrêt, ou se firent gloire d'y résister ; et voilà pourquoi l'agonie de cette secte aura duré trois siècles, et ses convulsions ont ébranlé l'Europe. Aujourd'hui qu'elle est morte, elle a donné naissance à la foule de doctrines impies qui nécessitent une nouvelle réunion de l'Eglise universelle. On n'attaque plus seulement, comme aux premiers temps, tel ou tel de nos dogmes : la divinité de Jésus, ou la procession du Saint-Esprit. La synthèse s'est faite dans l'erreur, qui rejette maintenant tout le surnaturel d'un seul coup. Les vérités d'ordre naturel ne trouvent même pas grâce. La raison séparée de la foi ne parvient plus à se tenir debout. L'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la réalité du bien, du beau et du vrai, sont reléguées dans le domaine des hypothèses. La science ne prend plus même la peine de combattre ces vérités. Elle les délaisse et les dédaigne. Elle essaie de construire une philosophie sans principe, une morale dépourvue de sanction, une politique sans pouvoir, une société sans Dieu, et décore du nom de positivisme cette doctrine nouvelle, qui ne consent plus à voir dans le monde que des faits sans objet, sans lien, sans but, sans loi.

Les conséquences sociales de ce système se laissent apercevoir. Les lois perdent leur autorité ; les gouvernements voient leur pouvoir s'amoindrir et disparaître. - Les trônes s'écroulent, les peuples se mêlent, les sociétés se sentent tressaillir jusque dans leurs fondements ; et malgré l'éclat d'une civilisation toute extérieure, on croit assister au développement des sciences de la mort, on craint de voir revenir la barbarie.

Qui nous sauvera de cet état ? La science. Mais la science ayant nié la réalité des principes, se perd dans les faits. Chaque jour elle entasse les découvertes, elle enregistre les phénomènes ; elle s'égare, elle se transforme, elle cesse d'être la science, c'est-à-dire la vue claire

du monde dans ses rapports avec Dieu, pour n'être plus qu'une image superficielle et confuse du monde matériel. L'autorité. Mais les gouvernements séparés de Dieu sont comme des arbres dont on a coupé les racines. Ils se dessèchent et meurent, et au lieu d'abriter les populations sous leur ombre, ils ne font que les menacer de leurs débris.

L'Eglise seule est debout, attristée, mais confiante, forte comme aux premiers jours, possédant toujours la vérité, et appelant les hommes aux paroles de la vie éternelle.

Elle seule peut sauver le monde, et le monde en a le pressentiment. Les croyants espèrent en elle ; les hommes de bonne foi commencent à se tourner vers elle, comme pour assister à une solennelle expérience. Les méchants eux-mêmes, tout en la maudissant, ne peuvent s'empêcher de la voir et de parler d'elle. La seule annonce du concile, à cette époque où l'on disait le règne de l'Eglise fini et la foi pour jamais détruite, a retenti partout, dans les journaux, dans les assemblées politiques, dans les conseils des souverains, dans les conversations privées, comme la nouvelle du plus grand événement de ce siècle et de plusieurs siècles.

L'histoire que nous venons de parcourir nous a montré qu'aucun concile n'avait jamais été inférieur à sa mission. Le concile de l'an prochain ne laissera pas sans les résoudre les problèmes dont il abordera la solution. Si grave que soit la situation, si terribles que soient les événements qui se préparent, l'Eglise sera prête ; l'assistance divine lui a été promise, et ne lui fera pas défaut.

BULLES APOSTOLIQUES.

AUX ÉGLISES ORIENTALES ET AUX PROTESTANTS.

I.

A tous les Evêques des Eglises du Rite Oriental qui ne sont pas en communion avec le siège apostolique Pie IX, Pape.

Placé par les impénétrables desseins de la divine Providence, et sans aucun mérite de Notre part, sur ce Siège sublime, comme héritier du Bienheureux Prince des Apôtres, qui “ en vertu de la prérogative que Dieu lui a accordée, est la pierre ferme et inébranlable sur laquelle le Sauveur a bâti son Eglise,” et pressé par la sollicitude de la charge qui nous est imposée, Nous désirons ardemment et Nous efforçons d'étendre Nos soins à tous ceux qui, sur tous les points du globe, portent le nom de chrétiens, et de les unir tous dans les embrassements de Notre amour paternel. Ce ne serait pas sans un grand péril pour Notre âme que Nous pourrions négliger aucune partie de ce peuple chrétien, qui, racheté par le sang si précieux de Notre-Sauveur, et admis au berceuil du Seigneur par les eaux sacrés du baptême, a droit de compter sur toute notre vigilance. Obligé donc de vouer sans cesse Nos pensées et tous Nos soins à pourvoir au salut de tous ceux qui reconnaissent et adorent Jésus-Christ, Nous avons les yeux et le cœur tournés vers ces Eglises, qui, attachées autrefois au Siège apostolique par le lien de l'unité, étaient si florissantes par le mérite de la sainteté et de la science divine, produisaient des fruits si abondants pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et qui aujourd'hui par les ruses et les machinations infernales de celui qui a opéré dans le ciel même le premier schisme, se trouvent, à notre grande douleur, éloignées et séparées de la communion de cette sainte Eglise romaine qui est répandue par tout l'univers.

C'est pour cette raison que, dès le commencement de notre suprême pontificat, Nous vous avons adressé dans toute l'effusion de Notre cœur des paroles de paix et de charité. Et quoique ces paroles n'aient aucunement eu le succès que Nous désirons si ardemment, Nous n'avons cependant jamais perdu l'espoir que Nos humbles et ferventes prières seraient un jour favorablement accueillies et exaucées par l'infinie clémence et bonté de l'Auteur du salut et de la paix, “ qui a apporté le salut à la terre, “ et qui, en venant du ciel, a témoigné combien la paix lui est agréable “ et doit l'être à tous, puisqu'il l'a dès sa naissance annoncée aux hommes “ de bonne volonté par le ministère des Anges, qu'en vivant avec les “ mêmes hommes il la leur a enseignée par ses paroles et l'a prêchée “ par ses exemples.”

Or, comme tout récemment, de l'avis de Nos vénérables Frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, Nous avons indiqué et convoqué un Concile œcuménique qui doit se tenir l'année prochaine et s'ouvrir le 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, Nous vous adressons de nouveau nos paroles et Nous vous conjurons, avertissons et supplions, avec toute l'ardeur que nous pouvons y mettre, de vous rendre à cette même Assemblée générale, comme vos ancêtres se sont rendus au dixième Concile de Lyon, tenu sous le Bienheureux Grégoire X, Notre prédécesseur de vénérable mémoire, et au Concile de Florence, célébré par Eugène IV, également Notre prédécesseur d'heureuse mémoire, afin que, renouvelant les lois de l'ancienne charité, et remettant en vigueur la paix de Nos pères, ce présent céleste et salutaire de Jésus-Christ, dont le temps nous a fait perdre les fruits, Nous voyions enfin, après une longue et triste époque de douleur où ont régné les ténèbres de la division, Nous voyions se lever l'aurore brillante et pure de cette union qui est dans Nos vœux.

Que ce soit là l'heureux fruit de bénédictions dont Jésus-Christ, notre commun Seigneur et Rédempteur console, en ces temps malheureux, sa chère et immaculée Epouse, l'Eglise catholique ; qu'il adoucisse ainsi sa douleur et qu'il essuie ses larmes, afin que, toute division ayant cessé, les voix auparavant discordantes s'unissent dans une parfaite unanimité d'esprit pour louer le Dieu qui ne veut pas de schismes parmi nous, mais qui, par la voix de l'Apôtre, nous a prescrit de n'avoir qu'un même langage et une même pensée. Que d'immortelles actions de grâces soient rendues sans cesse au Père des miséricordes par tous les Saints, mais surtout par ces grandes illustrations des Eglises d'Orient, les anciens Pères et Docteurs, lorsque du haut du Ciel, ils verront restaurée et rétablie l'union avec ce Siège apostolique, qui est le centre de la vérité catholique et de l'unité, union qu'eux-mêmes, pendant leur vie terrestre, se sont efforcés de soutenir de tous leurs soins et de l'activité de leur zèle, et d'affermir chaque jour davantage par leurs enseignements et par leurs exemples, parce que le Saint-Esprit avait rempli leur cœur de la charité de Celui qui a renversé le mur de séparation, qui a tout réconcilié et pacifié par son sang, qui a voulu que le signe caractéristique de ses disciples fût l'unité, et qui adressait à son Père cette prière : *Que tous ne fassent qu'un, comme nous ne sommes qu'un.*

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 septembre de l'année 1868, de Notre Pontificat la vingt-troisième.

II.

PRE, Souverain Pontife, neuvième de nom, à tous les Protestants et autres non catholiques :

Vous devez déjà tous savoir que Nous, qui, malgré notre indignité, avons été élevé sur le trône de Pierre et conséquemment investi du su-

prême gouvernement de toute l'Eglise Catholique et de son administration, dont les principes nous ont été enseignés divinement par Jésus-Christ lui-même, Notre-Seigneur, Nous avons jugé à propos de rassembler autour de Nous, tous nos vénérables frères, les Evêques de l'Univers et de les convoquer à un Concile Œcuménique ; il se célébrera l'année prochaine d'une telle manière, qu'avec ces mêmes vénérables frères invités à prendre part au sujet de notre sollicitude, nous puissions être capable d'adopter toutes les résolutions les plus opportunes et nécessaires pour dissiper les ombres d'un si grand nombre d'erreurs pestilentielles, exerçant chaque jour leur pouvoir et leur licence au grand préjudice des âmes ; et établir et renforcer de plus en plus parmi les peuples chrétiens soumis à nos soins attentifs, le règne de la vraie foi, de la justice et de la vraie paix en Dieu.

Nous reposant donc dans une confiance ferme sur les liens de l'étroite et affectueuse union qui relie ces mêmes vénérables frères à notre personne et au siège apostolique, Nos frères qui n'ont jamais cessé à aucune période de Notre Pontificat de Nous donner, ainsi qu'au siège apostolique, les plus frappantes preuves de foi, d'amour et de respect, Nous avons le ferme espoir qu'il va en être actuellement comme il en a été dans le passé avec les autres conciles généraux ; que ce concile œcuménique, convoqué par Nous, devra produire, avec le secours de la grâce divine, les fruits les plus riches et les plus fertiles à la grande gloire de Dieu et l'éternelle félicité de l'homme.

Voilà pourquoi, dans cet espoir, et inspiré et encouragé par notre Seigneur Jésus-Christ qui a donné sa vie pour le salut du monde, Nous ne pouvons nous empêcher, à l'occasion de la réunion du prochain concile, d'adresser notre parole apostolique et paternelle à tous ceux qui, tout en reconnaissant ce même Jésus-Christ comme notre Sauveur, et se réjouissant du nom de chrétiens, ne professent néanmoins pas la véritable foi du Christ, ou ne suivent pas la communion de l'Eglise catholique.

Et si Nous en agissons ainsi, c'est avant tout pour les instruire, les exhorter et les supplier de tout notre zèle et de toute notre charité de considérer et examiner sérieusement si en vérité ils suivent la voie tracée par Notre Seigneur Jésus-Christ et qui conduit à l'éternel bonheur.

De fait, personne ne peut nier, ni douter que Jésus-Christ Lui-même, afin que toutes les futures générations humaines pussent jouir du fruit de Sa Rédemption, érigea ici-bas Son Eglise dans la personne de Pierre—c'est-à-dire l'Eglise, Une, Sainte, Catholique et Apostolique—et qu'il lui donna tous les pouvoirs nécessaires pour la préservation intacte et entière de la foi et la transmission de la même foi, chez tous les peuples, chez toutes les races et chez toutes les nations, d'une telle sorte que tous les hommes fussent capables d'être unis par le Baptême dans son Corps Mystique, et de conserver toujours en eux-mêmes, jusqu'à son entier développement, cette nouvelle vie de grâce sans laquelle personne ne peut jamais

mériter ou obtenir la vie éternelle ; de sorte que cette même Eglise qui constitue un corps mystique, restera jusqu'à la fin des temps ferme et indestructible dans sa propre constitution, dont la vigueur tend sans cesse à se développer et fournissant à ses enfants tout ce qui est nécessaire pour la vie éternelle.

Maintenant, pour quiconque désire sincèrement considérer et examiner avec attention les différentes sociétés religieuses divisées entre elles et séparées de l'Eglise Catholique, laquelle, depuis le temps de Notre Seigneur Jésus-Christ et de ses apôtres, a toujours exercé sans interruption et exerce encore par le moyen de ses légitimes pasteurs, le pouvoir à elle conféré par Notre Seigneur lui-même—quiconque, disons-Nous, fera un tel examen, se convaincra aisément lui-même, que pas une de ces sociétés religieuses, ni toutes ces sociétés religieuses ensemble, ne constituent, ou puissent être considérées en aucune façon comme celle et l'unique que Notre Seigneur Jésus-Christ a fondée, constituée et désirée—et verra qu'elles ne peuvent d'aucune manière être regardées comme l'un des membres, ou une partie de la même Eglise, parce qu'elles sont visiblement séparées de toute l'unité catholique.

Vû que, de fait, ces sociétés sont privées de cette autorité vivante établie de Dieu, qui a enseigné avant toute chose au genre humain la foi et la règle de moralité, qui l'a dirigé et a veillé sur lui dans toutes les choses affectant le salut éternel, ces sociétés sont conséquemment toujours divergentes dans leur doctrine, et ainsi leur instabilité ne cesse pas.

Chacun peut aisément comprendre que cet état de choses est complètement opposé à l'Eglise établie par le Christ Notre Seigneur—Eglise dans laquelle la vérité doit toujours rester inaltérée, ne jamais être sujette à des changements, comme un dépôt confié à cette même église, afin qu'elle puisse le préserver dans toute son intégrité, un dépôt pour le soin duquel la présence du St. Esprit et son secours ont été à jamais accordés à cette Eglise.

Personne ne peut ignorer le fait que ces différences de doctrine et d'opinion donnent naissance aux schismes sociaux, et que de cette source découlent ces innombrables sectes et communions qui augmentent chaque jour en nombre au détriment de la société chrétienne et civile.

Quiconque, de fait, reconnaît la religion pour fondement de la société humaine, ne peut pas refuser d'admettre et d'avouer l'influence exercée sur la société civilisée par ces divisions et ces agrégations de principes de cette nature et par ces sociétés religieuses se combattant les unes les autres; ni de reconnaître avec quel pouvoir le déni de l'autorité que Dieu a établie pour régler les convictions de l'intelligence humaine et diriger les actions des hommes, tant dans leur vie sociale que dans leur vie privée, a excité, a développé et a fomenté ces troubles par trop malheureux, ces évé-

ments et ces désordres qui agitent et affectent presque toutes les nations de la plus déplorable manière.

C'est pourquoi, afin que tous ceux qui n'ont pas inculqué en eux les principes de l'Unité et de la Vérité de l'église catholique, puissent saisir cette occasion que leur offre ce Concile dans lequel l'église catholique à laquelle appartenaient jadis leurs ancêtres, montre une preuve de sa complète unité, de sa vigueur et de son inextinguible vitalité ; et pour qu'ils puissent obéir aux nécessités de leur cœur ; pour qu'ils puissent s'efforcer de sortir de cet état dans lequel ils ne peuvent faire leur salut ;

Afin qu'ils puissent adresser sans cesse les plus ferventes prières à Dieu, qu'il dissipe le nuage de l'erreur et les ramène dans le sein de l'Eglise, notre Ste. Mère, où leurs ancêtres reçurent la nourriture salutaire de la vie, qui seule a préservé dans son intégrité la doctrine de Jésus-Christ lui tendant la main et dispensant les mystères de la grâce céleste ;

Nous, en conséquence, qui devons avec le plus de zèle possible, remplir les devoirs d'un bon pasteur, en conformité avec la mission de Notre ministère apostolique, qui Nous a été communiqué par le Christ, Notre Seigneur lui-même ; Nous qui devons embrasser tous les hommes du monde dans notre paternelle charité, si nous adressons cette lettre à tous les chrétiens séparés de nous—lettre dans laquelle Nous les exhortons et les supplions de hâter leur retour au bercail du Christ, c'est que nous désirons de tout cœur leur salut en Jésus-Christ et que nous craignons avoir un jour à rendre compte de leur âme à ce même Jésus-Christ, notre Juge, si Nous ne leur indiquons point à eux aussi bien qu'à Nous-mêmes la voie qu'ils doivent suivre s'ils veulent atteindre leur salut.

Aussi, dans toutes nos prières et supplications, et en rendant nos actions de grâce, nous ne cessons jamais humblement de demander pour eux, jour et nuit, la lumière céleste et l'abondance de la grâce de l'Eternel Pasteur des âmes.

Et comme quelque soit notre indignité, Nous remplissons sur la terre les fonctions de vicaire du Christ, Nous attendons à bras ouvert le retour de ces enfants prodigues dans l'Eglise Catholique, afin que Nous puissions recevoir avec eux toute affection dans la demeure du Père céleste et les faire participer à ses trésors éternels.

C'est Notre vœu le plus ardent de les voir revenir à la vérité et à la communion de l'Eglise catholique de qui dépend non-seulement le salut de chacun en particulier, mais celui de la société chrétienne entière ; et le monde ne jouira jamais d'une véritable paix qu'il ne forme un seul troupeau sous un seul pasteur.

Donné à Rome, près St. Pierre, le 14 septembre 1868, dans la vingt-troisième année de Notre Pontificat.—*Minerve.*

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

x.—(Suite.)

—Pourquoi craignez-vous qu'on m'entende prononcer le nom de Rotenberg ? demanda le chevalier, Henri de Brabant.

—Simplement parce que le baron de Rotenberg est en ce moment sous mon toit, répondit Tremplin ; il occupe l'appartement au-dessus de celui-ci.

—Ah ! alors je pourrai lui faire remettre une lettre dont je suis porteur et qui lui est adressée, observa Henri. Vous me parliez tout à l'heure des bruits que l'on avait fait courir au sujet de la mystérieuse disparition des frères Schwartz, est-il admis comme vrai qu'on les ait vus gardés par des cavaliers masqués ?

—On ne fit pas beaucoup attention à ces rumeurs, répondit Tremplin, d'autant qu'il était difficile de remonter à leur origine. Pour ma part, je ne savais que penser ; mais douze ans se sont écoulés depuis lors, et. . .

—Et naturellement vos impressions sont moins fraîches et moins vives, dit le chevalier. Rien n'a jamais pu faire deviner quel pouvait avoir été le sort de ces trois hommes ?

—Rien, jamais, répondit Tremplin.

—Cela était, en effet, bien mystérieux, fit remarquer notre héros. Maintenant, mon digne hôte, ajouta-t-il, permettez-moi de vous adresser quelques questions sur un autre sujet. Que pensent les habitants de Prague au sujet de la position de la capitale et de leur patrie ?

—Parlons d'abord de la capitale, répondit Tremplin. Jusqu'à ces derniers temps, Zitzka et ses Taborites ont campé sous les murs de la ville, et nous ont fait la loi. Mais ayant appris que les provinces du sud se révoltaient, Zitzka a marché dans cette direction avec ses troupes. On assure que non-seulement il a rétabli l'ordre, mais que le nombre de ses partisans s'est grandement accru. Dès qu'il a eu quitté le voisinage de Prague, les plus puissants seigneurs du pays y sont rentrés ; et ayant réuni des troupes en assez grand nombre pour se défendre, ils ont résolu de tenir un conseil auquel ils ont convié différents Etats voisins. Chose étrange, Zitzka n'a rien fait pour s'opposer à cette réunion, quoiqu'elle soit dirigée contre lui et son autorité ; et tandis que certains considèrent sa conduite comme une preuve de faiblesse, d'autres tremblent qu'il ne tombe sur la ville avec la soudaineté d'un coup de tonnerre.

—Et quelle est votre opinion, à vous, monsieur Tremplin ? demanda Henri de Brabant.

—Je suis de l'avis de ces derniers, répondit l'hôtelier, parce que je sais que Jean Zitzka n'est point un lâche. Il a un motif pour tout ce qu'il fait, et son inactivité est certainement méditée. En un mot, seigneur chevalier, ajouta Tremplin en baissant la voix, je crains que Zitzka ne laisse les seigneurs s'assembler qu'afin de les prendre tous d'un coup de filet.

—Ah, ce n'est pas improbable ! exclama Henri de Brabant, qui avait présent à l'esprit la conversation qu'il avait eue la veille avec le chef taborite.

—La ville de Prague, continua l'aubergiste, est assez tranquille en ce moment ; la présence des seigneurs et de leurs partisans suffit pour maintenir l'ordre : mais les affaires et le commerce sont dans un triste état. Nous attendons avec anxiété le grand jour, le 2 août, date de la réunion du conseil, et qui décidera de la destinée du pays.

—Et dans les provinces, .. quel est l'état de l'opinion ? demanda le chevalier.

—Le parti des seigneurs est plus puissant là qu'ailleurs, répondit Tremplin. Oh ! mon Dieu, exclama l'aubergiste avec une explosion soudaine de sentiment, si la guerre civile allait éclater, quel épouvantable malheur !

—Vous avez raison, dit le chevalier, et l'on doit tout faire pour l'empêcher. Mais dites-moi, savez-vous ce qu'est devenu l'enfant unique du roi Wenzel, la princesse Elisabeth ?

—Hélas ! la malheureuse princesse a été contrainte de se cacher dans quelque retraite ignorée, répondit l'hôtelier ; et même ses meilleurs amis et ses serviteurs les plus dévoués ignorent le lieu de sa résidence.

—Mais à qui a-t-elle été confiée ? demanda Henri de Brabant, curieux de savoir, s'il était possible, si l'on était au courant des relations que M. Cyprien prétendait avoir existé entre lui et l'ancien monarque.

—Tout ce qui concerne la pauvre jeune princesse est entouré de mystère, répondit l'hôtelier. A l'époque où mourut son père, la plus grande agitation régnait à Prague, et c'est à peine si l'on s'est aperçu de sa disparition.

—Est-il vrai que Jean Zitzka a été poussé par certaines injures personnelles à lever l'étendard de la révolte ? demanda le chevalier.

—On a prétendu qu'il y avait quelque chose comme cela, répliqua maître Tremplin, mais je ne saurais préciser aucun détail. Je crois cependant qu'une sœur ou une cousine qu'il avait fut victime d'un outrage . . . et que c'est de là qu'est né son antagonisme contre ceux qui étaient autrefois ses amis. Il faut aussi que je vous dise, continua l'aubergiste, que Zitzka a toujours été regardé comme un personnage étrange, mystérieux, même du temps où il était chambellan du roi Wenzel. Bien certainement il a dû éprouver dans sa jeunesse des chagrins et des déceptions qui sont cause de sa misanthropie. Il est brave jusqu'à la témérité, et il était jadis célèbre pour sa générosité et son bon cœur.

—Ainsi, d'après vous, Zitzka ne s'est jamais marié ? dit le chevalier.

—C'est du moins l'opinion générale, répondit Tremplin.

—Mais il a des parents, des sœurs, des nièces, observa Henri de Brabant.

—Je suis porté à croire qu'on n'a à ce sujet que des présomptions, répondit l'hôtelier. La vérité est qu'on ne sait rien ou presque rien de l'histoire privée de Zitzka.

—Avez-vous jamais entendu dire, demanda le chevalier, qu'il y a dans le camp des Taborites une très-belle femme dont le nom et l'origine sont singulièrement mystérieux, et qui exerce sur eux une très-grande influence ?

—Votre Excellence fait allusion à l'être étrange et incompréhensible qu'on appelle Satanaïs, dit Tremplin dont la figure prit tout à coup une expression sérieuse. Personne ne sait qui elle est, d'où elle vient, ni comment ont commencé ses relations avec les Taborites. Personne ne pourrait dire si elle est de chair et d'os comme nous, ou si elle ne cache pas plutôt un démon sous le corps d'une femme. Je ne l'ai jamais vue, et j'espère bien ne jamais la rencontrer, continua Tremplin en faisant le signe de la croix, car on assure que ses yeux brûlent comme des charbons ardents. Et puis, son nom, seigneur chevalier, ce nom terrible, ajouta-t-il en frissonnant ; ne vous semble-t-il pas qu'elle mérite bien d'être la fille de Satan ?

—Avez-vous jamais ouï dire qu'elle ait quelque-une de ses parents avec elle, une sœur, par exemple ?

—Non, jamais, répondit Tremplin d'un ton solennel. C'est bien assez d'un démon comme elle pour bouleverser toute la chrétienté. Non, seigneur chevalier, Satanaïs n'a point de sœur, autrement je l'aurais appris de l'un ou l'autre des nombreux voyageurs qui descendent au *Faucon-d'Or*.

—Acceptez tous mes remerciements, mon cher hôte, pour le plaisir que m'a procuré votre conversation, dit le chevalier. Je ne vous retiendrai pas plus longtemps, car je me suis aperçu que votre maison est considérable, et qu'elle doit réclamer toute votre attention. Pourtant, je vous prierai d'aller porter cette lettre au baron de Rotenberg, ajouta le chevalier en tirant de sa poche la missive que lui avait confiée le jeune Rodolphe.

Tremplin la prit, s'inclina, et sortit pour aller s'acquitter de sa commission.

XI.

UN SOUPÇON MAL FONDÉ.

Tandis que la conversation que nous venons de rapporter avait lieu entre le chevalier Henri de Brabant et le maître du *Faucon-d'Or*, un dialogue d'une nature pour le moins aussi intéressante s'engageait dans un appartement à l'étage supérieur.

D'un côté d'une table était assis un homme de haute taille, au teint

bruni, à l'air hautain et dédaigneux. Il approchait de la cinquantaine, mais c'est à peine si l'on remarquait un cheveu gris sur sa tête abondamment pourvue ; des sourcils épais et d'énormes moustaches ajoutaient encore à son aspect farouche. Il était richement vêtu ; son pourpoint était magnifiquement brodé et orné de pierres précieuses. La poignée de sa dague et de son épée était enrichie de diamants, ainsi que la broche à laquelle était attachée la plume rouge de sa toque.

Ce personnage n'était autre que le baron de Rotenberg, l'un des plus puissants seigneurs de Bohême.

De l'autre côté, en face de lui, était assis M. Cyprien. Le capuchon de sa redingote, faite en forme de robe, était rejeté en arrière, et laissait voir sa figure, qui était pâle, creuse, et portait les traces de grandes fatigues physiques. Il avait sur le front une large contusion qui, évidemment, était d'une date récente.

Un flocon de vin et deux coupes étaient sur la table, et dès que le domestique qui les avait apportés se fut retiré, Cyprien remplit son gobelet et le vida de l'air d'un homme qui n'en pouvait plus de soif et d'épuisement.

Vous avez voyagé vite ? dit le baron.

—Il y a quatre jours j'étais à la grotte, qui est d'au moins six lieues plus éloignée de Prague que le château de Votre Excellence, répondit M. Cyprien. J'attendais là une communication du duc d'Autriche en réponse à la proposition que je lui avais fait parvenir.

—Et vous l'avez reçue ? demanda le baron avec une certaine impatience : autrement, vous ne seriez pas à Prague en ce moment.

—Laissez-moi respirer, monseigneur, et vous saurez tout, dit Cyprien. Rappelez-vous que je tombe de fatigue, et que je serais plutôt disposé à aller me coucher qu'à passer encore une heure ou plus à causer.

—Vous ne me ferez pas croire que vous avez accompli un si long voyage à pied, et en quatre jours ? s'écria le baron : c'est impossible !

—J'ai pu, pour quelques instants, me procurer un cheval, répondit M. Cyprien, mais presque toute la route, je l'ai faite à pied. Ne soyez donc pas étonné de me voir à bout de forces.

—Il paraît aussi que vous avez éprouvé quelque accident, dit le baron, qui remarqua la contusion qu'il avait à la tête.

—Par tous les diables ! je me vengerai *de cela*, s'écria Cyprien d'un ton qui exprimait toute la haine et la rancune qu'il nourrissait intérieurement. Au surplus, ajouta-t-il en redevenant calme, *c'est* une affaire qui ne regarde que moi, et qui n'a rien à voir avec celle qui nous occupe. J'ai donc à vous apprendre que le 18 de ce mois, un jeune page est venu me trouver à la grotte, et m'annoncer que son maître, un certain Henri de Brabant, envoyé du duc d'Autriche, était arrivé en Bohême, et qu'il avait l'intention de passer la nuit au château de Rotenberg.

—Ah ! j'espère alors que mon fils l'a accueilli convenablement, exclama le baron. Continuez.

—J'ai envoyé le page avec un message où je donnais rendez-vous à son maître, pour le lendemain, et à un certain lieu que je lui désignais. Nous nous sommes effectivement rencontrés, et je lui ai développé tous les plans que Votre excellence connaît.

—Oui, oui : vous n'avez pas besoin d'y revenir, dit le baron. Comment cet envoyé autrichien a-t-il accueilli vos propositions ?

—Admirablement, répondit Cyprien. Mais il a insisté pour être présenté à la princesse Elisabeth, dès son arrivée à Prague, afin de s'assurer que c'est volontairement et de son plein gré qu'elle accorde sa main au duc d'Autriche.

—Très-bien ; y a-t-il à craindre un refus de la part de la princesse ? demanda le baron.

—Aucunement, répondit vivement Cyprien : elle suivra mes instructions à la lettre.

—C'est ce que je pensais, observa le baron ; et étranges et mystérieux furent les regards qu'ils échangèrent par-dessus la table. Ainsi donc, continua le baron, jusque-là tout paraît marcher admirablement ; le duc d'Autriche épousera la princesse Elisabeth et deviendra roi de Bohême, et alors *vous et moi*, nous serons sûrs de notre jeu. Mais, si docile et si obéissante que soit la princesse, ne demandera-t-elle pas qu'on lui fasse le portrait de son futur époux ? Dans ce cas, elle ne prendra pas sur elle d'interroger Henri de Brabant, et lui ne s'offrira pas à donner de telles explications ; et comme ni vous ni moi n'avons jamais vu le duc d'Autriche.

—Tranquillisez-vous de ce côté, monseigneur, dit Cyprien ; et il vida une autre coupe de vin.

—Encore une fois, je le répète, tout marche à souhait, dit le baron ; et cependant il y a un air de contrainte, de malaise et d'ennui sur votre visage, que je ne puis vous expliquer. Au nom du ciel, qu'est-ce qui vous tourmente ?

—Il y a bien des choses qui ne me satisfont pas, répondit M. Cyprien. D'abord quoique nos projets semblent réussir, comme vous le dites, je suis loin d'être content de cet Henri de Brabant. En un mot, je me défie de lui, et je tremble qu'il ne soit un fourbe.

—Ce que vous dites là est sérieux, en effet, exclama le baron. Mais quelles raisons avez-vous de concevoir ces soupçons ?

—Je vais vous le dire, répliqua Cyprien brusquement. Mon entretien avec lui a eu lieu à la chapelle, à l'entre-croisement des routes, à trois lieux du château de votre Excellence.

—Je connais parfaitement l'endroit, observa le baron. Mais comment se fait-il que vous ne soyez pas venus ensemble à Prague, puisque votre destination était la même ?

Ah ! c'est là justement ce que je voulais vous dire. J'avais un certain motif pour aller dans le voisinage du camp des Taborites ; je me suis

donc séparé du chevalier sous prétexte qu'il était dangereux pour moi de m'approcher des lignes de Zitzka. A minuit, j'étais dans une caverne, non loin des tentes des Taborites. Je ne vous expliquerai pas comment j'avais échappé à la surveillance des sentinelles, ni pour quel motif je m'étais aventuré là. Qu'il me suffise de vous dire que dans la caverne où j'étais ainsi rentré, j'ai vu le chevalier Henri de Brabant. Oui, je l'ai vu caché au milieu des rochers, et je l'ai reconnu immédiatement, quoiqu'il ne m'ait pas aperçu.

—Ainsi, cet envoyé autrichien était dans le camp de Zitzka ! s'écria le baron, profondément surpris.

—Oui, ou plutôt il était dans son voisinage ; dans tous les cas, il était dans ses lignes, d'où nous avons le droit de conclure qu'il était l'hôte de Zitzka. Mais comment, encore une fois, se trouvait-il dans la caverne, et pourquoi se tenait-il caché ? Il faut que vous sachiez, continua Cyprien en baissant la voix, que tout avait été arrangé pour livrer une nouvelle victime à la statue de bronze.

—Et cette victime, qui était-elle ? demanda le baron, en se penchant en avant, et avec un air de vif et profond intérêt.

—C'était une femme, ou plutôt une jeune fille, car elle n'a pas vingt ans. Mais vous n'avez pas à chercher qui elle est ou ce qu'elle est. Qu'il vous suffise de savoir qu'il convenait à mes projets de lui faire subir le baiser de la Vierge, ajouta-t-il d'une voix sombre. Mais au moment où je l'emportais au milieu des ténèbres, quelqu'un me l'a arrachée violemment des bras, et en luttant, j'ai été renversé d'un coup dont je porte encore la marque. Après être resté quelque temps étendu sans mouvement, j'ai repris connaissance ; et, craignant d'être pris par les Taborites, je me suis traîné hors de la caverne. C'est alors que j'appris qu'on avait vu le chevalier emporter celle que nous avions condamnée, et c'est lui sans aucun doute, qui m'a frappé si ignominieusement.

—Mais il ignorait que son antagoniste, c'était vous ? dit le baron de Rotenberg.

—C'est peu croyable, répondit Cyprien. Toutes les circonstances, d'ailleurs, se réunissent pour l'accuser : sa présence dans la caverne, la promptitude, l'énergie avec lesquelles il s'est précipité au secours de la victime désignée.

Le baron se disposait à faire de nouvelles observations, lorsqu'il en fut empêché par l'entrée de l'hôtelier.

—Quelles nouvelles, maître Tremplin ? demanda-t-il avec impatience.

—Son Excellence Henri de Brabant, envoyé de Son Altesse le duc d'Autriche, est arrivé ce soir au *Faucon-d'Or*, répondit l'aubergiste ; il m'a chargé de vous remettre cette lettre, dont il était porteur.

Tremplin se retira dès qu'il se fut acquitté de sa mission. Le baron regarda la suscription de la lettre, reconnut l'écriture de son fils, et se hâta de briser le cachet.

Après avoir parcouru le contenu de la lettre, il la passa à Cyprien, qui lut ce qui suit :

“ Bien cher et bien honoré père,

“ Le porteur de cette lettre, le chevalier Henri de Brabant, a honoré votre château de sa présence, en se rendant à Prague. Je l’ai suffisamment vu pour être bien certain qu’il est un très-digne chevalier et un très agréable gentilhomme, et que, assurément, il est fait pour honorer le Conseil à Prague, en supposant qu’il doive y prendre part, comme je le pense. Les nouvelles agréables vont vite, et j’ai toute raison de croire que Henri de Brabant est tel que je vous le représente ; veuillez, mon honoré père, l’accueillir en conséquence.”

Votre fils soumis,

“ RODOLPHE.”

— Cette lettre dit beaucoup de bien de l’Autrichien, observa Cyprien en rendant la missive au baron ; et votre fils s’exprime avec un enthousiasme et une autorité. . . .

— Assez ! cria le baron. Croyez-vous que dans des temps aussi troublés que ceux où nous vivons, il n’y ait pas des précautions à prendre au sujet de sa correspondance ? Il y a entre Rodolphe et moi une certaine entente sous ce rapport ; et nous allons voir tout à l’heure si la signification vraie de sa lettre est ce qu’elle paraît être.

En parlant ainsi, le baron étendit la lettre sur la table en plaçant le côté écrit en dessous ; puis, de son doigt, il mouilla le papier avec du vin qu’il prit dans sa coupe. Cela fait, il reprit la lettre et la relut vivement, tandis que Cyprien suivait ses mouvements avec une curiosité mêlée d’une certaine anxiété.

— Ah ! voilà qui est différent ! s’écria-t-il. Lisez-la maintenant.

M. Cyprien prit la lettre, la parcourut à la hâte et trouva qu’en effet, elle avait éprouvé une grande altération.

Voici ce qu’elle contenait :

“ Bien cher et bien honoré père,

“ Le porteur de cette lettre, le chevalier Henri de Brabant, a *déshonoré* votre château de sa présence, en se rendant à Prague. Je l’ai suffisamment vu pour être bien certain qu’il est un très-*indigne* chevalier, et un très-*désagréable* gentilhomme, et que, assurément, il est fait pour *déshonorer* le Conseil à Prague, en supposant qu’il doive y prendre part, comme je le pense. Les nouvelles *désagréables* vont vite, et j’ai toute raison de croire que Henri de Brabant est tel que je vous le représente ; veuillez, mon honoré père, l’accueillir en conséquence. .

“ Votre fils soumis,

“ RODOLPHE.”

—A présent, nous avons effectivement de bonnes raisons de nous défier de ce rusé, de ce traître d'Autrichien ! s'écria Cyprien. Il est évident que M. Rodolphe a des motifs pour nous mettre ainsi en garde. Mais il nous est impossible, pour le moment, de voir quel est son but. Dans tous les cas, vous conviendrez avec moi que, tout en nous montrant vis-à-vis de lui polis et courtois, nous devons le surveiller de près.

—C'est, en effet, le mieux que nous ayons à faire, répondit le baron. Quand avez-vous intention de présenter le chevalier à la princesse ?

—Demain matin, répondit Cyprien en se levant et en boutonnant son ample redingote.

—Où comptez-vous passer la nuit ? demanda le baron de Rotenberg. Ne feriez-vous pas bien de vous reposer ici jusqu'à demain ?

—Non, monseigneur ; il est absolument nécessaire que je me rende sans délai au château d'Hamelin.

Après avoir prononcé ces paroles, Cyprien salua le baron et partit,

XII.

COMMENT NOTRE HÉROS CONSENT A FAIRE UN VOYAGE QUI N'ÉTAIT GUÈRE DE SON GOUT.

Le soleil brillait dans un ciel sans nuages. Il était vers neuf heures du matin ; les deux pages de Henri de Brabant avaient obtenu de leur maître la permission d'aller visiter la ville, les rues et les monuments, et ce dernier était occupé à terminer certaines dépêches qu'il avait commencées la veille, après le départ de maître Tremplin.

Soudain, la porte de l'appartement s'ouvrit, et M. Cyprien apparut sur le seuil. Il était absolument tel que le jour où le chevalier l'avait rencontré près de la petite chapelle : sa large redingote tombant jusqu'aux pieds l'envelopait comme d'habitude, dissimulant ainsi ses formes presque athlétiques, et son capuchon lui cachait toute la partie supérieure de la figure.

En entrant, il jeta sur notre héros un regard scrutateur, afin de s'assurer si le chevalier soupçonnait qui était l'antagoniste contre lequel il avait lutté dans la caverne, au milieu de l'obscurité ; mais en voyant l'air de franchise avec laquelle il était accueilli, il se tranquillisa complètement de ce côté.

—Votre Excellence a-t-elle bien réfléchi à tout ce qui s'est passé entre nous, dans une occasion récente ? demanda M. Cyprien, après avoir échangé quelques compliments.

—Je me trompe fort, ou nous sommes d'accord sur tous les points, dit Henri de Brabant. Il ne vous reste plus qu'à remplir une certaine condition.

—Je suis venu pour cela, répliqua Cyprien. La princesse Elizabeth est déjà informée de la conversation que nous avons eue ensemble, et elle a consenti à recevoir Votre Excellence aujourd'hui même. Je suis prêt, si vous le voulez, à vous conduire en sa présence.

Je présume, d'après votre observation, que son Altesse Royale ne doit pas être à une bien grande distance ? dit le chevalier en serrant ses papiers dans un bureau dont il garda la clef.

Suivez-moi, répliqua Cyprien sans répondre autrement.

Ils quittèrent l'hôtel du *Faucon-d'Or*, et se dirigèrent vers la porte du sud. C'était par cette même porte que Henri de Brabant était entré, la veille, à Prague. Mais au lieu de poursuivre la grande route, Cyprien tourna brusquement à gauche, et longea les fortifications pendant près d'un quart d'heure. Le chevalier marchait derrière lui, et ils n'échangèrent pas une syllabe jusqu'au moment où ils arrivèrent à un bosquet au milieu duquel était tracé un étroit sentier.

—Attendez là quelques minutes, seigneur chevalier, dit Cyprien en s'arrêtant. Il est nécessaire que nous nous entendions sur un point que je n'ai pas voulu discuter à l'hôtel, où nous avons à craindre l'indiscrétion des curieux.

—Parlez franchement et sans réserve, exclama le chevalier.

—Votre Excellence me pardonnera, reprit Cyprien avec un léger embarras, de vous rappeler certaines paroles que je vous ai dites à la petite chapelle. Je vous ai démontré que, sans moi, votre illustre maître ne pouvait rien en Bohême, pas même découvrir la retraite de la princesse Elizabeth, et bien moins encore découvrir où est déposée sa fortune.

—Je me rappelle parfaitement tout cela, dit Henri.

—Et ne devinez-vous pas dès lors quelles conditions la prudence m'ordonne de vous imposer ?

—Vous désirez, sans doute, que je m'engage par un serment solennel à ne jamais révéler la retraite de Son Altesse royale, dit le chevalier ; je suis prêt à le faire.

—Vous êtes bien près de deviner, mais ce n'est pas tout à fait cela, répliqua Cyprien. Pour parler franchement, ajouta-t-il du ton ferme et décisif d'un homme qui se débarrasse soudainement de toute contrainte, nous sommes dans des temps où la prudence et la circonspection sont des plus nécessaires. Or, vous admettez qu'il s'agit d'une chose de la plus haute importance, lorsqu'il est question de vous conduire à l'asile, à l'asile secret, fit-il en appuyant sur les mots, où s'est réfugiée la malheureuse princesse.

—Expliquez-vous hardiment, dit Henri de Brabant, car je m'aperçois que vous n'êtes pas disposé à vous contenter de ma parole. Soit : je ne suis pour vous qu'un étranger, et vous avez naturellement le droit d'être soupçonneux. Comment puis-je vous garantir que le lieu qu'habite Son Altesse royale sera pour moi un secret inviolable ?

—Je vous demande de permettre qu'on vous couvre les yeux pendant qu'on vous conduira à la demeure de la princesse, et qu'on vous en ramènera après l'entrevue que vous aurez avec elle.

En parlant ainsi, il fixa les yeux sur le chevalier pour lire sur son visage l'effet que produisaient ses paroles.

—Par le Ciel ! s'écria Henri, les joues pourpres d'indignation ; dans toute autre circonstance, je regarderais une pareille demande comme une insulte.

—En ce cas, séparons-nous tout de suite, dit Cyprien froidement.

—Non pas ! s'écria le chevalier avec moins de colère. J'accepte votre proposition, parce qu'il est de mon devoir de faire abnégation de moi-même quand il s'agit des intérêts de mon maître. Mais puisque vous traitez ce sujet comme une véritable affaire où la parole d'un homme d'honneur est comptée pour rien, il me semble qu'il y a une stipulation que, de mon côté . . .

—Achevez ! dit Cyprien avec impatience.

—Je veux dire qu'après mon entrevue avec la princesse, vous serez encore tenu de me prouver l'existence de cette fortune que, dites-vous, elle doit apporter en dot à son mari. Car une princesse sans trône et sans fortune serait un triste présent à faire à mon maître, le duc d'Autriche.

—Vous serez satisfait, seigneur chevalier, répondit Cyprien après quelques moments de réflexion. Maintenant qu'il n'y a plus de difficulté entre nous, suivez-moi.

Ils se remirent à marcher, et au bout de quelques centaines de pas ils entrèrent dans un petit cimetière.

Rien de plus pittoresque que ce lieu de repos des morts qu'entouraient une quantité d'arbres verdoyants. Les croix et les tombes, muets mais éloquentes témoignage du voyage des hommes à travers la vie, étaient semées au milieu de bouquets de cyprès et sous le feuillage des yeuses ; et la lumière et l'ombre qui se jouaient sur les gazons, étaient comme l'emblème des joies et des chagrins qui avaient marqué la carrière de ceux qui maintenant dormaient du sommeil éternel.

Cyprien traversa ce cimetière, et quand il fut à l'autre extrémité, il tourna brusquement à l'angle d'une petite chapelle.

Derrière cet édifice était un domestique, tenant deux chevaux tout sellés ; il avait sous le bras un paquet roulé. Il le tendit à M. Cyprien, sans rien dire, et puis se retira et disparut dans les bosquets.

Cyprien déroula le paquet, qui n'était autre chose qu'une longue robe de moine. Il pria alors notre héros de vouloir bien la revêtir, et quand le chevalier eut accédé à sa demande, il rabattit le capuchon sur son visage de manière à l'empêcher de voir, tout en lui laissant la possibilité de respirer librement.

Quand ces arrangements furent terminés, Cyprien aida Henri de Bra-

bant à monter sur un des chevaux, sauta lui-même sur l'autre ; et, prenant le coursier du chevalier par la bride, il partit au trot.

Il continuèrent à marcher ainsi, sans échanger un mot. Le chevalier s'aperçut de l'instant où ils sortirent du bois, d'abord parce qu'il n'était plus embarrassé par les branches, et qu'ensuite la brise frappait davantage son visage. Mais bientôt ils rentrèrent de nouveau dans un bois, et au bout de peu de temps, ils retombèrent dans la plaine.

L'idée vint au chevalier que probablement son guide voulait lui faire paraître très-long un voyage qui était sans doute très-court, qu'il doublait ou triplait la distance en faisant des mouvements en zigzag, et de nombreux circuits. Il acquit bientôt la conviction qu'il ne s'était pas trompé.

Ils marchèrent pendant près d'une heure et demie. Enfin ils firent halte, une porte massive roula sur ses gonds, et puis le sabot des chevaux résonna sur le pavé. La large porte se referma derrière eux : ils étaient arrivés à leur destination.

—Permettez-moi de détacher votre capuchon, seigneur chevalier, dit Cyprien lorsqu'ils eurent mis pied à terre.

Dès qu'il se trouva débarrassé, Henri de Brabant reconnut qu'il se trouvait au milieu d'une cour spacieuse, formant un carré parfait, et bordée de chaque côté d'énormes bâtiments, dont la construction régulière et uniforme présentait une apparence imposante. Les dessus des portes étaient en marbre, les fenêtres étaient hautes et étroites, et leur verres dépolis ne permettaient pas à l'œil de pénétrer dans l'intérieur des appartements.

Deux pages élégamment vêtus prirent les chevaux par la bride ; et deux autres, également bien mis, attendaient debout sur le seuil d'une porte ouvrant sur un spacieux vestibule. C'est là que Cyprien conduisit le chevalier ; et les deux derniers pages auxquels nous avons fait allusion les précédèrent dans un magnifique escalier orné de vases remplis de fleurs, et de statues d'albâtre soutenant des vases dans leurs mains.

L'étage auquel aboutissait ce superbe escalier était couvert de tapis de velours : aux murs étaient suspendus de magnifiques tableaux, représentant les scènes les plus frappantes de l'histoire de Bohême.

Il y avait un corridor de chaque côté de l'escalier ; et c'est dans l'un d'eux que les pages conduisirent Cyprien et le chevalier. Il était évident, toutefois, que M. Cyprien était là sur un terrain qui lui était familier ; car il n'eut pas un seul regard pour les objets curieux qui se trouvaient à profusion autour de lui, à droite et à gauche.

Arrivés au bout du corridor, les pages ouvrirent une porte à deux battants, qui se refermèrent sans bruit dès que le chevalier et son guide furent passés. Ces derniers se trouvèrent alors dans une anti-chambre élégamment meublée, où quatre belles jeunes femmes, mises simplement, travaillaient à des ouvrages de tapisserie.

Les pages, avons-nous dit, étaient restés dans le corridor ; mais l'une de ces jeunes filles s'empressa de se lever, ouvrit une porte au bout de l'anti-chambre, écarta la portière de velours, et se rangea pour que M. Cyprien et notre héros pussent passer. La portière retomba, la porte se referma derrière eux ; et le chevalier se trouva dans une appartement meublé avec magnificence, à l'extrémité duquel était un siège d'où une jeune dame éblouissante de beauté se leva pour le recevoir.

LOUIS BAILLEUL.

(A continuer.)

LA NUIT DES MORTS.

SCÈNE PREMIÈRE.

AVANT MINUIT.

LES VENTS.

Entrons dans le cimetière, traversons-le, faisons cesser ce silence profond ; donnons des voix aux arbres, aux plantes et aux herbes, aux monuments de marbre, aux croix de bois. Écoutez ! écoutez !

IFS ET CYPRÈS.

Nos rameaux ébranlés commencent à gémir ; c'est le seul chant que nous connaissions : la tombe nous l'inspire. Notre feuillage est sombre ; nos racines sont alimentées par une poussière humaine, et nous participons à la douleur des morts, aux regrets du passé. Gémissons ! frémissons près des tombes !

UN SAULE PLEUREUR.

Mes longs rameaux sont penchés sur ta poussière, jeune fille ; ils se traînent contre terre ; ils caressent ton marbre, comme la chevelure d'une mère le front de son enfant. Les premiers froids de l'automne ont jauni mes feuilles, et je les laisse tomber une à une comme des larmes.

LES FLEURS.

Nos couleurs ont brillé pendant le jour, mais elles s'effacent dans la nuit, elles se flétrissent au souffle du vent ; nous aussi il faut que nous exprimions les regrets de la vie. Fleurs de la tombe, nos chants sont tristes ; notre parure n'inspire aucune joie ; jamais le regard ne s'égayé en nous voyant ; nous sommes ici pour représenter la beauté qui passe, pour plaindre et pour gémir.

COURONNES D'IMMORTElLES.

Appendues aux croix noires, nous devons dire : L'immortalité de l'âme ! Hélas ! cette croyance est-elle bien vivace dans le cœur de l'homme ? Si elle l'était, il aimerait davantage, il se plaindrait moins de la mort ; pour lui, la mort ne serait plus qu'une victoire. Couronnes éphémères, nous sommes ici pour parler de triomphe.

CORBEAUX DANS L'AIR.

Nous planons en troupe au-dessus de la cité des morts, attirés par une

odeur de cadavre ; nous flairons ces exhalaisons putrides que les terres et les gazons laissent échapper dans les airs ; en cet instant, les vents les font monter en plus grand nombre. L'homme cache en vain ces dépouilles dans le sein de la terre ; peu à peu ces dépouilles se décomposent, elles s'évaporent, et nous en prenons notre part. Hier nous avons vu un fossoyeur exhumer d'une tombe quelques os informes, c'était tout ce qui restait d'un homme.

CHŒUR DES RUINES.

Feuilles mortes, bois secs, herbes desséchées, corolles flétries, troncs pourris, marbres épars, croix mutilées, ruines diverses, notre vie fut éphémère comme celle de l'homme.

La création change sans cesse de forme ; elle reçoit la vie sans joie et la rend sans se plaindre ; l'âme de l'homme seule nous prête ses espérances, ses pensées de l'infini, révélations divines, reflet de l'Être éternel.

SCÈNE II.

LES RAYONS DE LA LUNE.

Nous voilà débarrassés de ces sombres nuages glissant dans les ténèbres entre les rameaux agités des cyprès. Reposons-nous sur les marbres et les statues immobiles, sur le gazon, au fond des fosses fraîchement ouvertes ; ajoutons la lumière au bruit ; voyez, voyez dans le cimetière.

Minuit sonne.

CHŒUR DES MORTS.

Lumière, bruit de la terre, que nous voulez-vous ? Espérance et souvenir nous ont fuit pour toujours ; pour toujours nous aurons les ténèbres et le silence.

UN JEUNE PRÊTRE.

Non, la foi peut nous évoquer encore, et nous tenons à la terre par le souvenir. Rayon du ciel, tombe, tombe sur la croix de ma fosse ! Croix que j'aimais, qui m'as fait agir et souffrir sans me plaindre, symbole de l'amour et du sacrifice, tant que l'homme te verra, il pourra se consoler et espérer.

UN VIEILLARD.

Mon cœur et ma croyance sont morts longtemps avant moi ; j'ai compris, avant la fin du drame, les déclamations de chaque acteur qu'au temps de ma jeunesse j'avais pris au sérieux. J'étais las de jouer mon rôle, je voulais le repos. Pourquoi me réveiller, bruit fatigant, lumière

importune ? je n'ai rien à raconter aux vents, ni regrets, ni consolations, ni espoir ; je veux le néant, je n'espère que le néant.

UNE JEUNE FILLE.

Sous le saule qui caresse ma tombe, je viens tristement m'asseoir ; ma tête s'appuie languissamment sur le marbre. Combien le marbre est froid ! quelle solitude ! quel abandon ! O ma mère ! pourquoi n'ai-je pensé qu'à toi ? Tu ne me parlais que de toi, et cependant ce n'est pas de toi seule que je tenais la vie.

CHŒUR DE PETITS ENFANTS.

Pour nous les fleurs, pour nous les gazons ; rien n'est triste pour nos âmes : nous n'avons reçu aucune souillure de la vie ; nous sommes morts au milieu des chants de l'Eglise mère, qui n'a pas pleuré sur nous parce qu'elle nous aimait pour nous-mêmes. Pour nous les fleurs, pour nous les frais gazons.

UN POÈTE.

Rayon de lune, pourquoi me frapper comme autrefois ? Tu ne me feras plus rêver : la vérité m'empêche à présent de m'entourer d'illusions. J'avais reçu pour rendre ; j'ai voulu tout garder, chanter par orgueil au lieu de chanter par reconnaissance.

UN FRÈRE DE L'ÉCOLE CHRÉTIENNE.

Souvenirs laissés après moi, vous êtes doux, vous êtes consolants ; faire connaître Dieu, apprendre à faire sa volonté, tel fut le but de mes instructions et de mes exemples. Demain viendront au tour de ma tombe plusieurs de mes élèves chéris, et mon âme fera couler dans la leur quelques-uns de ces sentiments de bonté et de patience que j'ai toujours eus pour eux.

UN ÉCOLIER.

Frère, qu'il me fut doux de mourir lorsque près de ma couche vous me parliez de Dieu et de son amour infini ! C'est à vous que je dois mon bonheur ; vous m'avez fait comprendre la souffrance ; je l'ai offerte à Dieu ; j'ai expié mes fautes sur la terre d'exil ; j'ai été pardonné, frère. Mon âme vous a devancé auprès du Père, et j'ai obtenu pour vous la persévérance.

LE FRÈRE.

Je te remercie, âme bienheureuse. Que de fois, au milieu des méchants, j'ai pensé à ton heureuse mort ! J'étais bien sûr que tu ne m'avais pas oublié, et j'ai prié depuis avec plus de confiance.

LE FRÈRE ET L'ÉCOLIER.

Charité, tu fortifies également celui qui donne et celui qui reçoit ; notre

Dieu est sans cesse au milieu de ceux qui aiment, car notre Dieu est amour.

LE POÈTE.

J'ai entendu vos paroles, âmes aimantes ; elles ont retenti dans mon cœur comme un menaçant tonnerre. J'ai compris votre bonheur, et mon désespoir a redoublé. Malheur à moi ! moi qui, après avoir admiré, n'ai pu m'élever jusqu'à l'amour !

UN COMMERÇANT.

Quelle lumière fait briller les lettres d'or du marbre qui me recouvre ? Mon doigt se promène sur cet or que j'ai tant aimé et qu'à présent j'abhorre. Passion sacrilège, tu me laisses voir la vérité et je ne puis la posséder. L'or a fait tous mes crimes : j'ai trafiqué avec la sueur de mes frères en donnant le mensonge pour appoint, et à présent mon cœur est rempli de cette soif de l'or que je ne puis satisfaire ; le désir de l'or est en moi comme un corps étranger dans une blessure ; il y entretient une inflammation perpétuelle. Ce désir est la seule cause de mon mal, et, châtement horrible ! je sens que je ne pourrai jamais le retirer de mon sein.

UN AVOCAT.

Des feuilles desséchées tourbillonnent autour de ma tombe. Bruisiez, feuilles privées de sève, rappelez mes paroles vides ; élevez-vous dans l'air, rappelez mon ardeur inutilement dépensée. O paroles perdues, paroles orgueilleuses, que je voudrais vous rappeler à moi ! Mais, comme ces feuilles tombées du tronc des arbres, vous ne pouvez plus retourner au lieu où vous êtes nés.

UN HABITANT.

Sur ma couche de terre je contemple avec joie le ciel étoilé. J'ai toujours cru ce qu'on m'a dit sur ce ciel. Seul, il n'a jamais changé : toujours le même bleu, toujours les mêmes lumières ; ainsi, dans les vieillards vertueux, j'ai trouvé les mêmes actions, les mêmes croyances, et j'ai suivi les conseils des vieillards ; j'ai cru à la grandeur de celui qui a fait les choses qui ne changent pas, et je l'ai toujours aimé.

LE JEUNE PRÊTRE, LE FRÈRE, L'ÉCOLIER, L'HABITANT.

Amour, amour, tu nous a sauvés. Bénissons le Dieu qui nous a donné la force d'aimer sur la terre, qui nous a donné le désir de perpétuer notre vie, qui nous a fait espérer l'éternité. Bénissons Dieu, notre force et notre bonheur ; qu'avec douceur nous attendons le jugement universel ! nous sommes heureux.

CHŒUR DES ÉLUS.

Amour, amour, tu nous as sauvés !

Béniſsons Dieu qui nous a donné l'amour pour force et pour récompense.

LE VIEILLARD, L'AVOCAT, LE POÈTE, LE COMMERÇANT.

Savoir, puissance, bonheur, richesse, nous t'avons cherché pour nous-mêmes ; nous avons repoussé le sentiment de reconnaissance ; nous avons oublié le bienfaiteur ; nous avons cru que nous pouvions nous passer de lui.

Orgueil, orgueil, tu nous as perdus !

CHŒUR DES RÉPROUVÉS.

Orgueil, orgueil, tu nous as perdus !

CHŒUR DE TOUS LES MORTS.

La vie nous avait été prêtée, maintenant nous avons rendu notre dépôt ; notre salaire est proportionné à notre gain ; le Père nous donne ce que nous avons mérité. O vie, temps d'épreuves ! ombres fugitives, éclairs, songes, nous vous connaissons maintenant.

LES AMIS DU PURGATOIRE.

Frères qui êtes sur la terre, priez pour nous, expiez pour nous, aimez pour nous ; une prière nous élève au-dessus des flammes, une expiation nous rafraîchit, un acte d'amour fait descendre dans nos ténèbres un rayon de Dieu.

Demain c'est le jour de notre fête ; demain ils viendront sur nos tombes, parents, amis, fidèles ; ils verseront des pleurs et des prières ; demain, bienfaisante journée, plusieurs d'entre nous seront délivrées, toutes seront soulagées. O mon Dieu ! nous te béniſsons d'avoir permis que la véritable croyance ne soit pas morte au sein de notre patrie.

Catholiques, nous vivons tous d'une vie commune, et nous recevons mutuellement l'échange de notre amour.

Que le souvenir des morts reste dans vos âmes. O fidèles ! priez pour nous, expiez pour nous, aimez pour nous.

CHŒUR DES PROTESTANTS.

En dehors du cimetière, dans un lieu écarté, nous sommes séparés de nos premiers aïeux, sans croix pour protéger nos tombes, sans prières pour rafraîchir nos âmes, hélas ! hélas !

La mort nous a pris tout entiers : point de communication avec ceux que nous aimions sur la terre ; demain notre cimetière sera désert, nos gazons ne seront foulés que par une multitude indifférente.

Hélas ! hélas ! point de croix pour protéger nos tombes, point de prières pour rafraîchir nos âmes ; la mort nous a pris tout entiers.

MOI.

Quelle est, tout près de la demeure du fossoyeur, cette ombre immobile dans l'angle du mur ? Il y a déjà longtemps que je l'ai aperçue ; elle se tourne de mon côté ; elle me parle. Écoutons.

L'OMBRE.

J'ai toujours aimé sur la terre les pauvres, par prédilection, je les secourais de mes conseils, de mon argent ou de mon regard bienveillant ; ma vue seule rappelait un Dieu bon ; les riches, j'allais en aide à leur faiblesse sans flatter leur orgueil, sans les braver jamais ; je ne leur portais pas envie ; et ceux qui faisaient ma famille, combien je les ai aimés ! Père, mère, épouse, enfants, quand Dieu me rappela à lui au milieu de ma carrière, je ne laissais qu'un regret derrière moi, c'était de quitter les miens. J'ai toujours aimé sur la terre.

MOI.

O mon père, c'est toi ! mon père ! . . . Tu disparais devant mon élan-
cement ! Tu ne peux échapper à mon amour ; je te retiens dans mon
cœur par le souvenir ; je te fais vivre de ma vie. Ta croyance, mon père,
est ma croyance ; nous aurons bientôt l'éternité pour nous réunir, aimer
et admirer ensemble.

Frères, encore un peu de temps, et ce cimetière recevra ma dépouille
glacée. Lorsque la dernière pelletée de terre aura nivelé ma fosse avec
le sol, sur ce sol, selon ma volonté dernière, une croix en fer sera plantée
dans une pierre de granit, et sur cette croix on lira l'expression de la
pensée qui a rempli ma vie : *spero semper*, j'espère toujours. Frère, ma
tombe même vous parlera d'immortalité !

F. FRÉDÉRICK.



CHRONIQUE.

- I. CANADA.—La presse et l'Écho du Cabinet de Lecture.—Deux Anniversaires.—Le Commandant Tétu.—M. Brydges.—Les émigrants français.—L'Institut des Artisans. Le rév Messire Mignault, curé de Chambly.
- II. ROME.—Bonté de Pie IX.—Un pénitent d'un nouveau genre.
- III. ESPAGNE.—Ferdinand VIII.—Christine.—Isabelle II.—Révolution de 1868.—Ses causes.—Partis politiques, leurs représentants.—Conjectures.
- IV. AMÉRIQUE.—Situation générale.—Tremblements de terre.

I.

La Presse Catholique de la Province renouvelle les encouragements auxquels elle nous a déjà depuis longtemps habitués ; ce sont des témoignages de sympathie que nous n'accueillons pas en ingrats. Merci donc de nouveau pour les observations favorables dont la plupart des feuilles catholiques ont accompagné l'annonce des derniers numéros de *l'Echo du Cabinet de Lecture*.

Ce mois a été aussi pauvre en événements de quelque importance, en Canada, que le dernier avait été riche, et le chroniqueur, aux abois, peut à peine glaner ça et là quelques faits dignes de mémoire.

Deux anniversaires ont été célébrés : un à Québec, l'autre à Trois-Rivières.

Le 9 octobre dernier, le Séminaire de Québec célébrait le deux centième anniversaire de sa fondation. Avant 1668, le Séminaire n'entretenait que des boursiers qui suivaient les cours du Collège des Jésuites. Cette même année Mgr. de Laval commença à entretenir quatorze élèves demeurant au Séminaire, huit canadiens et six sauvages. Comme la famille était peu nombreuse, maîtres et élèves vivaient en commun et mangiaient à la même table ; c'est en souvenir de cette vie patriarcale que le jour de la dernière fête, directeurs et élèves, étaient tous réunis dans le même réfectoire et partageaient l'agape fraternelle.

Dix jours après, c'était le tour de Trois-Rivières ; toute la ville était en liesse, les cloches faisaient entendre leurs joyeux carillons et les échos du Saint Maurice les répétaient à l'envi.

Sa Grandeur Mgr. Cooke, célébrait le seizième anniversaire de sa consécration épiscopale, et son clergé et son peuple s'unissaient aux pieds des autels pour bénir Dieu de leur avoir conservé jusqu'à ce jour le vénérable Pasteur, et le prier de prolonger encore longtemps cette carrière pleine d'œuvres de zèle et de charité. Le soir il y eut séance joyeuse au Collège où M. l'Abbé Suzor intéressa vivement son mobile auditoire par le récit

de son voyage d'Italie. M. l'Abbé Suzor vient d'être nommé Vicairc Forain pour toutes les paroisses de l'Est. Cette nomination a été parfaitement accueillie par tout le clergé de ces cantons.

Au milieu des brillantes décorations de ces fêtes, flotte un crêpe funèbre. Vers le milieu d'octobre la *Canadienne*, le drapeau en berne, entrait dans le bassin de Gaspé, portant à son bord un cercueil. C'était celui du Commandant Théophile Tétu, qui venait de succomber à une courtemaladie, le 12, à la station des Sept-fles.

Il comptait sept années de service et à peine une année de commandement. On avait admiré son zèle, son impartialité, son exactitude, dans l'accomplissement de sa charge, et il jouissait de l'estime et du respect de tous ceux qui l'entouraient. Ils l'ont prouvé à ses funérailles. Ces vieux marins pleuraient leur capitaine comme des enfants pleurent sur la tombe d'un père.

Intelligent, loyal et avant tout catholique de cœur, il disparaît ayant à peine trente quatre ans, au moment où il était appelé à rendre le plus de services à son pays.

Toute la Gaspésie le regrette, écrivait à la *Minerve*, le capitaine Fortin qui le connut mieux que personne.

“ On le regrette à cause de ses charmantes qualités de chrétien et de gentilhomme ;

“ On le regrette à cause de cette mort, si prompte que l'on ne peut encore s'habituer à y croire ;

“ On le regrette parce qu'il sera excessivement difficile de remplacer la profonde connaissance qu'il avait des devoirs de sa charge et des besoins des pauvres pêcheurs de nos côtes.”

Après un service chanté à Gaspé, son corps a été transporté à Québec où il a été inhumé. Tout ce que Québec contient de plus distingué a assisté en foule à ses funérailles.

Mr. Brydges a recueilli à Londres la juste récompense de sa sage administration. La gestion des affaires du Grand Tronc a été reconnue aussi prospère que le permettent les circonstances difficiles qu'elle traverse. Il en a été loué, et pendant que le Gouvernement Fédéral le choisit pour surveiller l'établissement du chemin de fer intercolonial, les Directeurs de la Métropole le continuent dans ses fonctions de Gérant. Nul autre peut-être ne prendrait avec plus de zèle les intérêts du pays. On sait que souvent il s'est exposé aux mécontentements des actionnaires de Londres, pour s'être maintenu fidèle au principe d'employer et de conserver dans le pays tous les fonds qui pouvaient l'être.

Le gouvernement fédéral s'est entendu avec les gouvernements provinciaux sur les moyens de favoriser l'établissement d'émigrés étrangers sur les terres non défrichées. On ne connaît pas encore les résultats de la conférence :—puissent-ils être plus heureux que par le passé ! Il sera

toujours difficile d'attirer au Canada des émigrants français. Les difficultés qu'offre le pays aux colons étrangers, ne sont pas suffisamment compensés par les avantages. Le paysan français n'émigre pas, parce qu'il ne souffre presque pas, et que le peu qu'il souffre n'est pas capable de le détacher du sol de la patrie. Le gouvernement français, par les offres les plus brillantes, n'a jamais pu le séduire et le déterminer à coloniser l'Algérie. Des vaisseaux pourvus de tous les instruments aratoires, de provisions, de semence, sont demeurés des mois entiers dans les ports du Havre, de Nantes, de Bordeaux, sans qu'un seul colon se présente. Il y a dans les villes quelques familles qui émigrent dans les ports de mer surtout, mais elles se dirigent plus volontiers vers la Nouvelle-Orléans, où vers l'Amérique du Sud qui est mieux connue, parce que le principal commerce des colonies s'est toujours dirigé de ce côté. A Montévidéo, à Buénos-Ayres, au Brésil, on compte un certain nombre de colons français, et la plupart y ont été attirés par des membres de leurs familles qui y étaient depuis longtemps établis. Du côté de la Belgique, il y aurait, croyons-nous, plus de chance de succès. Déjà un bon nombre de familles belges sont établies dans le pays, et peuvent en attirer d'autres. Les Belges émigreront plus aisément parce que la population est plus condensée, vue l'étendue de son territoire. On trouverait dans cette population d'excellentes familles d'émigrants, mais il est possible que la plupart préférassent l'industrie à l'agriculture, ce qui est assez dans le génie de toute nation, dont le territoire trop petit et la population trop considérable forcent les habitants à demander au commerce et à l'industrie des ressources auxquelles la terre ne peut suffire.

L'Institut des Artisans Canadiens a recommencé le 16 octobre, la série de ses séances; l'assistance était nombreuse. M. le Président a parlé sur la nécessité où se trouve l'ouvrier de se tenir au courant des progrès de la science et des arts, chacun dans la spécialité qu'il a embrassée; c'est le moyen d'améliorer sa position.

M. l'Abbé Martineau, prêtre de St. Sulpice, prit ensuite la parole; il a parlé de la grande loi du travail imposée par le Créateur, il en a fait ressortir les avantages pour le bonheur de la famille et de l'individu; puis, faisant allusion à une nomination récente, il a insisté pour que les Canadiens ne laissent point la palme de l'intelligence et du talent aux capacités d'une autre origine.

Les R.R. P.P. Thébaud et Resther couronnèrent la séance par de bonnes paroles d'encouragement à l'adresse de l'Association et des éloges à l'éloquent orateur qui les avait précédés à la tribune.

Une dernière et triste nouvelle est la mort d'un des plus Vénérables prêtres du clergé de Montréal, de M. l'Abbé Mignault ancien curé de Chambly.

Né à St. Denis le 8 septembre 1784, il fit ses études au collège de

Montréal où il commença à se distinguer par cette piété, cette vivacité d'esprit, cette promptitude de caractère et cette politesse exquise qui ont été les traits distinctifs du vénérable défunt.

Entré dans l'état ecclésiastique en 1807, il professa quelque temps à St. Denis, fut ensuite nommé Econome au collège de Nicolet où pendant cinq ans il s'appliqua à placer cette maison sur un pied prospère. Il descendit ensuite à Québec pour y terminer sa théologie; il était déjà Diacre, il fut ordonné prêtre la même année 1812.

Après deux années de Vicariat à Québec, qui le vit partir avec regret, Mgr. Plessis l'envoya dans les missions Acadiennes de la Nouvelle-Ecosse, qu'il rétablit par beaucoup de fatigues et travaux; il y compromit sa santé et toucha aux portes du tombeau. Le Père Vincent, trappiste, vint à son secours, et ce voyage donna lieu à la fondation d'une trappe à Tracadie.

Lorsque le diocèse de Québec fut divisé, M. Mignault quitta la Nouvelle-Ecosse, où ses belles qualités et son urbanité lui avaient gagné l'affection même des protestants, l'estime de leur évêque et du Gouverneur.—*I. C. Sherbrooke.*

Le 14 octobre 1817, le zélé missionnaire arrivait à Chambly, dont il allait être le pasteur aimé pendant 56 ans. Tout y était à relever, l'église fut achevée, une école fondée, et bientôt après transformée en un collège, d'où sont sortis deux vénérables évêques. Les Etats-Unis étaient en ce temps pauvres de prêtres, le curé de Chambly se fit le missionnaire des diocèses voisins, et ses services lui méritèrent la dignité de Grand-Vicaire de New-York, de Boston, d'Albany et de Burlington. Peu de vies ont été aussi bien remplis, peu de prêtres sont plus fidèles à leurs devoirs, plus charitables, plus dévoués et en même temps plus estimés des rangs les plus élevés de la société. A sa paroisse il a tout donné, son bien, sa santé, son esprit et son cœur; séparé d'elle depuis deux ans, il retourne jouir de son dernier repos au milieu de ses enfants, qui garderont toujours sa douce mémoire.

. II.

Une scène touchante s'est passée à l'une des dernières audiences du Vatican. Un simple employé des postes avait demandé à présenter sa femme et ses enfants au pape afin qu'il les bénit. Il croyait que Pie IX se contenterait de lui accorder cette bénédiction, et qu'elle a été sa surprise en entendant le pape lui parler des membres de sa famille qu'il avait connus jadis, bien avant d'être pape, et entrer dans des détails qui témoignaient de la richesse de sa mémoire aussi bien que de la puissance de son esprit, sachant passer des plus hautes affaires aux plus petites!

“ Ah! la belle chose que la poste, n'est-ce pas? dit ensuite Pie IX en riant. . . . Je reçois trois courriers par jour, c'est merveilleux. Eh bien, tenez, je me souviens avec plaisir du temps heureux où je ne recevais que deux courriers par semaine.”

De ce trait rapprochons-en un autre d'un genre tout nouveau, celui-là est des ennemis de Pie IX.

Il semble difficile au premier abord d'inventer un moyen nouveau de voler l'église ou les gens d'Eglise. Un italien qui a trouvé ce moyen vient de l'appliquer, le 1er septembre, dans l'église du Gesù Nuovo. Voici comment :

Un pauvre prêtre était dans un confessionnal, priant Dieu sans doute de lui envoyer quelque âme contrite, quand se présente un pénitent à l'aspect plein de confusion et de douleur, qui s'agenouille devant le confessionnal.

Dieu m'exauce, pense le bon prêtre en faisant avec le pouce le signe de la croix sur le front du pénitent, voici la brebis égarée. Mais sous la peau de brebis se cachait un loup de la pire espèce. Celui-ci, tout en restant à genoux, sort de dessous son vêtement un long stylet et, le regard menaçant, murmure à voix basse :

“ Ton portefeuille ou je te tue ! ”

Le prêtre, étourdi de cet acte de contrition, demeure muet, lui remet son porte-monnaie contenant 30 francs, et le pénitent se lève, fait une génuflexion profonde et se retire . . . sans absolution.

Voilà les pénitents de l'espèce que veut former la *Lanterne* !!!

III.

La Révolution d'Espagne absorbant aujourd'hui l'attention du monde entier, nos lecteurs nous sauront gré de remonter quelque peu dans le passé et de rechercher les causes qui ont amené la chute du trône d'Isabelle II. Ce n'est pas dans les fautes seules de son gouvernement que nous les trouverons, c'est plus encore dans celles des gouvernements précédents qui lui avaient fait une situation qui, tôt ou tard, devait amener une catastrophe.

Lorsque les armées de Napoléon I pénétrèrent en Espagne, par la faute de Charles IV qui avait déshérité son fils au profit de l'empereur des Français, elles trouvèrent toute la nation en armes pour repousser l'étranger. Un conseil de régence s'était formé pour gouverner en l'absence du roi Ferdinand retenu prisonnier en France. Une Junte fut convoquée à Cadix, à laquelle prit part le clergé, la noblesse et les représentants de la nation. De ses délibérations sortit la célèbre Constitution de 1812, rédigée, en partie, d'après les vieilles traditions de la monarchie, et, en partie, d'après les idées que la Révolution française avait jetées dans le monde politique.

On y proclamait :

Que la souveraineté réside dans le peuple :

Que la Religion catholique serait seule la Religion de l'Etat :

Que le gouvernement serait monarchique :

Qu'une chambre des représentants de la nation gouvernerait avec le roi, sous le nom de Cortès. Jusqu'alors le roi avait été absolu.

Lorsqu'en 1813 Ferdinand VII, mis en liberté, se préparait à rentrer en Espagne, il rencontra aux frontières les Cortès qui lui remirent la couronne "conquise pour lui et sans lui" et lui présentèrent à signer la Constitution que la nation avait acceptée.

"N'oubliez pas, lui dit-on, que vous la devez à la générosité de vos peuples ; la nation ne met d'autres limites à votre autorité que cette Constitution adoptée par ses représentants. Le jour où vous la violerez, le pacte solennel qui vous a fait roi sera rompu."

Ferdinand fit des promesses, mais à peine se vit-il affermi sur son trône et soutenu par les Bourbons de France, qu'il lance l'édit de Valence par lequel il casse la Constitution de 1812, ordonne la dissolution des Cortès et commence à régner en maître absolu, emprisonnant, exilant tous ceux qui s'opposent à sa volonté suprême ; mais le temps des Louis XIV était passé. Une insurrection éclata au sud et au Nord et força le roi de prêter serment à la Constitution de 1812 et à convoquer de nouveau les Cortès : 7 Mars 1820.

Le Roi n'avait cédé qu'à la force, car malheureusement tout se faisait par l'armée. A l'ouverture des Cortès il commit l'imprudence de prononcer un tout autre discours que celui concerté avec les ministres ; il se répandit en reproches, congédia l'assemblée et forma un autre conseil. Ce fut le signal d'une insurrection formidable. Morillo était à la tête des absolutistes, et Arégo commandait les libéraux. On se battait jusque dans Madrid, et le Roi ne se signala que par sa lâcheté.

Pendant ce temps les souverains de l'Europe siégeaient en Congrès, à Vérone. Cinq affaires principales les occupaient : la traite des nègres, la piraterie dans les mers d'Amérique, l'éternelle question d'Orient, l'organisation de l'Italie, et la révolution d'Espagne.

Les Puissances sommèrent la révolution de rendre la liberté à Ferdinand, leur voix ne fut pas écoutée, et le Duc d'Angoulême entra en Espagne à la tête de cent mille français. Cadix fut emporté d'assaut et le Roi rétabli. Il se vengea en couvrant le pays de commissions militaires ; ce fut un massacre général où ni l'âge ni le sexe ne fut épargné.

Déjà sa mauvaise administration avait fait perdre à l'Espagne ses colonies d'Amérique (1819.) L'inepte gouvernement de son roi allait bientôt la replonger dans de nouveaux malheurs et la faire descendre du rang qu'elle avait jusqu'alors tenu en Europe.

Ferdinand n'avait point eu d'enfants de ses trois premières femmes et le trône allait échoir à Don Carlos, son frère, autour duquel se groupaient les absolutistes. Les fêtes d'un nouveau mariage avec Marie Christine de Naples apportèrent quelque diversion à l'Espagne assombrie par tant de misères, mais aussi de nouveaux éléments de discordes. La jeune Reine était pleine d'ambition, se voyant entourée d'ennemis puis-

sants, elle s'appuya sur les constitutionnels et la division éclata entre la Cour et Don Carlos.

Aidée de sa sœur aînée, Louise Charlotte, encore plus intrigante que sa cadette, Christine se voyant à la veille d'être mère, obtint du roi l'abolition de la loi salique. C'était enlever aux absolutistes l'espoir de jamais voir Don Carlos sur le trône ; et en effet, Christine ayant donné le jour à la princesse Isabelle, l'enfant fut appelée à régner et Marie Christine déclarée régente du vivant même de Ferdinand qui ne mourut qu'un an après, 1833.

Le clergé s'était opposé à la promulgation de la Pragmatique qui abolissait une loi aussi importante que celle qui règle l'hérédité royale. Le clergé en politique est naturellement conservateur, parce qu'il aime l'ordre, et que nul corps, mieux que lui, ne connaît le jeu des passions humaines et ne pèse avec plus de calme, de lumières, d'impartialité et de désintéressement leurs funestes tendances. La révolution le sait et voilà pourquoi elle a toujours tenté de renverser l'autel qui abrite le trône. Mais l'Eglise, pour être conservatrice, n'est pas complice des violences du despotisme ; elle est, au contraire, la protectrice la plus puissante de la liberté des peuples et elle sait combattre par la parole, par l'exil, par le martyr pour la leur conserver. Elle lutte en Chine, au Japon, pour la liberté religieuse, seule source de régénération pour de misérables idolâtres. Elle lutte en Pologne, en Autriche, en Italie, contre les envahissements du despotisme des Czars, de la philosophie, ou de la révolution. Et n'est-ce pas elle qui, en Angleterre et en Irlande, par l'attitude ferme et modérée de ses Evêques, vient de rappeler un grand peuple aux saines notions de la justice et de la liberté !

Si Ferdinand eut écouté les conseils de l'Episcopat espagnol, il eut évité à son royaume bien des malheurs, mais il n'écouta que l'ambitieuse Marie Christine, et de ce jour l'Espagne entra dans une ère de révolutions qui débuta par une guerre civile de sept ans entre les Carlistes et les Christinos, dont presque toutes les années suivantes furent marquées par des insurrections, pour finir après trente-cinq années de discordes par la déplorable catastrophe de septembre dernier.

Marie Christine déclarée régente un an avant la mort du roi, inaugura son règne par une amnistie générale. De si beaux commencements ne se soutinrent pas. Suivant assez passivement l'impulsion des ministres qui lui étaient imposés par l'opinion publique, elle déchirait, sous Martinez de la Rosa, le manifeste que lui avait dicté Zea Bermudez, pour justifier la politique absolue de Ferdinand. Sous Toreno elle déclarait hors la loi les juntas provinciales qu'elle rétablissait ensuite sous Mendizabal, et sous Isturiz elle attaquait violemment la Constitution de 1812, qu'elle reconnaissait ensuite par les conseils de la Calatrava.

Chaque changement de ministère était suivi d'une insurrection militaire, le plus souvent fomentée par les partisans de Don Carlos qui ne renonçait pas à l'espoir de reconquérir ses droits à la couronne.

Aussitôt après la mort de Ferdinand un soulèvement formidable avait mis en feu toutes les provinces du Nord, et obligé la régente de conclure une quadruple alliance avec la France, l'Angleterre et le Portugal. Des concessions importantes avaient été aussi faites au libéralisme, l'*Estatuto réel* de 1834 avait donné au pays une constitution et deux chambres.

En reconnaissance, les Cortès avaient consacré par un vote le testament de Ferdinand en faveur de la fille de Christine, et Don Carlos dont les victoires d'Espartero, et la trahison de Maroto avaient ruiné le parti, quittait le Portugal d'où il dirigeait les défenseurs de sa cause, se retirait en France où il abdiquait en faveur du Comte de Montémolin, son fils aîné ; puis, forcé par le ministère Guizot, se retirait en Autriche et allait mourir à Trieste le 10 mars 1855.

Cependant les déchirements de la guerre civile rendaient très-difficile le gouvernement intérieur de Marie Christine. Déjà se formaient deux grands partis, les *Moderatos* ou les conservateurs, et les *Exaltados* ou les progressistes entre lesquels la régente ne cessa de flotter, allant de l'un à l'autre, selon le cours des événements, se livrant habituellement au vainqueur et ne montrant de volonté énergique que pour réprimer les révoltes des provinces, devenues presque périodiques et aussitôt calmées qu'elles se soulevaient facilement.

Les services d'Espartero lui avaient donné une grande faveur à la Cour, il voulut savoir jusqu'où allait sa puissance et fort de l'appui que lui prêtaient les progressistes, il lutta contre Narváez qu'il obligea de sortir du ministère ; mais ses collègues se vengèrent des progressistes en faisant voter par les Cortès une loi qui restreignait les libertés municipales, qui fut signée par la régente.

Espartero venait alors d'écraser Cabrera, le dernier des défenseurs de Don Carlos, il rentre à Madrid en triomphateur, renverse le ministère et force Christine de renoncer à la Régence et de s'enfuir en France.

Espartero prend les rênes du gouvernement et confie la tutelle de la reine Isabelle à son ami Arguelles (1839-41).

Le nouveau régent déploya une grande énergie pour rétablir l'ordre qu'avaient fortement troublé les terribles insurrections de Barcelone et de Madrid. O'Donnell et Léon Diégo ayant tenté d'enlever la reine, il déjoua leurs projets, fit fusiller Diégo, et les Basques s'étant soulevés, il fit bombarder Barcelone ; mais ce fut sa perte, cette violence le rendit impopulaire, son parti l'abandonna pour se réunir au parti de Christine qui entretenait des intrigues très-actives avec ses partisans. Obligé de signer une amnistie générale, par le ministère Lopez, il fut ensuite accusé d'avoir signé avec l'Angleterre un traité de commerce désavantageux à

l'Espagne, et vit se soulever contre lui la Catalogne, l'Andalousie et l'Aragon, qui furent bientôt suivies des autres provinces. Une junta révolutionnaire se constitua, le déclara traître à la patrie, proclama sa déchéance et la majorité de la reine. Espartero, obligé de se retirer, passa en Angleterre. Réintégré dans tous ses titres en 1848, il retourna en Espagne, siégea un instant au Sénat, mais bientôt abandonna les affaires et s'en alla dans sa retraite de Logrono jouir d'un calme et d'une tranquillité dont l'ambition ne lui avait pas laissé soupçonner le bonheur. Il reparut encore en 1854 avec O'Donnell sur la scène publique, mais bientôt obligé de céder à son rival, il rentra dans sa solitude. Lui sera-t-il cette fois plus fidèle ? C'est ce que nous ne pouvons savoir, mais il est certain que ses anciens amis ressuscitent son nom, et lui proposent de nouveau de se jeter dans la tourmente qui vient d'emporter le trône d'Isabelle. Général heureux et politique habile, Espartero est l'homme de ses œuvres. Le dernier des fils d'un simple charron, il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique à cause de la faiblesse de sa complexion ; mais lui s'engagea dans l'armée, et par son courage et sa fidélité à la cause d'Isabelle, s'éleva jusqu'au rang des grands de première classe, et de Duc de la Victoire, titre qui lui fut donné par la régente en 1833, après la défaite des Carlistes.

Isabelle déclarée majeure rappela sa mère. En rentrant en Espagne, Marie Christine se maria solennellement avec Munoz, son chambellan, auquel elle était déjà unie depuis longtemps par un mariage secret. Le retour de Christine fut signalé par la dictature militaire de Narváez, l'état de siège et des lois anti-libérales. Les progressistes vaincus laissèrent le terrain aux Cortès de 1844.

Bientôt la grande question du mariage de la Reine vint agiter l'Europe ; les prétendants étaient le prince de Cobourg, présenté par l'Angleterre ; le comte de Montémolin, fils de Don Carlos, appuyé par la Russie ; le comte de Trapani, fils de Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, et enfin l'Infant François d'Assise patroné par la France. Ce fut la politique française qui triompha ; Isabelle épousa son cousin, et sa sœur, le Duc de Montpensier, cinquième fils de Louis-Philippe.

L'agitation que ces choix avaient causée en Espagne rendit quelque espérance aux progressistes ; la Révolution de février 1848 qui renversa Louis Philippe augmenta leur espoir, mais Narváez déploya tant d'énergie et d'activité, que force leur fut de demeurer tranquilles.

Ce fut pendant cette période que le gouvernement d'Isabelle s'éloignant de l'Angleterre, renoua ses relations diplomatiques avec l'Autriche et la Prusse qui ne l'avaient pas encore reconnu, et envoya un corps de troupes au secours du Pape chassé de Rome par la Révolution.

Jusqu'en 1854 ce ne fut qu'une succession de ministères, tantôt progressistes, le plus souvent conservateurs, et dont les luttes aboutirent à la Révolution qui ramena Espartero au pouvoir et força Christine de passer

une seconde fois en France où elle avait placé depuis longtemps une grande partie de sa fortune en prévision du sort qui l'attendait. Telle fut cette femme dont l'ambition n'a pas hésité à faire signer par un roi imbécile et mourant un acte aussi odieux qu'injuste.

Loin d'avoir assuré le trône de sa fille, elle ne fit que l'exposer pendant trente cinq années aux agitations perpétuelles des luttes de partis. En éloignant Don Carlos elle fit couler dans toute la péninsule ibérique le plus pur et le plus noble sang de la nation, sans profit pour sa famille qui portera toujours devant la postérité, la honte et l'opprobre de ces sanglantes repressions.

La retraite de Marie Christine ne rendit pas la paix à l'Espagne. Les insurrections se renouvellent et ce sont les mêmes noms que l'on revoit toujours à la tête des partis. O'Donnell, Narvaez, Martiney de la Rosa.

L'Espagne, en 1858, eut cependant un moment de gloire : l'expédition glorieuse du Maroc fit diversion aux troubles intérieurs ; mais de ce triomphe devaient sortir de nouveaux éléments de discorde. Là s'était signalé le général Prim ; en récompense de ses services, le Ministre O'Donnell lui fit donner le commandement de l'armée qui devait coopérer avec celle de la France à la délivrance du Mexique : on sait qu'elle fut la loyauté du nouveau favori.

Prim ne revint en Espagne que pour conjurer contre le gouvernement qui avait fait sa fortune. Déjoué par O'Donnell qui dispersa les régiments sur lesquels il comptait, il se retira en Angleterre où, profitant de l'état d'indécision dans lequel la chute d'O'Donnell a jeté le ministère espagnol, il organisa de concert avec la Prusse, l'Italie et l'Angleterre, dit-on, la Révolution qui vient de renverser le trône d'Isabelle II, trente cinq ans jour pour jour après avoir été élevé par Marie Christine. C'est une singulière coïncidence que celle de ces deux dates :

28 septembre 1833.

28 septembre 1868.

Les dernières années du règne d'Isabelle n'avaient pas manqué de gloire à l'extérieur. Outre le traité glorieux signé avec le Maroc, il avait été signalé par des négociations très-animées avec les États-Unis au sujet de l'île de Cuba, que les Américains veulent acheter, et que les Espagnols ne veulent pas vendre, et contre laquelle l'aventurier Lopez tenta en 1850 un coup de main qu'il paya de sa vie. Les frontières pyrénéennes avaient été réglées avec la France. Une convention relative à l'organisation du service télégraphique international avait été conclue avec la France, la Belgique, la Suisse et la Sardaigne. L'annexion de Saint-Domingue livrée par le général Santa-Anna ; l'occupation des îles Chinchas par suite des démêlés avec le gouvernement péruvien. Fidèlement unie à la politique de la France, l'Espagne, encouragée par sa puissante alliée, travaillait à reconquérir son ancien rang de puissance de premier ordre dans les con-

férences européennes. Il est probable que la dernière révolution reculera encore bien loin la réalisation d'aussi nobles aspirations.

Jamais révolution ne s'est accomplie avec moins de désordres et de sang versé. C'est que cette révolution, comme toutes les précédentes en Espagne, a été l'œuvre d'ambitions personnelles, des généraux à la tête de la flotte et de l'armée régulière. Le peuple a laissé faire. A Cadix, il n'eut pas répondu au signal de la flotte commandée par Topete, si Prim n'avait menacé de bombarder la ville. A Madrid, la lie de la populace est seule descendue dans la rue, et encore à peine a-t-elle tiré un coup de fusil.

Quant à la disposition des esprits, elle est aussi incertaine que l'avenir. Aucun parti n'est assez fort pour imposer sa volonté. On s'observe, on travaille à se rendre favorable les prochaines élections, car ce sont les Cortès qui *décideront*.

Et que décideront-elles ? Si les votes ne sont pas escamotés comme en Italie, la majorité des Cortès sera monarchiste.

Ce n'est pas Prim qui veut la république, ni le parti de la jeune *Ibérie* dont il est le héros, ni les progressistes Salustiano, Olozaga, Aguirri, Madoz, Sagasto et Mateo qui l'entourent ; ils savent qu'un pays où jusqu'ici les révolutions se sont faites au cri de *Vive le roi absolu*, dont la devise est *Dieu et le roi* ; dont les troupes en pleine révolte mettent genou à terre, et présentent les armes au Saint Viatique porté aux malades, comme on vient de le voir dans les rues de Madrid, n'est nullement mûr pour la république permanente ; c'est la conviction même du parti rouge.

L'*Union libérale* dirigée par le Maréchal Serrano, par le contre-amiral Topete et le général Dulce, n'est pas plus favorable au parti démocrate que les progressistes.

Quant aux Carlistes commandés par Cabrera, le seul resté fidèle au parti de Don-Carlos, cela est évident, et ils sont trop faibles pour tenter quoique ce soit.

Restent Rivero, de La Torre et consorts, qui s'agitent pour être les maîtres aux élections, dominer les Cortès, renverser le gouvernement provisoire et arborer le drapeau rouge ; mais ils ont peu de partisans ; le clergé, la noblesse, le peuple en masse leur sont contraires, et si, par corruption, ils venaient à débaucher l'armée, et à s'emparer par surprise du pouvoir, leur règne serait de peu de durée, mais donnerait lieu à une guerre civile des plus sanglantes.

Quoiqu'il en soit, l'Espagne se remettra difficilement de secousses si répétées, et c'est une perte pour l'Eglise ; car si en ce moment des difficultés surgissaient à Rome, la France ne peut plus compter sur le concours que lui avait promis Isabelle.

IV.

Le sol tremble toujours en Amérique et les esprits ne sont pas moins agités.

L'Élection de Grant aux dernières nouvelles était assurée, et il est temps que le gouvernement s'organise, car la situation du Sud devient de plus en plus alarmante et la lutte entre les blancs et les noirs de plus en plus sérieuse. La Louisiane vit dans des alarmes continuelles, les crimes se multiplient avec impunité, la Nouvelle Orléans est comme en état de siège.

D'un autre côté la révolution souterraine qui a bouleversé l'Équateur, le Pérou et le Chili se propage en Californie où déjà elle a causé de grands malheurs.

Aujourd'hui que tous les documents nous sont parvenus sur l'épouvantable catastrophe de l'Amérique du Sud, nous pouvons nous faire une idée un peu exacte des désastres qu'elle a subis.

C'est le 14, le 15 et le 16 Août que l'Amérique du Sud a été visitée par la main vengeresse de la justice divine, qui s'est appesantie sur les populations profondément démoralisées de la République de l'Équateur, du Pérou et du Chili.

Tout le long de la chaîne des Andes, sur une espace de plus de 700 lieues marines, le sol, pendant trois jours, n'a presque pas cessé d'être agité, et les secousses continues ont été accompagnées d'éruptions de volcans, de ras-de-marée et d'incendies.

La catastrophe s'est annoncée plusieurs jours d'avance par des bruits souterrains et des avalanches qui se détachaient des montagnes.

La terre se mit ensuite à osciller comme la houle en furie, au point qu'il était impossible de se tenir debout, des abîmes immenses s'entr'ouvraient vomissant des tourbillons de flammes et de fumée, des lacs immenses se creusaient, et dans leurs gouffres s'abîmaient des villes et des villages entiers.

En même temps la mer, se retirant avec la vitesse d'un cheval au trot, à plus d'un mille de la côte, s'arrêtait tout à coup et se dressant comme une montagne immense, revenait avec plus de vitesse, balayant sur son passage, comme des débris de paille, les restes malheureux que le tremblement où l'incendie avaient laissés debout. Les vaisseaux surpris sur la côte, par la tourmente, étaient engloutis dans les flots avec leurs équipages, ou brisés contre les rochers ou lancés au milieu des terres où on les voit encore la quille renversée, à plus de deux mille dans l'intérieur.

Plus de vingt villes de 20,000 à 50,000 âmes, et un nombre incalculable de bourgs et de villages ont entièrement disparus avec une grande partie de leurs habitants.

Plus de 50,000 personnes ont été victimes de cette épouvantable catastrophe, plus de 300,000, échappés à la ruine de leurs maisons, pendant plusieurs jours ont erré dans les champs, sur les montagnes où ils s'étaient sauvés à la hâte, sans abri, sans vêtements et sans pain.

Les Indiens ont été impitoyables pour ces malheureux et leur ont refusé toute assistance. Un bon nombre poussés par la faim se sont organisés

en bandes pour voler et piller; rien de plus navrant que de voir ces squelettes ambulants descendre, disputer à leurs compatriotes dans la misère, le peu de subsistances qu'ils avaient reçues de l'assistance publique.

Parmi tant d'horreurs et de calamités, il ne manquait que l'épidémie, sous toutes ses formes; ce fléau vient de s'abattre sur les débris infortunés de ces malheureuses populations, la peste, la petite vérole, la fièvre jaune engendrées par la putréfaction des cadavres, sous un soleil tropical, étendent aujourd'hui leurs ravages et achèvent de décimer ceux qui commencent déjà à renaitre à l'espérance.

Une seule chose console au milieu de tant de désastres, c'est le zèle de la charité qui vole au secours de tant de victimes. Tous les gouvernements des contrées éprouvées, les compagnies de commerce, les associations religieuses, les navires de toutes les nations stationnés dans ces parages, se sont empressés de faire parvenir des secours en vivres et en vêtements; partout où le besoin se faisait sentir plus pressant, il se passe des scènes touchantes qui consolent le cœur.

“ Au Pérou, au Chili, d'après les nouvelles apportées par l'*Alaska*, tout le monde, hommes, femmes, enfants, s'est mis, dans un élan, à réunir tout ce qu'il était possible pour l'envoyer au secours des victimes. A Lima, toutes les affaires étaient suspendues; il n'y avait plus qu'une affaire, la Charité. Les dames de la ville allaient, de porte en porte, sollicitant de l'argent, des vivres, des vêtements et n'essuyaient nulle part un refus. Les jeunes filles stationnaient à la porte des églises et sur les places publiques demandant l'aumône pour les affligés. Des sommes considérables ont été ainsi collectées et immédiatement employées en provisions, et expédiées coup sur coup par tous les bâtiments qui se trouvaient prêts à prendre la mer.”

L'histoire des bouleversements du globe, depuis le déluge, offre peu de catastrophes aussi étendues et aussi désastreuses. Celle-ci n'est pourtant pas sans antécédents :

En l'an 526, avant l'ère chrétienne, le tremblement de terre de Syrie a fait périr 240,000 personnes; en 1693 et en 1783, l'Etna a tué 60,000 âmes; en 1755, le tremblement de Lisbonne a donné 60,000 morts.

En 1797 on en a compté 40,000 à Rio-Bamba.

“ Le tremblement de terre de Lisbonne s'est propagé sur une étendue de terrain quatre fois aussi grande que l'Europe. Celui du Chili en 1794 a ébranlé une superficie de plus de 50,000 lieues carrées: celui de Lima en 1601 a mis en commotion presque toute l'Europe et une partie de l'Asie; enfin, les tremblements de terre de la Martinique 1813, 1817, 1823, 1839, ont agi sur une étendue de 375,000 lieues carrées; celui du mois d'Août dernier s'est fait sentir sur les trois quarts de la surface du globe (1).

Grâces au ciel nous avons été épargnés, mais ne serait-il pas sage de voir dans ce lamentable événement, et dans tant d'autres, qui affligent l'ancien comme le Nouveau Monde, un avertissement d'en Haut, pour nous faire rentrer en nous-mêmes, et voir si, surpris par un malheur semblable et sans avoir le temps d'y penser, nous serions prêts à comparaître devant le souverain juge.

(1) Courrier des Etats-Unis.